

APERÇU DES BESOINS HUMANITAIRES NIGER

CYCLE DE
PROGRAMME HUMANITAIRE
2020

PUBLIÉ EN JANVIER 2020



À propos

Ce document est consolidé par OCHA pour le compte de l'Équipe humanitaire pays et des partenaires. Il présente une compréhension commune de la crise, notamment les besoins humanitaires les plus pressants et le nombre estimé de personnes ayant besoin d'assistance. Il constitue une base factuelle aidant à informer la planification stratégique conjointe de la réponse.

Les désignations employées et la présentation des éléments dans le présent rapport n'est pas l'expression de quelque opinion que ce soit de la part du Secrétariat des Nations Unies concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de leurs autorités ou concernant la délimitation de ses frontières ou de ses limites.

PHOTO DE COUVERTURE

Des enfants des ménages du site de Awaridi (Diffa/Niger). Le site a accueilli 2.182 ménages depuis Mars 2019.

Photo: OCHA/Niger, Décembre 2019

Pour les plus récentes mises à jour



OCHA coordonne l'action humanitaire pour garantir que les personnes affectées par une crise reçoivent l'assistance et la protection dont elles ont besoin. OCHA s'efforce de surmonter les obstacles empêchant l'assistance humanitaire d'atteindre les personnes affectées par des crises. En outre, OCHA est chef de file dans la mobilisation de l'assistance et de ressources pour le compte du système humanitaire.

www.unocha.org/niger

twitter.com/OCHA_Niger?lang=fr

Humanitarian RESPONSE

La réponse humanitaire est destinée à être le site Web central des outils et des services de Gestion de l'information permettant l'échange d'informations entre les clusters et les membres de l'IASC intervenant dans une crise.

www.humanitarianresponse.info/fr/operations/niger



Humanitarian InSight aide les décideurs en leur donnant accès à des données humanitaires essentielles. Il donne les informations les plus récentes sur les besoins et la réponse humanitaire ainsi que la mobilisation des ressources financières.

www.hum-insight.com



Le FTS, géré par OCHA, est le premier fournisseur de données continuellement mises à jour sur le financement humanitaire dans le monde et un contributeur majeur à la prise de décision stratégique grâce aux informations qu'il génère.

fts.org/appeals/2019

Table des matières

03	Sommaire des besoins humanitaires	48	Partie 3 : Analyse sectorielle
07	Partie 1 : Impact de la crise et conséquences humanitaires		Protection
	Contexte de la crise		Sécurité alimentaire
	Impact de la crise		Eau, Hygiène & Assainissement
	Portée de l'analyse		Santé
	Conséquences humanitaires		Nutrition
	Sévérité des besoins		Éducation
	Nombre de personnes dans le besoin		Abris et Bien Non alimentaires
40	Partie 2 : Analyse des risques et suivi de la situation et des besoins	72	Partie 4 : Annexes
	Analyse des risques		Annexe 1
	Calendrier des événements		Sources des données
	Évolution prévue des besoins		Méthodologie
	Suivi de la situation et des besoins		Insuffisances d'informations
			Acronymes
			Notes finales

Résumé des besoins humanitaires

POPULATION TOTALE

22.4M

PERSONNES DANS LE BESOIN

2.9M

AWARIDI/DIFFA, NIGER

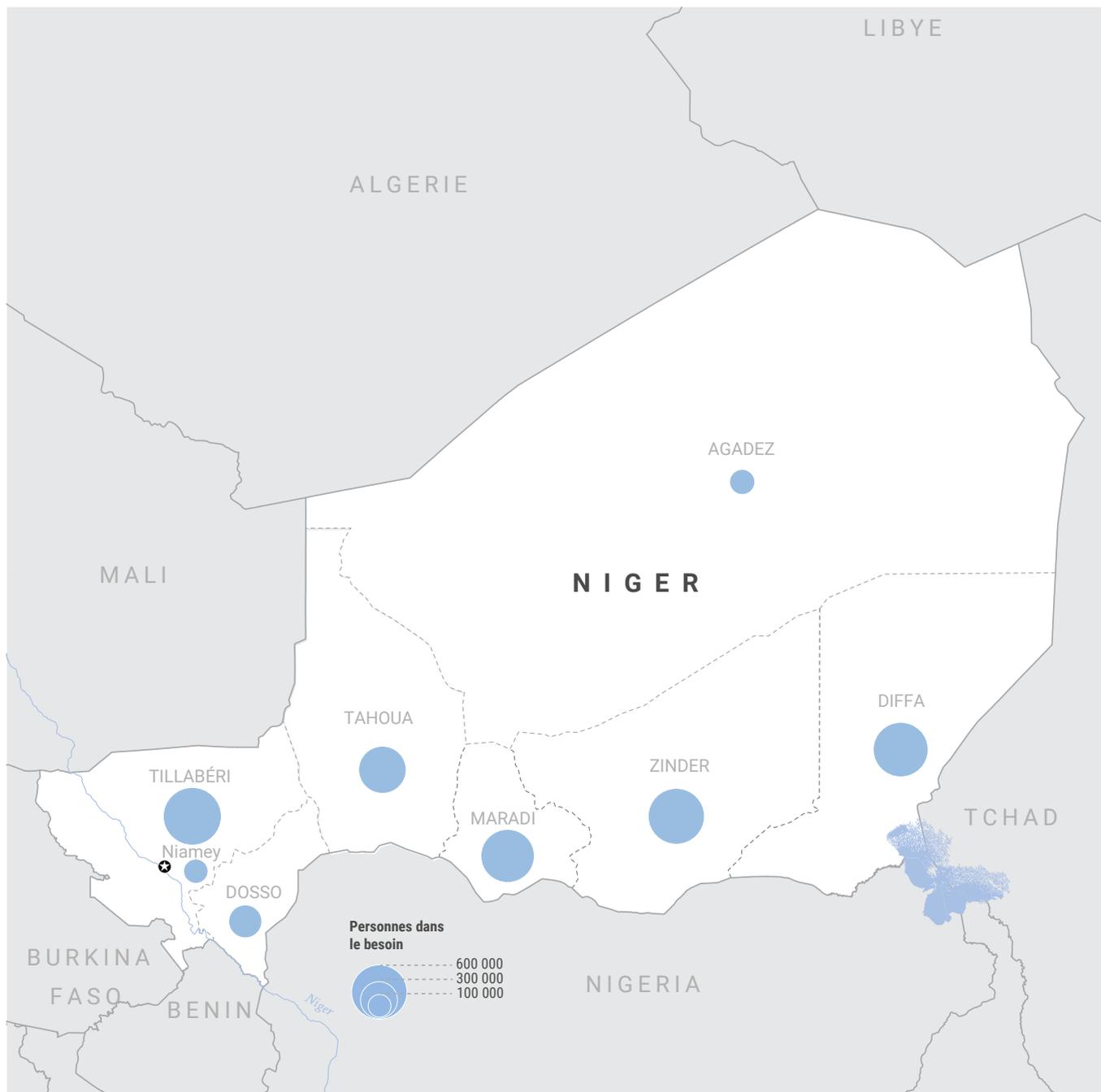
Des enfants des ménages du site de Awaridi. Le site a accueilli 2.182 ménages depuis Mars 2019.

Photo: OCHA/Niger, Décembre 2019



Carte générale

La carte ci-dessus illustre le nombre de personnes dans le besoin réparties dans les 8 régions du Niger.



Les appellations employées dans le rapport et la présentation des différents supports n'impliquent pas d'opinion quelconque de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies concernant le statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni de la délimitation de ses frontières ou limites géographiques.

Principaux constats

PERS. DANS LE BESOIN
2.9M

TENDANCES (2015-2020)



FEMMES
51%

ENFANTS
55%

AVEC UN HANDICAP
4.2%

Besoins par groupe de population

GROUPE DE POPULATION	PERSONNES DANS LE BESOIN
Personnes déplacées internes	187 k
Refugiés	218 k
Retournés	30 k
Migrants	133 k
Communautés hôtes	568 k
Autres populations	1.8 M

Sources : DREC, Cluster Protection, OIM (Au 30 septembre 2019)

Besoins par genre

GENDER	PERS. DANS LE BESOIN	% PIN
Hommes	1.4 M	49%
Femmes	1.5 M	51%

Besoins par âge

AGE	PERSONNES DANS LE BESOIN	% PIN
Enfants (0 - 17)	1.6 M	55%
Adultes (17 - 59)	1.2 M	42%
Pers. âgées (59+)	87 k	3%

Avec un handicap

GROUPES	PERSONNES DANS LE BESOIN	% PIN
Personnes handicapées	122 k	4.2%

Partie 1

Impact de la crise et conséquences humanitaires

GUESKEROU/DIFFA, NIGER

*Sinistrés de Gueskerou totalement inondé, se
sont installés à côté du village de Woulwa
Photo: OCHA Niger, Octobre 2019*



1.1

Contexte de la crise

Profils politiques

Le Niger couvre une superficie de 1.267.000 km² dont les deux tiers sont désertiques ou semi désertiques. Il a une histoire assez mouvementée qui a alimenté les tensions politiques et sociales. Depuis son indépendance en 1960, le pays a connu sept républiques et quatre coups d'Etat militaires, dont le dernier remonte en 2010 lorsque des officiers de l'armée ont renversé le président sortant Tandja Mahamadou. Le Niger a également connu des conflits internes liés aux rébellions, en particulier dans le Nord du pays.

Le Niger affronte de multiples urgences qui apparaissent de façon simultanée et qui mettent à rude épreuve ses capacités à y répondre. La crise humanitaire persiste et s'aggrave en raison notamment de la crise sécuritaire, elle-même exacerbée par l'instabilité croissante dans les pays voisins, de l'émergence de crises multiples dans les régions de Diffa, Tillabéri, Tahoua et dernièrement de Maradi entraînant l'afflux, au Niger, de milliers de réfugiés, de rapatriés, de migrants et de déplacés internes dont le besoin d'accès aux services sociaux de base pour survivre est essentiel. La population, et principalement les enfants et les femmes, est confrontée à la malnutrition, à l'insécurité alimentaire, à des épidémies récurrentes, à des inondations cycliques, à la sécheresse et aux déplacements forcés.

Nonobstant les efforts de développement enregistrés dans plusieurs domaines (la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'éducation, la protection, les politiques et législations, etc.), des réalisations conséquentes restent à entreprendre afin de créer un environnement favorable aux enfants et aux générations futures.

Démographie/socio culturelle

Le Niger a l'un des plus forts taux d'accroissement de la population au monde (3,9 %), avec une population estimée à 22,4 millions d'habitants¹ contre 16,46 en 2010. L'espérance de vie à la naissance est estimée à environ 62 ans. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est 84,5 pour 1 000 naissances vivantes. Le taux de mortalité maternelle était de 520 pour 100 000 naissances vivantes en 2015. (<https://ourworldindata.org/child-mortality>)

Selon les projections nationales, la population nigérienne augmenterait de 60 % entre 2010 et 2024² pour atteindre 29 millions d'habitants dès 2025, ensuite 36 millions en 2030, puis 41 millions en 2035 et 68 millions en 2050, si des mesures adaptées ne sont pas instituées³.

Cette croissance est engendrée par une fécondité très élevée (7,6 enfants par femme en moyenne⁴), elle-même tributaire du fort taux de mariage précoce (76,3 % des filles âgées de 20 à 24 ans se marient avant l'âge de 18 ans et 28 % avant 15 ans), du faible taux de

planification familiale (12,2 % de prévalence contraceptive moderne). A cela s'ajoutent la faible scolarisation des filles et notamment leur faible rétention à l'école⁵, ainsi que les inégalités de genre et autres disparités.

Il en résulte une forte population extrêmement jeune (70 % de la population nigérienne a moins de 25 ans). En outre, les enfants de moins de 15 ans représentent 51,7 % de la population et les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 3,1 %⁶.

La densité moyenne de la population est ainsi passée de 8,9 à 17,7 habitants au kilomètre carré entre 2000 et 2018 (toutefois celle-ci reste très faible). Cette croissance rapide de la population et la forte pression démographique qui l'accompagne, entraînent une compétition pour des ressources limitées.

La jeunesse de la population, la persistance voire l'aggravation de la pauvreté, notamment en milieu rural induisent des déficits sociaux et économiques en matière de droit d'accès aux services d'éducation, de santé, d'information, de crédit, de droit et protection, de l'accès à la terre et aux autres facteurs de développement. Tous ces aspects ont des effets extrêmement néfastes sur les groupes les plus vulnérables, notamment les enfants et les femmes, en particulier ceux vivant en milieu rural.

Ces déficits sociaux persistent et s'aggravent du fait de la faiblesse de la croissance économique, et se traduisent par la précarité et la dégradation continue des conditions de vie des groupes défavorisés et vulnérables.

Les indicateurs de développement humain du Niger sont très faibles classant le Niger comme l'un des pays les plus pauvres au monde. La pauvreté demeure endémique, touchant de façon chronique plus d'un quart de la population (26,8 %). Elle est multidimensionnelle (89,8 %, avec un taux de sévérité de 73,5 %), profondément rurale (pauvreté monétaire estimée à 45,4 % dont 52,4 % en milieu rural) et féminine avec un taux de chômage quatre fois plus élevé chez les femmes (28 %) que chez les hommes (4,4 %).

En outre, le taux de sous-emploi est extrêmement élevé. Il est de 34,62 % en moyenne, dont 38,33 % pour les femmes et 32,93 % pour les hommes. Le sous-emploi concerne principalement les populations rurales (83,6 %) en raison du caractère saisonnier de l'activité agricole.

La situation sociale est caractérisée par un niveau de pauvreté relativement élevé et la faible couverture des besoins sociaux fondamentaux, reflets d'un système de protection sociale fragile, d'une offre insuffisante de services sociaux de base en quantité et en qualité, d'une offre maigre de services en matière de jeunesse, de sport, de culture, d'arts et de loisirs ainsi que de la persistance de

*Toutes les références en notes de bas de page peuvent être consultées dans la rubrique "notes finales" à la page 87.



AWARIDI/DIFFA, NIGER

Personnes déplacées du site d'Awaridi.

Décembre 2019

Photo: OCHA/Niger

pratiques socioculturelles inadéquates. La probabilité pour le nigérien pauvre de le rester à moyen terme (3-5 ans) est de 60 % et celle pour le non pauvre de basculer dans la pauvreté est estimée à 30 %. Les inégalités de revenus et de genre restent importantes⁷.

Economie

La pauvreté demeure endémique, touchant de façon chronique plus d'un quart de la population (26,8 %). Elle est multidimensionnelle (89,8 %, avec un taux de sévérité de 73,5 %), profondément rurale (pauvreté monétaire estimée à 45,4 % dont 52,4 % en milieu rural) et féminine avec un taux de chômage quatre fois plus élevé chez les femmes (28 %) que chez les hommes (4,4 %) ⁸.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) du Niger est de 9.24 milliard US Dollars. L'agriculture et l'élevage constituent la base de l'économie du pays (40 % de l'économie du Niger repose sur l'agriculture⁹). Malheureusement la production agricole, essentiellement de subsistance, est exposée à des crises environnementales répétées telles que les sécheresses, les inondations et les invasions acridiennes et repose sur des équilibres écologiques de plus en plus fragiles, notamment en raison de la forte pression démographique décrite ci-dessus.

Quant à l'élevage, il reste essentiellement traditionnel et dominé par la transhumance, avec une faible productivité. La transformation des produits est relativement faible laissant un potentiel intéressant mais encore faiblement exploité. Des problèmes liés à la commercialisation, à l'alimentation du bétail, aux conflits entre les

agriculteurs et éleveurs, ainsi qu'à la santé animale pèsent également sur les performances du secteur¹⁰.

« La stabilité macroéconomique reste fermement établie et la croissance économique, estimée à 6,5% en 2018, a dépassé les attentes malgré un environnement sécuritaire difficile. La croissance s'élèverait à un peu plus de 7% en moyenne sur les cinq prochaines années, portée par la vigueur des secteurs de la construction et des services et soutenue par une série de nouveaux projets, dont la construction d'un oléoduc pour l'exportation de pétrole brut, et par une plus grande effectivité du secteur agricole appuyée par le Plan pour la sécurité alimentaire du gouvernement, l'Initiative 3N¹¹. Le contenu et les contributions budgétaires de ces projets constituent les principales retombées bénéfiques pour l'économie du pays. Selon le Fonds Monétaire International, l'inflation devrait rester fermement en-dessous du seuil de 3 % de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en 2019¹².

L'agence qualifie par ailleurs la situation budgétaire de « satisfaisante dans l'ensemble ». Le déficit global a baissé de 5,7 % du PIB en 2017 à 4,1 % en 2018. Les autorités sont déterminées à atteindre en 2020 le critère de convergence de l'UEMOA relatif au déficit budgétaire de 3 % du PIB. Cependant, l'apurement des arriérés de paiement intérieurs a accusé des retards, à cause de tensions temporaires sur les marchés financiers régionaux et de besoins de sécurité pressants¹³.

La zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA) a été créée en juillet 2019 à l'occasion du 12ème Sommet extraordinaire des

chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, qui s'est tenu à Niamey. Cet accord vise à promouvoir le commerce sur tout le continent et à attirer davantage d'investisseurs¹⁴. Néanmoins, l'état d'urgence et des mesures de sécurité restrictives adoptés par les autorités nigériennes dans les régions frontalières ont freiné l'activité économique et privé de nombreux nigériens de leurs moyens de subsistance et ainsi de leurs revenus.

Infrastructures et technologie et profil environnemental

La consommation d'énergie électrique est très faible (0,14 TEP par personne et par an)¹⁵ en raison de la faiblesse de la fourniture (l'approvisionnement en électricité dépend en grande partie d'importations en provenance du Nigéria) et de l'accès à l'énergie dont la répartition est très inégale (5,8% en milieu rural contre 65% en milieu urbain¹⁶). L'approvisionnement en électricité dépend en grande partie d'importations en provenance du Nigéria.

La faible performance du secteur énergétique s'explique dans une large mesure par un cadre institutionnel et réglementaire inadéquat, des capacités de gestion insuffisantes de la société nationale

(NIGELEC) et une faible exploitation du potentiel énergétique national. La mise en œuvre de plusieurs grands projets d'investissement a ouvert des opportunités importantes, mais la couverture du territoire national reste encore faible.

Les besoins énergétiques nationaux sont couverts en majorité par les énergies traditionnelles (bois-énergie, résidus agricoles). La forte dépendance de la population au bois comme source d'énergie, dans un contexte de grande vulnérabilité environnementale, renforce la dégradation des ressources environnementales et expose le pays à des risques environnementaux majeurs. En effet, le rythme annuel de déforestation est estimé à 100 000 hectares, essentiellement due aux activités agricoles et à l'exploitation du bois.

La faible densité du réseau de transports et de communications, et plus généralement le faible niveau de développement des infrastructures, constituent un handicap majeur au développement du commerce et des affaires.

INDICATEURS CLÉS

Indicateurs économiques -2017-2019

Croissance du PIB (pourcentage annuel) **4.9 (2017) à 6.5 (2019)**

Indicateurs sociaux

Population sous le seuil de pauvreté, pourcentage, CIA World Factbook **45.4 (2014)**

Le taux net d'inscription à l'école primaire, INS Niger **67.8 (2016-2017)**

Décès de moins de cinq ans pour 1000 naissances vivantes, UN Population Division **85 (2019)**

Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes, OMS **814 (2015)**

Chômage total (% de la population active totale), UNECA **2.6 (2016)**

Taux d'alphabétisation, total adulte (% de personnes âgées de 15 ans et plus, UNECA **19.1 (2015)**

Indicateurs démographiques

Population (total, millions), UNECA **22.3 (2018)**

Taux d'accroissement naturel (pour 1000 habitants), Division de la population des Nations Unies **36.9 (2020-2025)**

Environnement sécuritaire

Situé au carrefour du Sahel, de l'Afrique centrale et de l'Afrique occidentale, et partageant ses frontières avec le Mali, l'Algérie, la Libye, le Nigeria, le Bénin, le Tchad et le Burkina Faso, le Niger est encore considéré comme un îlot de stabilité dans une région en pleine tourmente.

Il est confronté à une grave crise sécuritaire et humanitaire, qui s'accroît et renforce les vulnérabilités institutionnelles existantes ainsi que les tensions intercommunautaires.

Ces dernières années, l'instabilité régionale a pris une nouvelle dimension avec les crises libyenne et malienne et la détérioration de la situation dans le nord-est du Nigéria. Les retombées régionales de ces conflits ont entraîné des importants déplacements forcés de populations et une détérioration rapide de la situation sociale et économique dans les régions frontalières du Niger.

Outre les menaces classiques telles que la circulation des armes, le trafic de drogue, le trafic d'êtres humains et le banditisme transfrontalier, le Niger est soumis à la pression de la violence de groupes armés non étatiques sur trois fronts principaux. En effet, cette année et de manière générale, les conditions de sécurité se sont détériorées davantage dans les zones frontalières avec le Mali, le Burkina Faso et le nord-est du Nigéria.

- **Front occidental : Le long de la frontière Nord-Ouest**, l'insécurité au Mali et au Burkina Faso et les incursions répétées de groupes armés non-étatiques (GANE) dans les régions de Tillabéri et Tahoua impacte depuis 2012 les conditions de vie des populations nigériennes. Cette situation a été exacerbée depuis 2018 par les agissements des différents groupes armés (attaques armées, pillages, menaces, etc.), qui ont contribué à l'intensification des violences, à la polarisation des conflits, et aux déplacements internes des milliers de populations nigériennes.

Aux attaques des groupes armés non-étatiques se superposent également des conflits interethniques et intercommunautaires accompagnés de représailles et une partie des populations affectées est dans l'obligation de se déplacer de site en site pour y échapper.

En réponse à ces incursions, attaques, menaces... les régions de Tillabéri et de Tahoua ont connu une intensification des opérations militaires et l'application graduelle de l'état d'urgence dans certains de leurs départements qui s'est traduit par un certain nombre de mesures qui limitent la circulation des véhicules et des personnes et imposent la fermeture de certains espaces publics, comme les marchés, réduisant ainsi l'accès à la nourriture.

- **Front oriental : Au Sud-Est** dans la région de Diffa, la situation sécuritaire reste essentiellement marquée par les attaques répétées des GANE (quelque 674 personnes ont été tuées, blessées ou enlevées par Boko Haram entre les mois de Janvier et aout 2019, qui ont entraîné des mouvements secondaires de personnes cherchant essentiellement une protection dans les communes de Diffa et de Gueskerou.

Pour rappel, l'état d'urgence dans la région est en vigueur depuis le 11 février 2015, suite aux attaques simultanées de Boko Haram sur les villes de Diffa et de Bosso en date du 06 février 2015. Toutefois, en début

d'année 2019, l'état d'urgence a été allégé avec la levée des mesures d'interdiction de la culture et de la commercialisation du poivron ainsi que d'interdiction de la pêche et de la commercialisation du poisson.

Dans la région de Diffa, quelque 260 000 personnes (déplacées, réfugiées du Nigéria et retournées) sont toujours déplacées et beaucoup d'entre elles ont été contraintes de fuir à de multiples reprises. À partir du mois de mars 2019, la crise s'est aggravée du fait d'attaques répétées de groupes armés au sein des villages ayant provoqué le déplacement de 37 738 personnes. A cela s'ajoutent les inondations du mois d'octobre dernier liées à la montée des eaux de la rivière Komadougou Yobé, qui a affecté plus de 45 000 personnes.

Dans le sud du pays, la détérioration de la sécurité à la frontière avec le Nigéria a également entraîné de nouveaux mouvements transfrontaliers de Nigériens qui se sont établis dans les zones frontalières de la région de Maradi. En effet, depuis le mois de mai 2019, plus de 35 000 nigériens des Etats de Sokoto, Zamfara et Katsina sont arrivés dans la région de Maradi.

Selon l'analyse effectuée par le HCR et les autorités régionales, un total de 50 000 réfugiés pourraient chercher refuge dans la région de Maradi jusqu'à la fin de l'année 2019 en raison de la violence continue et croissante au Nigéria.

- **Front nord** : Le conflit prolongé en Libye s'est étendu à la région d'Agadez, le désert à la frontière avec la Libye, est devenu le principal centre de trafic d'armes et de trafic de drogue des groupes criminels venant de la Libye, à l'origine de sérieuses préoccupations pour gouvernements étrangers. Les flux migratoires sont devenus plus visibles ces dernières années, à la fois en Algérie et en Libye. Bien que les motivations de ces migrations soient principalement économiques, leur vulnérabilité est souvent exploitée par les passeurs et les trafiquants.

Les forces armées nigériennes demeurent la principale cible des attaques à grande échelle menées par les Groupes Armés non Etatiques (GANE). Les moyens utilisés par les GANE ont évolué de l'utilisation de tirs d'armes légères à l'embuscade des convois sur les routes en utilisant des engins explosifs improvisés (IED). Cependant, l'augmentation des attaques contre des civils, y compris des responsables publics et des leaders communautaires et religieux ainsi que des personnes déplacées, des réfugiés et des membres des communautés hôtes, a été une préoccupation tout au long de l'année 2019. Des enlèvements, des vols et des attaques meurtrières de la part des GANE sont signalés presque quotidiennement, et le nombre de victimes civiles en 2019 est le plus élevé jamais enregistré depuis le début de la crise sécuritaire de 2015, qui a entraîné la mort de plus de 250 personnes et l'enlèvement d'au moins 250 autres personnes.

De plus, les marchés et les centres de santé sont fréquemment attaqués, des centaines d'écoles ont été incendiées et les enseignants sont systématiquement menacés et accusés de promouvoir l'éducation occidentale.

Dans le cadre du renforcement de la sécurité, le gouvernement a mis en œuvre plusieurs actions majeures, dont l'augmentation du budget de la défense et de la sécurité à 20 % du budget national, l'adoption

d'une loi définissant le cadre de la répression juridique et institutionnelle du terrorisme et activités connexes, la création d'un centre national d'études stratégiques et de sécurité (CNESS) et le renforcement de la coopération sous régionale et internationale à travers le G5 Sahel, la mission civile de l'Union européenne dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (EUCAP Sahel) et les postes de commandement conjoints. C'est dans ce cadre qu'en juin 2017 la France, l'Allemagne, l'Union européenne, la Banque mondiale, la Banque

africaine de développement et le Programme des Nations Unies pour le Développement ont lancé l'Alliance du Sahel afin de répondre aux défis auxquels sont confrontés les pays membres du G5 Sahel. Depuis lors, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni, le Luxembourg, le Danemark et les Pays-Bas ont rejoint l'Alliance. D'autres cadres de coopérations militaires bilatérales, soit dans le cadre de la lutte anti-terrorisme, soit dans le domaine de la migration existent, notamment avec la Belgique, l'Italie, les Etats Unis, etc.



GUESKEROU/DIFFA, NIGER

Ménages victimes d'inondations.

Octobre 2019

Photo: UNCHR/NIGER

1.2

Impact de la crise

Le Niger est affecté depuis plus d'une décennie par des crises et des chocs récurrents, notamment la sécheresse, les épidémies, les inondations et les conflits armés qui peuvent survenir simultanément dans certaines régions.

Impact de la sécheresse

Depuis une trentaine d'années, le Niger est en proie à une situation environnementale précaire du fait de l'ampleur de la dégradation des terres, de la faible préservation de la biodiversité, des difficultés pour une gestion durable des ressources en terres et en eaux, ainsi que de capacités limitées à faire face aux défis émergents de l'impact du changement climatique¹⁷. Ces changements entraînent un manque de ressources en eau et la perte de la biodiversité. Ils provoquent aussi des ensablements des cuvettes réduisant leur capacité de rétention d'eau, et provoquant l'évaporation des eaux du sol et un tarissement

précoce des points d'eau.

La dégradation des sols et les effets du changement climatique exercent une pression sur les ressources naturelles et érodent la capacité et les efforts de l'Etat nigérien à lutter contre l'insécurité alimentaire qui pourrait impacter 2 000 000 de personnes estimées dans le besoin en 2020, soit 13% de la population totale. Ainsi, une grande partie de la population rurale du Niger continuera de vivre dans un état d'insécurité alimentaire chronique. De même, chaque année au Niger, de nombreux enfants souffrent de malnutrition aiguë sévère, en particulier pendant la période de soudure. Selon les résultats du Cadre Harmonisé du mois de novembre 2019, ce sont près de deux millions de personnes qui seront touchées (phases 3 et 4) dont 114 303 personnes en phase 4), lors de la prochaine période de soudure (juin-août 2020).

La dégradation des ressources naturelles, liée aux aléas climatiques et à la forte croissance démographique, est l'une des principales causes de la baisse de la production vivrière par habitant.

Il reste que le secteur agricole, dont près de 80% de la population tire sa subsistance, est depuis quelques années également impacté par l'insécurité dans les zones frontalières avec le Mali, le Burkina Faso et le Nigéria. Ainsi, les agissements des groupes armés non étatiques continueront de réduire considérablement l'accès des paysans à leurs champs de même que l'accès des éleveurs aux zones de pâturage. Un autre facteur important dont il faut tenir compte au titre des facteurs aggravants est relatif à l'état d'urgence décrété par les autorités dans les régions de Diffa, Tillabéri et Tahoua, qui a impacté fortement la quantité de la production agricole et pastorale.

La sécheresse, si elle persiste provoquerait :

a) Impact sur la population

Outre la diminution de la production agricole et pastorale ainsi que le tarissement précoce des marres d'eaux, (1) une baisse des revenus des échanges commerciaux des produits agricoles, d'élevage et halieutiques entraînant de facto une baisse des moyens de subsistance ; (2) une perte des cheptels, (3) une migration saisonnière des éleveurs avec son corolaire de déscolarisation de leurs enfants et (4) une hausse du taux de malnutrition modérée qui, non prise en charge à temps, pourrait évoluer vers une malnutrition sévère

b) Impact sur le système

L'une des principales conséquences porte sur le dérèglement des marchés qui se traduira par une hausse des prix entraînant une spéculation sur les denrées alimentaires et sur les prix du bétail.

Impact des épidémies

Les épidémies de paludisme, de rougeole, de méningite et de cholera sont récurrentes et sont liées à des problèmes de qualité et de disponibilité de l'eau potable, à des connaissances et des infrastructures sanitaires insuffisantes, à un système de santé à améliorer dans de nombreux domaines et à sa position géographique.

En avril 2017, le premier cas d'hépatite E, est apparu dans la région de Diffa et le virus s'est alors propagé sur les deux années 2017 et 2018. En 2016, des cas de fièvre de la vallée du Rift ont sévi dans la région de Tahoua. Elles pourraient, par mesure de précaution, être enregistrées en sus des épidémies récurrentes habituelles susmentionnées. Le paludisme quant à lui sévit de façon endémique et reste le premier motif de consultations dans les structures de santé.

L'éloignement des formations sanitaires et les frais de consultations et de prise en charge pourraient expliquer en partie le faible taux de fréquentation des structures médicales. Ceci impacte la qualité des informations sur différentes maladies.

Les épidémies citées pourraient affecter un totale de 1 200 000 personnes en 2020. L'impact de celles-ci concernera aussi bien les populations, les systèmes de santé que l'accès des populations et des malades aux services de santé.

a) Impact sur les populations

On observera surtout une diminution de leurs capacités de production et de rendement. En effet, la personne malade sera indisponible à participer aux travaux champêtres et aux activités pastorales et de même, les membres de sa famille seront tout aussi obligés de suspendre leurs activités pour accompagner leur proche malade. Le nombre de personnes ainsi exposées est estimé à environ un million localisé principalement dans les zones rurales des régions de Tillabéri (477 314 personnes) et de Diffa (415 439 personnes).

b) Impact sur les systèmes

L'impact des épidémies affectera également les infrastructures et autres services sanitaires et occasionnera une pression supplémentaire sur les capacités d'accueil et sur le personnel soignant déjà insuffisants et inégalement répartis sur le territoire.

c) Impact sur l'accès

La fréquentation des formations sanitaires, outre qu'elle résulte de leur éloignement des populations affectées diminuera encore du fait de l'insécurité ambiante et des effets induits par les mesures liées à l'état d'urgence à Diffa, Tillabéri et Tahoua, qui entrave l'accès aux populations dans le besoin. En effet, comment peut-on conduire une femme sur le point d'accoucher dans une formation sanitaire si la circulation est interdite à certaines heures ?

Impact des chocs fréquents liés aux inondations

Le changement climatique a considérablement altéré la fréquence, l'incidence et la durée des épisodes de pluie et des périodes de sécheresse.

De nombreuses personnes sont touchées **par les inondations chaque année**. Au titre de l'année 2019, il était estimé que 170 000 personnes seraient victimes des inondations. A la fin de la saison hivernale, ce sont plus de 259 000 victimes qui ont été enregistrées. Alors que les inondations fluviales sont toujours attendues le long du fleuve Niger, celles prématurées liées au débordement de la rivière Komadougou Yobé ont déjà fait 45 000 victimes au mois d'octobre 2019. Les effets du changement climatique, souvent inattendus, rendent de plus en plus difficile la maîtrise d'une planification chiffrée des conséquences des inondations ou de la sécheresse. Les inondations sont dues en partie à des pluies persistantes, aux débordements des cours et des plans d'eau, à la nature et à l'état des sols accompagnés des écoulements y compris les écoulements en provenance des pays voisins, à l'insuffisance d'un système de drainage des écoulements d'eaux de pluies, à un manque d'assainissement approprié dans les quartiers des différentes régions et à la non application des mesures et autres règles régissant les constructions, notamment celles interdisant les constructions et les installations anarchiques dans les zones inondables.

Il est estimé que 240 000 personnes pourraient être sinistrées et/ou victimes d'inondations en 2020. Ce chiffre tient compte des actions actuellement mises en œuvre par le Gouvernement portant sur la prévention et la réduction du risque à travers la construction et/ou le renforcement des digues de protection ainsi que le curage des caniveaux. Du reste, les actions du Gouvernement ont jusqu'à présent

largement contribué à amoindrir les effets et l'impact des inondations sur les populations de la région de Niamey.

a) Impact sur les populations

Les effets induits par des inondations constituent des facteurs aggravants et ont un impact significatif sur la population. Elles offrent un contexte favorable à la propagation des épidémies. Les épidémies de paludisme, de rougeole, de méningite et de diphtérie sont récurrentes et liées, entre autres, à des problèmes de qualité et de disponibilité de l'eau potable. Aussi, les inondations augmentent le risque de contamination par le choléra.

b) Impact sur les infrastructures

Les inondations ont également un impact prévisible sur les infrastructures de base à vocation sociale (destruction de centaines d'écoles et de centres de santé) ainsi que sur les infrastructures à vocation commerciale et de communication (marchés, routes et pistes agricoles et rurales).

c) Impact sur l'accès

L'impact le plus prononcé des inondations porte sur l'inaccessibilité des populations aux services sociaux de base et sur l'inaccessibilité des acteurs humanitaires aux populations en besoin urgent d'assistance du fait de l'impraticabilité des routes et des pistes. Ceci se traduit par une augmentation du niveau de vulnérabilité des populations pendant la période hivernale.

Impact des conflits armés et intercommunautaires

L'insécurité persistante du fait de l'activisme de groupes armés non étatiques et de la persistance de conflits intercommunautaires et entre agriculteurs et éleveurs a entraîné des déplacements forcés de populations tant transfrontalières qu'à l'intérieur du pays. Au Niger, ces déplacements sont concentrés dans la région de Diffa, au Sud-Est du pays. Les chiffres de planification en 2019 estimaient un nombre total de 258 800 personnes déplacées forcés incluant (populations déplacées internes, réfugiés et retournés nigériens du Nigéria¹⁸). Les régions de Tillabéri et de Tahoua, frontalières avec le Mali et le Burkina Faso, et principalement les sept départements où l'état d'urgence est en vigueur, sont devenues un terreau d'instabilité dû aux exactions des groupes armés qui opèrent principalement à partir du Mali.

Cette extrême et quasi récurrente volatilité sécuritaire a entraîné, en 2019, le déplacement interne de plus de 78 000 personnes dans les régions de Tillabéri et de Tahoua où vivent déjà plus de 55 000 réfugiés maliens. Ces déplacements forcés dans les deux régions devraient se poursuivre en 2020 et pourraient même s'intensifier.

Si les mouvements forcés des populations, du fait des conflits armés et intercommunautaires, sont l'impact visible de l'insécurité, la déconfiguration du tissu social et communautaire mise en évidence par les assassinats ciblés de Chefs traditionnels locaux, de pères de familles, de leaders religieux et d'innocentes populations est l'impact le moins visible. On dénombre en 2019 près de 244 pertes en vies humaines du fait de conflits armés, 225 attaques au 31 août 2019, dont 160 à Diffa et 63 à Tillabéri. Quinze conflits intercommunautaires

ont été observés en 2019 dont 8 à Diffa et 3 à Tillabéri occasionnant la mort de 31 personnes au total.

a) Impact sur les populations

De nombreuses menaces ont été proférées par des GANE à l'encontre du personnel enseignant et médical qui ont alors été contraints d'abandonner leurs postes pour sauver leurs vies. Les villages vulnérables continueront à être exposés aux infiltrations des groupes armés non étatiques dictant leurs lois, préférant des menaces et perturbant le bon fonctionnement des services étatiques afin d'asseoir un contrôle sur les populations.

Les conflits armés et intercommunautaires impactent également le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les populations, ce qui ne favorise pas la conjugaison des efforts pour un développement local. Les victimes des conflits armés et des conflits intercommunautaires sont également victimes de la destruction de leurs biens et doivent vivre dans une précarité qui nécessite une réponse humanitaire d'urgence pour leur redonner espoir et pour leur permettre de vivre dignement.

b) Impact sur les infrastructures socioéconomiques

La destruction des infrastructures socioéconomiques est des plus déplorable lors des conflits armés et intercommunautaires. Ainsi, des édifices scolaires, des centres de santé, des marchés, des ponts et autres ouvrages communautaires sont détruits, ce qui nécessite des investissements conséquents dans le cadre d'un appui au développement pour leur remise en état de fonctionnement.

Les conflits armés et intercommunautaires causent aussi l'impossibilité de conduire dans les meilleures conditions possibles les activités agricoles, halieutiques et pastorales réduisant ainsi les capacités des populations à subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels. Les activités et échanges commerciaux, restent perturbés.

c) Impact sur l'accès

L'accès humanitaire est rendu de plus en plus difficile car face à certains incidents et menaces sécuritaires, des restrictions sécuritaires sont imposées par les autorités, ce qui met un frein à une conduite optimale des activités de réponse. Il est estimé que l'apport de l'aide humanitaire déjà perturbé sera encore plus difficile à entreprendre l'année prochaine tant les difficultés liées à l'accès seront important.

Les conflits armés, tout comme la sécheresse qui impacte, comme décrit ci-dessus, les activités économiques, constituent pour certaines personnes les motivations essentielles de leur volonté de migration interne ou externe. Au nord du Niger, la région d'Agadez reste une plaque tournante des migrations économiques illégales vers l'Algérie et la Libye avec pour objectif majeur de rallier les côtes européennes. Cette activité a connu une baisse importante en raison du renforcement des contrôles effectués par les Forces de défense et de sécurité nigériennes depuis l'entrée en vigueur de la loi 210/36 du 26 mai 2015¹⁹. Toutefois, il demeure que le durcissement des contrôles pousse les passeurs à contourner Agadez en empruntant d'autres voies plus périlleuses et isolées le long des frontières avec le

Tchad et l'Algérie et/ou via la région de Tahoua.

Il est attendu qu'en 2020, l'impact de ces chocs s'accroisse davantage du fait :

1. de la vulnérabilité chronique des populations, liée à des problématiques de sous-développement et à une pauvreté ambiante car, malgré des progrès notables enregistrés ces dernières années au niveau de la réduction des inégalités, le taux de pauvreté de la population reste encore très élevé (45,41 %)²⁰ ;
2. de l'inaccessibilité aux populations et de l'inaccessibilité des populations aux services sociaux de base et à une assistance humanitaire régulière et opportune ouvrant la voie à un développement durable ;
3. de certaines restrictions administratives, essentiellement pour des raisons sécuritaires, entravant la mobilité des acteurs humanitaires dans des régions prioritaires pour la réponse humanitaire ;
4. du stress quasi permanent observé dans des régions à vocation agricole et pastorale ; induisant des effets négatifs sur les efforts de développement au Niger, de sorte que chaque année, des millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire ;
5. du manque de cohérence, d'agencement et de coordination efficace entre la réponse humanitaire et les programmes de développement.

Évolution des personnes déplacées internes (PDI)

Milliers de personnes

YEAR	NO. IDPS	NO. ENFANTS
2015	59 k	32 k
2016	121 k	67 k
2017	129 k	71 k
2018	158 k	87 k
2019	187 k	103 k

Source : DREC, Cluster Protection

1.3

Portée de l'analyse

La planification humanitaire 2020 s'inscrit dans un cadre triennal 2019 - 2021. Elle repose sur la révision de l'aperçu des besoins humanitaires (HNO) 2019 et découle d'une analyse de la situation humanitaire au Niger. Dans le cadre de cette planification, les acteurs humanitaires du Niger ont effectué une analyse conjointe et multisectorielle des besoins. Le volet qualitatif de cette analyse a permis d'identifier les conséquences humanitaires associées aux différentes crises et associées au bien-être physique et mental, aux conditions de vie, à la résilience et à la protection, en mettant l'accent sur le caractère interdépendant de ces crises et opérations d'urgence. Les problèmes spécifiques qu'englobe chacune de ces conséquences humanitaires ont ensuite été dégagés et associés aux groupes/ sous-groupes de personnes vulnérables et

a besoins spécifiques les plus affectés ainsi qu'aux zones géographiques principalement concernées. Cette analyse s'est efforcée de prendre en compte les problématiques transversales de protection et de redevabilité à chaque étape, dans une optique de respect de la dignité et de la sécurité des personnes affectées.

L'analyse a ainsi permis d'identifier des groupes ou sous-groupes de personnes vulnérables affectés différemment par les problèmes liés à l'impact des chocs au Niger. Les principaux groupes et sous-groupes de personnes vulnérables comprennent, de manière générale, les populations des zones frontalières (Nigeria, Mali, Burkina Faso) et des zones fortement peuplées, les ménages très pauvres (HEA, EFSA), les populations hôtes vulnérables et pastorales, les populations déplacées (parmi lesquelles on retrouve les déplacés internes, les retournés et les réfugiés), les femmes enceintes et allaitantes, les enfants non accompagnés, les enfants de moins de cinq ans, les survivantes de violences basées sur le genre ainsi que les personnes vivant avec handicap. Leur vulnérabilité est principalement liée au fait d'être en situation de mouvement, à leur âge, à leur état physiologique, à leur statut socio-économique et à leur localisation. Ces

différents facteurs affectent partiellement ou totalement leur capacité de résilience et par conséquent leur capacité à accéder aux services de base et à répondre à leurs besoins vitaux à la suite de chocs.

L'analyse s'est focalisée sur les régions affectées par la crise à savoir Diffa, Tillabéri, Tahoua et de façon plus récente Maradi. Le contexte de ces régions invite à adopter une approche intégrée des crises humanitaires dans ces zones, qui prenne en compte les dynamiques sous régionales. L'analyse a aussi pris en compte les autres régions du Niger dans la mesure où celles-ci sont aussi affectées par des problématiques humanitaires dont il importe de comprendre la portée afin de prévenir une possible détérioration.

Dans la mesure du possible, les analyses quantitatives (calcul du nombre de personnes dans le besoin) et qualitatives (analyse des conséquences humanitaires) présentées ici ont été réalisées conformément à la nouvelle méthodologie d'analyse proposée au niveau global dans le cadre du processus de planification humanitaire 2020. Dans cette optique, le calcul du PIN n'a pas changé mais a été effectué à partir des chiffres actuels au 30 septembre 2019 et non à partir de chiffres projetés sur l'année 2020. Par ailleurs les



conséquences humanitaires liées aux chocs et à leur impact sur les populations, les systèmes et services et sur l'accès ont été abordées à travers une approche conjointe et multisectorielle. Enfin le suivi régulier de l'évolution de chacune des problématiques humanitaires et notamment des réalisations rattachées à chacune de ces problématiques, va être mis en place prochainement à travers la définition d'indicateurs d'analyse de la situation et de résultat. Il faut toutefois noter que des

changements méthodologiques proposés au niveau global n'ont été introduits que de façon partielle à ce stade et seront progressivement intégrés dans toute leur ampleur au cours des prochains cycles humanitaires, en fonction des données disponibles. Il s'agit notamment du calcul du PIN, de la désagrégation effective des données par âge, sexe et personnes à besoins spécifiques ainsi qu'au niveau départemental (voire dans la mesure du possible au niveau communal), notamment

grâce à la mise en œuvre d'une évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) dont la planification débutera au début de l'année 2020. Les changements qui seront intégrés progressivement incluent aussi la mise en place d'une méthodologie de calcul du ratio de population hôte affectée par la crise différenciée en fonction du contexte spécifique à chaque zone, et le renforcement des acquis et l'inclusion de la redevabilité collective à plus long terme.

Matrice de la portée de l'analyse

Groupes prioritaires

	Personnes déplacées internes	Refugiés	Migrants	Retournés	Communautés hôtes
Agadez	Non	Non	Oui	Non	Non
Diffa	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Dosso	Non	Non	Non	Non	Non
Maradi	Non	Oui	Oui	Non	Oui
Niamey	Non	Oui	Non	Non	Non
Tahoua	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Tillabéri	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Zinder	Non	Non	Oui	Non	Non



AWARIDI/DIFFA, NIGER

Des enfants des ménages du site de Awaridi. Le site a accueilli 2.182 ménages depuis Mars 2019. Photo: OCHA/Niger, Décembre 2019

1.4

Conséquences humanitaires

Les conséquences humanitaires au Niger ne sont pas seulement dues à des chocs ou à des événements particuliers, mais découlent aussi dans une large mesure des conditions de sous-développement du pays, donc dans beaucoup des cas elles sont indépendantes de la survenue d'un choc.

Parmi ces chocs on peut citer notamment les épidémies, les inondations, la sécheresse et les conflits.

1.4.1

Conséquences humanitaires liées au bien-être physique et mental

Problème critique 1:

La malnutrition aiguë et chronique due à des causes multidimensionnelles et parfois à des événements ou à des chocs spécifiques dont les effets perdurent au fil du temps.

La situation nutritionnelle reste préoccupante au Niger, car plus de deux millions de personnes sont affectées par la malnutrition.

La malnutrition aiguë (émaciation) touche, bon an mal an, 10 à 15% des enfants du Niger, et la malnutrition chronique (retard de croissance) presque la moitié d'entre eux (45,7% en 2019). D'après l'enquête nutritionnelle SMART de 2019, plus d'un enfant sur dix (10,7%) souffre d'émaciation (malnutrition aiguë), dont 2,7% sous forme sévère²¹. L'anémie touche 61% des enfants de moins de 5 ans et 49% des femmes en âge de procréer ; elle est la première cause des décès maternels au Niger (28% des causes²²).

La malnutrition aiguë comme la malnutrition chronique, influant l'une sur l'autre, ont des causes structurelles multidimensionnelles, exacerbées par des événements ou des chocs spécifiques dont les effets perdurent au fil du temps, menaçant la vie des enfants et alourdissant le fardeau des ménages. Les causes structurelles sous-jacentes incluent l'insécurité alimentaire des ménages (en particulier des ménages ruraux), la faible couverture des services de santé, d'assainissement et d'eau potable, les soins inadéquats aux mères et aux enfants (pratiques d'hygiène, alimentation du nourrisson et jeune enfant, temps consacré aux enfants, charge de travail et état psychologique des mères...). Parmi les causes fondamentales, on note l'ampleur de la pauvreté, la faible alphabétisation des mères, une forte fécondité avec un faible intervalle inter-générationnel, des normes sociales, culturelles et religieuses parfois défavorables, l'impact des changements climatiques, ainsi que certains problèmes de gouvernance (notamment dans la politique de gratuité des soins aux enfants de moins de 5 ans), avec des investissements insuffisants dans le secteur et en particulier dans la prévention.

L'insécurité, les sécheresses et les inondations qui détruisent ou gâchent les champs de culture, les mouvements de populations et les épidémies sont autant de chocs qui viennent aggraver la malnutrition au Niger, compromettant encore davantage la survie, le développement physique et le développement cognitif des enfants, hypothéquant ainsi le développement national. On estime qu'en 2019, plus d'1,3 millions d'enfants de moins de 5 ans (dont 53,5% de garçons et 46,5% de filles) auront besoin d'une assistance nutritionnelle²³.

Zones concernées

Tout le pays est concerné par la malnutrition : les régions de Maradi, Zinder, Tahoua et Diffa²⁴ semblent plus affectées par la malnutrition aiguë comme chronique, ainsi que Dosso pour la malnutrition chronique, mais les différences ne sont pas toujours significatives.

Population affectée

La malnutrition touche tous les groupes de la population, qu'ils soient des PDI, des retournés, des réfugiés ou populations hôtes. Cependant, les sous-groupes les plus concernés sont les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et allaitantes et d'autres catégories comme les personnes souffrant de VIH/ sida, tuberculose etc. Les mères qui accompagnent les enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère avec complications dans les centres de prise en charge (CRENI) sont prises en considération dans la réponse.

Vulnérabilité

La vulnérabilité à la malnutrition est essentiellement liée à l'âge (nourrissons et enfants de moins de 5 ans), à l'état physiologique (allaitement, grossesse), à un faible niveau de défenses immunitaires (maladies), à un faible pouvoir de décision et d'expression (enfants, femmes), au statut sérologique (VIH), au fait d'être déplacé (en mouvement) et, dans une certaine mesure, à l'analphabétisme.

Stratégie d'adaptation

Les populations recourent souvent à l'aménagement des jardins potagers autour de cases, à certaines plantes (moringa, etc.), à la médecine traditionnelle et à la solidarité communautaire.

Problème critique 2 :

Les populations en insécurité alimentaire (Phase 3 ou plus du CH) ont des déficits alimentaires qui se reflètent par des taux de malnutrition aiguë élevés ou supérieurs à la normale ; ou sont marginalement capables de couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.

Près de 2 millions de personnes vivent en insécurité alimentaire au Niger

L'insécurité alimentaire au Niger est une crise aiguë et chronique. Pendant la période de soudure, environ 1,133 million de personnes ont eu besoin d'une assistance alimentaire au Niger selon les dernières analyses du Cadre harmonisé de mars 2019 (phase 3 - 4), dont plus de 400 000 personnes vivent dans les zones directement affectées par l'insécurité, notamment les départements frontaliers avec le Mali et le Burkina Faso dans les régions de Tahoua et Tillabéri, ainsi que les trois départements sous état d'urgence à Diffa (Bosso, Diffa et N'Nguigmi). A ceux-ci s'ajoutent environ 216 350 réfugiés nigériens et maliens que le Niger accueille actuellement. De plus, près de 7 000 000 de personnes souffrent d'insécurité alimentaire chronique (IPC chronique en 2018).

Malgré le bilan globalement satisfaisant de la campagne agropastorale 2018/19, le Niger reste le pays avec le plus grand nombre de personnes en insécurité alimentaire dans la région du Sahel, ce qui peut être attribué en grande partie à la détérioration de la situation sécuritaire. Le lien très fort entre fragilité et insécurité alimentaire au Niger est illustré par la situation dans les zones frontalières avec le Mali, où le nombre de personnes en insécurité alimentaire en 2019 dépasse largement les chiffres observés sur la période 2014-2018, ce qui, d'après les différentes analyses effectuées, peut être directement attribué à l'impact de l'insécurité et de certaines mesures de l'état d'urgence qui affectent l'accès aux moyens d'existence. Il faut ajouter à ces différentes causes, les facteurs aggravants tels que les inondations qui détruisent ou gâchent les champs de culture, les épidémies ainsi que les mouvements des populations (Mémo aux Donateurs juin 2019, SECAL)

L'analyse des marchés (céréalière et à bétail) avant la fermeture de la frontière avec le Nigeria montrait un bon approvisionnement des marchés, en dehors des marchés situés dans les zones d'insécurité (Bassin du Lac Tchad, nord Tahoua et Tillabéri). Les prix des

GROUPES LES PLUS VULNÉRABLES

Milliers de personnes

GROUPE DE POPULATION	DANS LE BESOIN	PAR GENRE		PAR ÂGE	
		FEMMES (52%)	HOMMES (48%)	ENFANTS (55%)	ADULTES (42%) / ÂGÉS (3%)
Personnes déplacées internes	187 k	97 k / 90 k		103 k / 79 k / 6 k	
Refugiés	218 k	113 k / 105 k		120 k / 92 k / 7 k	
Retournés	30 k	16 k / 14 k		16 k / 13 k / 1 k	
Migrants	133 k	69 k / 64 k		73 k / 56 k / 4 k	
Communautés hôtes	568 k	295 k / 273 k		312 k / 238 k / 17 k	
Autres populations	1.8 M	917 k / 847 k		970 k / 741 k / 53 k	

principaux produits agricoles étaient légèrement en baisse quoique leurs niveaux actuels restent élevés pour les ménages pauvres ; les termes de l'échange bouc/céréales sont globalement en faveur de l'éleveur.

Zones concernées

La campagne agropastorale d'hivernage 2018/19 a été globalement satisfaisante avec un bilan céréalier et fourrager excédentaire de respectivement plus de 740 000 tonnes de céréales et 3 500 000 TMS. Cependant, ce bilan cache des disparités entre les régions et à l'intérieur de celles-ci, avec des régions déficitaires sur le plan agricole (Agadez et Diffa) et pastoral (Diffa, Tillabéri et Niamey). La région de Maradi, quoique considérée comme l'un des greniers du pays, fait face à des problèmes chroniques d'insécurité alimentaire. La situation zoo sanitaire est globalement calme. Toutefois, une forte mortalité des asins (60 000 ânes morts appartenant à plus de 35 000 ménages) a été observée surtout dans les régions de Tahoua, Tillabéri et Agadez.

Population affectée

L'insécurité alimentaire affecte des populations sur l'ensemble du territoire nigérien, avec une plus forte concentration (au moins 20 % de la population totale) dans les zones affectées par la fragilité et les conflits, notamment les zones frontalières avec le Mali et le Burkina Faso (Abala, Ayorou, Banibangou, Ouallam, Tassara, Tillia, Torodi), Diffa (Bosso, Diffa, Mainé Soroa, N'Guigmi) et Agadez (Bilma).

Parmi les groupes les plus concernés, nous retrouvons principalement, les ménages très pauvres (HEA, EFSA) y compris la population hôte vulnérable et pastorale, les nouveaux réfugiés (moins de trois mois), les nouveaux PDI's pauvres et ceux déplacés plusieurs fois (vulnérabilité), les nouveaux retournés (vulnérables) et les enfants non accompagnés.

Vulnérabilité

La vulnérabilité de ces personnes est liée essentiellement au fait d'être déplacé/en mouvement, au manque d'accès aux stratégies diversifiées de survie, à la séparation familiale, au rôle social/pouvoir de décision, au statut socio-économique, à la composition familiale (familles nombreuses), à la pauvreté, à l'insuffisance des moyens de production et au manque de ressources financières.

Les besoins de personnes en insécurité alimentaire sont ceux liés à l'insuffisance de leurs moyens de production et de subsistance, au manque de ressources financières, au mauvais maillage des centres de santé, au manque des infrastructures d'eau, au manque d'hygiène et assainissement, etc.

Stratégie d'adaptation

Pour assurer leur survie, des personnes s'appuient sur l'utilisation de stratégies de subsistance d'urgence et la liquidation des avoirs, les mariages précoces, le sexe de survie, l'exode rurale/migration, la solidarité, la mendicité, la réduction de nombre de repas par jour, le vol/criminalité, l'enrôlement dans les groupes armés non étatiques et dans une certaine mesure, ces personnes recourent également aux plantes et racines/termitières/consommation de la semence.

Problème critique 3 :

La mortalité et morbidité associées aux épidémies récurrentes de choléra, de méningite et de rougeole.

Près de **1 198 706 personnes** (dont 39 966 personnes handicapées et 288 951 personnes du troisième âge) sont affectées par les épidémies au Niger

Cette situation peut être attribuée aux infections liées à la faible couverture vaccinale, à l'état nutritionnel, à l'environnement (mauvaises pratiques d'hygiène, assainissement, promiscuité...),

à l'accès limité à l'eau potable et aux services sanitaires et, dans une certaine mesure aux déplacements de populations, à l'analphabétisme, au changement climatique et à la pauvreté.

Le cluster santé estime que, bien que le Niger ait connu des avancées par rapport à la réduction de la mortalité maternelle dans l'atteinte de l'ODD3 d'ici 2030, le taux de mortalité maternelle reste encore très élevé avec 520 décès pour 100 000 naissances vivantes (NV) pour une cible de 175 en 2015. En 2019, selon le bulletin de la surveillance des décès maternels, l'augmentation des décès maternels s'est accentuée de 12 % à Tillabéri et à Diffa²⁵. Le taux d'accouchements assistés, un des piliers pour la réduction de la mortalité a également chuté dans tous les départements sous état d'urgence. Le rapport sur la mortalité infantile, mentionne 5.3 millions en 2019 contre 12.7 millions en 1990 en Afrique subsaharienne. La santé de l'enfant reste aussi une préoccupation même si le Niger a fait beaucoup de progrès dans la réduction de la mortalité infanto-juvénile au point de presque atteindre l'ODD4 en 2015 avec un taux de 126 décès pour 1000NV pour une cible de 114 décès pour 1000NV en 2015.

Par ailleurs, 9 959 cas et 54 décès de rougeole ont été enregistrés dans l'ensemble du pays au 2 novembre 2019, représentant près du triple des cas pour la même période en 2018 (3 965 cas de rougeole). Quarante-cinq districts sanitaires (DS) sur 72 que compte le pays avaient atteint le seuil épidémique en mai 2019.

Un total de 1 134 cas de méningite et 81 décès ont été enregistrés en date du 2 novembre 2019, avec un taux de létalité de 7,1 %. Près de 35,6 % des cas (404 cas) ont été rapportés par la région de Tahoua suivie de Maradi (123 cas) et de Niamey (371 cas). Aucun DS n'a atteint le seuil épidémique cette année. En 2018, pour la même période, 1452 cas suspects dont 111 décès avaient été notifiés (létalité de 7,6 %), et aucun DS n'avait franchi le seuil épidémique.

En ce qui concerne le choléra, aucun cas n'a été notifié sur l'ensemble du territoire nigérien au cours de l'année 2019.

Les problèmes de santé mentale et d'ordre psychosocial de la population, aussi bien dans des situations stables que dans des contextes de conflit restent peu exploités au Niger.

Zones concernées

Bien que l'ensemble du pays soit exposé aux épidémies, ces dernières touchent plus spécifiquement les régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri. Dix-neuf districts sanitaires ont été concernés par des cas de méningite, de choléra et de rougeole ces dernières années²⁶.

Population affectée

La vulnérabilité des populations aux maladies à potentiel épidémique varie d'un groupe de population à un autre selon le type de maladie. C'est ainsi que les enfants de 6-59 mois sont plus affectés par la rougeole, pendant que le choléra affecte davantage la population âgée de deux ans et plus, les populations riveraines étant les plus exposées. La méningite quant à elle, affecte davantage la population de 15 ans et plus appartenant aux régions situées dans la ceinture africaine de la méningite. Il s'agit des populations des régions de

Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéri, et Zinder estimées à 20 971 094. Au-delà des épidémies, les femmes enceintes et allaitantes (148 937) constituent le groupe affecté par une mortalité maternelle élevée. Enfin les populations des zones fortement peuplées sont confrontées à une plus grande promiscuité du fait de l'arrivée de personnes réfugiées et déplacées, d'enfants non accompagnés et de migrants qui sont des populations plus affectées par certaines maladies mais bénéficiant d'un accès limité aux soins de qualité. C'est le cas des populations frontalières avec le Nigeria, le Burkina Faso et le Mali.

Vulnérabilité

La vulnérabilité des personnes affectées est essentiellement liée au manque de ressources financières, à la faible couverture de centres de santé, au manque d'infrastructures d'eau, aux mauvaises conditions d'hygiène et d'assainissement, à la tranche d'âge, à l'état physiologique (allaitement, grossesse), au faible niveau de défenses immunitaires, au faible accès aux services de santé, au pouvoir de décision et d'expression, au statut sérologique, au fait d'être une personne déplacée/en mouvement, à l'analphabétisme des filles et des jeunes femmes, aux barrières culturelles ainsi qu' à l'état nutritionnel et à la situation géographique.

Stratégie d'adaptation

La population recourt à la médecine traditionnelle, au fétichisme aux pratiques ancestrales et à la spiritualité, à la liquidation des biens/hypothèque/endettement et au déplacement.

Problème critique 4 :

Victimes d'incidents de protection, notamment d'enlèvements, de violences sexistes, de recrutements forcés, d'assassinats et d'engins explosifs improvisés (EELs).

Près de 1 135 471 personnes sont dans le besoin de protection

De janvier à septembre 2019, plus de 1 175 attaques et incidents de protection ont été perpétrés contre la population civile dans les régions de Diffa, Tillabéri, Maradi et Tahoua, soit plus du double des incidents relevés en 2018.

Les incidents de protection au Niger comprennent essentiellement le vol et le pillage, les agressions physiques, les attaques et les incursions, les enlèvements de personnes, les agressions sexuelles, les conflits et les tensions intercommunautaires, les EEL, les incendies volontaires, les menaces et les enlèvements de véhicules, etc. Ils sont principalement liés aux déplacements (continus, préventifs et pendulaires), au paiement de tributs et rançons, à l'abandon de villages/écoles, à la désertion, à la création de groupes d'autodéfense, aux mariages forcés, précoces ou de circonstance (femmes chefs de ménage) et dans une certaine mesure au mode de résolution des conflits (chef de ménage, etc.).

Les risques de protection pour les enfants sont entre autres : le risque d'exploitation et le travail des enfants dans les différents sites ; la malnutrition et les complications des maladies ; le risque de déscolarisation des enfants ; le risque d'agressions physiques et



AWARIDI/DIFFA, NIGER

*Photo prise lors de la visite de l'ASG pendant ses échanges avec les femmes
Photo: OCHA/Niger, Décembre 2019*

AWARIDI/DIFFA, NIGER

*Des enfants des ménages du site de Awaridi. Le site a accueilli 2.182 ménages depuis Mars 2019.
Photo: OCHA/Niger, Décembre 2019*

de blessures comme les morsures de serpent; l'égarément du fait de l'éloignement de certains pâturages par rapport au village et les enlèvements; le risque d'agressions sexuelles, y compris de viols sur mineurs, entre autre lors de la recherche du bois de chauffe à plusieurs kilomètres des sites pendant la saison des pluies ; le risque d'apatridie du fait du manque de documentation civile ; le risque de pratique de sexe de survie, surtout pour les mineurs de 13 à 18 ans, afin de subvenir aux besoins de la famille ainsi que les fausses promesses de mariage.

En ce qui concerne les VBG, les facteurs de risque restent principalement la recherche de bois, de l'eau, la condition de la femme cheffe de ménage et la promiscuité.

Au cours des huit derniers mois, les engins explosifs improvisés ont constitué une source d'insécurité et de préoccupation majeure pour les populations civiles et les acteurs humanitaires, particulièrement dans la région de Tillabéri.

Zones concernées

Les zones principalement touchées par les incidents de protection

sont les bandes frontalières avec le Mali (région de Tahoua et Tillabéri), le Burkina Faso (région de Tillabéri) et le Nigeria (régions de Maradi et Diffa). Les départements concernés de la région de Tillabéri sont Ayorou ; Abala ; Ouallam ; Baninbangou ; Bankilare ; Tera et Torodi. Les départements de la région de Tahoua sont Tillia et Tassara. Pour la région de Maradi, ce sont les départements de Guidan roundji, Guidan sory et Madarounfa qui sont affectés. Enfin, dans la région de Diffa, les départements de Chétimari, N'Guigmi, Kablewa, N'Guelbelly et Toumour sont concernés. En outre, la fréquence des enlèvements reste plus élevée à Diffa, Maradi et Tillabéri.

Population affectée

Les incidents de protection semblent affecter l'ensemble de la population, qu'il s'agisse de personnes déplacées, retournées, réfugiées ou de communautés hôtes. Toutefois, les enlèvements concernent plus spécifiquement les chefs communautaires, les femmes et les enfants et les personnes de rang économique et social élevé. Les violences basées sur le genre concernent tout particulièrement les femmes, les enfants et les adolescentes et les

adolescents (recrutement forcé).

Vulnérabilité

La vulnérabilité de ces personnes est essentiellement liée à leur situation géographique, aux déplacements/mouvements de populations, à leur statut économique et social, à leur âge et sexe, à leur handicap physique et mental, à la séparation familiale et à l'éducation (enfants non scolarisés/déscolarisés).

Stratégie d'adaptation

Le plus souvent, les communautés recourent aux déplacements continus/préventifs et aux mouvements pendulaires, au paiement de tributs et de rançons, à l'abandon des villages /écoles, à l'adhésion aux groupes d'autodéfense, au mariage forcé/mariage précoce/mariage de circonstance (par exemple dans le cas des femmes cheffes de ménage) et à la résolution des conflits.

1.4.2

Conséquences humanitaires liées aux conditions de vie

Problème critique 1 :

L'absence, l'insuffisance et l'accès limité aux services sociaux de base (notamment la santé, l'éducation et l'Eau Hygiène et Assainissement) aggravent de manière significative les conditions de vie d'une partie de la population.

L'accès limité aux infrastructures sociocommunautaires et aux services de base est un enjeu au Niger, qui affecte la capacité des populations à répondre à leurs besoins, notamment en santé, en eau et en éducation. Ces limitations sont liées à des causes structurelles ou circonstancielles ainsi qu'à des vulnérabilités collectives et individuelles.

Le maillage inégal du territoire nigérien en termes de fourniture des services sociaux de base explique que la population résidant dans certaines zones, notamment les zones rurales, dispose d'un accès restreint aux infrastructures sociocommunautaires (écoles, centres de santé, points d'eau, infrastructures collectives d'hygiène et d'assainissement). A titre d'exemple, le taux de scolarisation est relativement bas (61,5 %) dans les régions de Tillabéri, Tahoua, Diffa et Maradi en 2019. Les chiffres disponibles²⁷ montrent un taux de couverture sanitaire de 48 % au niveau national, inégalement réparti sur le territoire (taux de 47 % dans la région de Tahoua et de 38 % dans la région de Zinder²⁸). Le taux d'accès théorique à l'eau potable en milieu rural est de 46,31 %²⁹.

Par ailleurs, la détérioration de la situation sécuritaire entrave l'accès aux services de la population résidant dans les zones affectées par la crise. La fermeture de 115 écoles dans la région de Tillabéri (dont 29 ont été attaquées et 14 brûlées) est directement liée au

climat d'insécurité et à l'hostilité tangible des GANE envers les infrastructures d'éducation³⁰. La fermeture des centres de santé et des écoles est le corollaire du retrait du personnel médical et enseignant dans les zones de conflits. De plus, les contraintes en matière de déplacement, du fait de la prorogation de l'état d'urgence dans la région de Diffa, ainsi que dans les départements de Ouallam, Ayorou, Bankilaré, Abala, Banibangou, Say, Torodi, Gotheye, Tillabéri et Téra (région de Tillabéri) et dans les départements de Tillia et Tassara (région de Tahoua), et des risques d'attaque sur les routes, affectent directement la capacité des populations qui ne sont pas situées à proximité des services de base à y accéder.

Le volume élevé de déplacements du fait de la crise sécuritaire qui affecte les régions de Tillabéri, Tahoua, Diffa et Maradi engendre une saturation des infrastructures disponibles, particulièrement les infrastructures EHA. A Maradi, dans les 40 villages d'accueil enquêtés à la suite de l'arrivée de 35 000 réfugiés dans les départements de Guidan Rounджи et Madarounfa, 50 % des ménages déclarent ne pas avoir accès à une source d'eau améliorée ou jugée sûre³¹.

Zones concernées

Les zones rurales, en raison de la répartition inégale des ressources et de la concentration des services au sein des centres urbains, sont particulièrement affectées par l'absence d'infrastructures de proximité fonctionnelles dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'EHA.

Les défis d'accès aux services de base sont particulièrement aigus dans les régions affectées par les conflits. Le climat d'insécurité est en effet à l'origine de la fermeture d'établissements publics de proximité et la capacité des populations à se déplacer vers les centres urbains pour accéder aux services est amoindrie par la prorogation de l'état d'urgence dans un grand nombre de départements ainsi que par les risques d'attaques sur les voies de déplacement.

Population affectée

Bien que l'ensemble des populations nigériennes soit concerné par les questions d'accès aux services de base, certains groupes sont particulièrement affectés en fonction de leur localisation (dans les zones rurales ou dans les zones de conflit), de leur état physique et physiologique (femmes enceintes et personnes malades), de critères démographiques (enfants et femmes), socio-économiques (personnes ayant un accès réduit aux ressources financières et liquidités).

Enfin, les populations déplacées (réfugiés, déplacés internes et retournés) et les communautés accueillant ces populations rencontrent des difficultés plus élevées d'accès aux services en raison de la pression accrue sur les infrastructures disponibles.

Vulnérabilité

Le statut de déplacement de la personne, la localisation dans une zone rurale ou dans une zone marquée par l'insécurité, l'état physique et physiologique (maladie, grossesse et allaitement, handicap, statut sérologique) et le statut socio-économique (pauvreté, pouvoir de

décision) sont autant de vulnérabilités qui influencent la capacité individuelle à accéder aux services de base dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement. Parallèlement, les lacunes en termes de provision de services institutionnels et de base sur l'ensemble du territoire nigérien expliquent la persistance structurelle de besoins dans les secteurs susmentionnés.

L'insatisfaction des besoins dans ces secteurs, pourrait avoir des implications sur le bien-être physique et mental des populations à moyen-terme si les dispositions de riposte ne sont pas prises. Dans ce cadre, les personnes affectées ont besoin de bénéficier d'un accès sécurisé à des infrastructures de santé, d'éducation de proximité et gratuites.

Stratégie d'adaptation

Une partie de la population recourt le plus souvent à la consommation d'eau non potable, aux pratiques traditionnelles surtout pour la santé, à la défécation à l'air libre, à la vente de biens (y compris les biens non alimentaires et/ou certains éléments du kit abri) pour faire face aux dépenses, au mariage précoce, au sexe de survie pour les questions de protection, aux emprunts et endettement pour bénéficier des services sociaux, à la non scolarisation des enfants, à l'exode rural et parfois à braver la peur pour rejoindre le centre de santé.

Problème critique 2 :

L'accès limité aux moyens de subsistance, ainsi que la réduction de leur pouvoir d'achat, obligent une partie de la population à mettre en œuvre des stratégies d'adaptation impactant négativement leurs conditions de vie.

L'agriculture et le pastoralisme sont les activités de subsistance qui prévalent au Niger. Elles sont caractérisées par des méthodes traditionnelles (cultures pluviales, élevage extensif) qui se conjuguent à des aléas climatiques importants (fortes variations de pluviosité d'une année sur l'autre ainsi que des occurrences d'inondation et de sécheresse expliquant de faibles campagnes agricoles dans certaines régions. Les départements d'Ayorou, Bankilare, Ouallam, Téra, Tillabéri, Gotheye, Tahoua, Tchintabaraden, Abalak, Ingall, Tchirozénie, Aderbissinat, Konny, Madaou, Dakoro, Guidan-Roumji, Madarounfa, Tessaoua, Takieta, Mirriah, Kancé, Dungass, Diffa, N'Guigmi et Bosso ont ainsi été caractérisés comme des zones à risque élevé de choc naturel (inondation ou sécheresse)³². La détérioration progressive de l'environnement, manifesté par la déforestation, la dégradation des terres arables, les difficultés accrues d'accès à l'eau et la concurrence des éleveurs et des agriculteurs dans les zones arides, impacte par ailleurs la capacité des populations pratiquant les activités agropastorales à accéder à des ressources suffisantes pour répondre à leurs besoins.

Le climat d'insécurité et les phénomènes de déplacements tendent à aggraver les difficultés des ménages agro-pastoraux dans les zones affectées par les conflits. En effet, l'arrivée de déplacés accroît la pression sur les terres cultivables et les ressources en eau, à l'origine de tensions entre les communautés et notamment entre les éleveurs et les agriculteurs. Par ailleurs les contraintes en termes de

déplacement induites par l'état d'urgence et l'insécurité se répercutent sur l'accès aux marchés et aux opportunités de vente et d'achat des produits de la récolte ou de l'élevage. L'insécurité alimentaire (phases 2 et 3) qui caractérise fréquemment certaines parties des régions de Tillabéri, Tahoua et Diffa est en partie liée à la perturbation des moyens d'existence liée à la crise et à la dépendance accrue des ménages au travail journalier ou au petit commerce³³. Bien que les prix des céréales restent globalement stables, l'insécurité et l'occurrence d'attaques expliquent aussi la hausse relative du prix du mil par rapport à la moyenne des cinq dernières années dans les régions de Diffa et Tillabéri³⁴, qui peut être attribuée aux difficultés accrues d'approvisionnement.

Cette dépendance aux activités agropastorales est par ailleurs liée au manque d'opportunités économiques qui permettraient une diversification des revenus et un accès amélioré aux ressources pécuniaires. Le faible niveau d'éducation qui caractérise les ménages agricoles, avec un taux d'accès à l'éducation de 11,4 % seulement parmi les chefs de ménages agricoles pauvres³⁵, et les opportunités réduites en termes d'emploi salarié, qui se traduit par un taux de chômage global de 17 % (UNDAF 2019-2021), révèlent ces barrières en termes d'accès à des moyens d'existence diversifiés. L'enjeu d'accès aux ressources pécuniaires est d'autant plus crucial étant donné la réduction du pouvoir d'achat qui résulte de la variation et de l'instabilité du taux de change et de la baisse de la valeur de la monnaie, tels qu'identifiés à Diffa³⁶.

Ces difficultés d'accès aux moyens de subsistance et la réduction subséquente du pouvoir d'achat ont des conséquences directes sur les conditions de vie des populations, à l'origine de stratégies d'adaptation négatives dont la perpétuation pourrait impacter l'intégrité physique et mentale des personnes qui les pratiquent. Ces stratégies d'adaptation incluent notamment la diminution de la qualité et de la quantité des vivres consommés, l'emprunt et l'endettement ainsi que la vente des moyens de production et du bétail, des abris et biens non alimentaires. Le recours à la mendicité, au vol, au sexe de survie ou au mariage précoce afin de parer à ces lacunes sont aussi des stratégies d'adaptation négatives ayant des implications considérables en termes de protection et de respect de la dignité des personnes. Ces difficultés accentuent par ailleurs la dépendance des populations affectées aux dons, aux prêts et à l'assistance humanitaire et ne favorise pas l'autonomisation et l'installation durable des populations déplacées.

Zones concernées

Les zones les plus concernées par les défis d'accès aux moyens de subsistance sont les zones rurales et particulièrement les zones rurales concernées par la sécheresse et les inondations. Le Niger comptait ainsi 211 000 sinistrés, 57 morts et 16 375 maisons détruites suites aux inondations en septembre 2019³⁷. Par ailleurs les mesures d'état d'urgence tendent à diminuer la capacité des populations à mener les activités économiques habituelles dans la région de Diffa ainsi que dans les départements de Ouallam, Ayorou, Bankilaré, Abala, Banibangou, Say, Torodi, Gotheye, Tillabéri, Téra, Tillia et Tassara à Tillabéri et Tahoua.

Population affectée

Les difficultés d'accès aux moyens de subsistance concernent en particulier les populations résidant dans les zones rurales dépendant des activités agricoles et ce, surtout en période de soudure. Par ailleurs, certains facteurs de vulnérabilités affectent en particulier certains groupes de population et aggravent leur situation en termes de moyens de subsistance et de pouvoir d'achat. Les groupes concernés sont notamment les déplacés internes, réfugiés et retournés ayant perdu leurs ressources au cours de déplacements récents, les familles nombreuses requérant un apport plus élevé en termes de ressources de subsistance, les populations résidant dans les zones inondables et les personnes à besoin spécifiques n'ayant pas la capacité physique ou mentale d'accomplir certaines tâches dans le cadre de travaux agricoles, pastoraux ou rémunérés.

Vulnérabilité

Les besoins prioritaires pour les personnes affectées sont liés à la difficulté d'accès aux moyens de subsistance. Les facteurs de vulnérabilité tels que la localisation, le contexte rural ou urbain, le genre (les femmes ayant un accès moindre aux moyens de production) et le statut socio-économique sont à prendre en compte, ainsi que le climat sécuritaire dans certaines zones, qui accentuent les difficultés en termes d'accès aux moyens de subsistance pour les habitants de ces zones.

Stratégie d'adaptation

Pour faire face à ces besoins, la population affectée développe comme stratégie la diminution de la qualité des vivres et de la fréquence des repas, l'emprunt et l'endettement auprès de la famille et de proches, la vente des moyens de production, la migration économique (force de travail) et/ou l'exode rural, les stratégies de subsistance d'urgence et la liquidation des avoirs, les mariages des enfants, le sexe de survie, la réduction de la portion alimentaire, l'emprunt de la nourriture, la vente de leurs actifs, la restriction de la consommation des adultes pour subvenir aux besoins des enfants, la vente des biens non alimentaires) et/ou d'une partie du kit abri, le vol, la mendicité et l'exécution de travaux journaliers, etc.

Problème critique 3 :

L'absence de logement décent accroît la vulnérabilité d'une partie de la population déplacée dans un contexte où les mesures visant à garantir la protection sont déjà limités.

En raison de l'évolution de l'environnement sécuritaire très volatile au Niger et des nombreux aléas climatiques, entraînant des déplacements précipités, les populations sont susceptibles de se retrouver sans logement décent dans les régions affectées par les conflits. Les évaluations multisectorielles rapides effectuées par le mécanisme de réponse rapide (RRM) dans différentes localités (Hamatey, Kabebangou, Banibangou et Sinégodar) du département de Banibangou suite à des mouvements de populations montrent que parmi des centaines de personnes déplacées résidant sur ces sites, aucune ne disposait d'un abri au mois de juillet 2019³⁸. L'absence de logement décent a un impact direct sur la capacité des populations à vivre dans des conditions décentes et respectueuses des principes

de sécurité et de dignité. Le fait de dormir dehors (en raison d'un abri trop petit pour accueillir l'entièreté du ménage ou d'absence d'abri), d'avoir un abri endommagé ou sans clôture ou porte expose en effet les membres des ménages à des risques de vol, de pillage ou de violence.

Les déplacements fréquents et le retour de population dans certaines zones provoquent des tensions entre communautés. Ces tensions peuvent être en partie expliquées par des difficultés pour accéder aux services d'état civil et un manque d'information et de communication sur l'importance des documents fonciers, mais aussi souvent par la pression accrue qu'exercent les nouveaux arrivés sur des ressources existantes déjà faibles. Selon une étude menée dans la région de Diffa, 39 % des terrains sur lesquels habitent les réfugiés, déplacés internes et retournés appartiennent à l'état et 30 % à la communauté hôte ce qui montre une grande précarité vis-à-vis de la délocalisation ou de l'éviction³⁹. Des tensions peuvent aussi apparaître lorsque des familles retournent après un long séjour et réclament de récupérer les terres familiales occupées dorénavant par les membres de la communauté. De plus, les populations déplacées dans les zones en crise risquent d'occuper des infrastructures publiques ce qui peut susciter des tensions avec la communauté locale.

En raison du manque de structure sanitaire, en période de grande chaleur et de saison des pluies, le manque d'abri peut accroître l'exposition des personnes vulnérables et notamment des enfants aux maladies. On assiste par ailleurs à une détérioration rapide des abris d'urgence suite aux aléas climatiques et un retard dans le renouvellement des abris. Le Niger est l'un des pays sahéliens les plus exposés aux risques d'inondations dans la région du Sahel. En 2019, il était estimé que 21 660 maisons ont été détruites suite aux inondations⁴⁰. Suite à la perte de leur logement, le manque de matériaux solides pousse les populations à construire des abris de fortunes précaires et fragiles. Dans la région de Diffa, 67 % des matériaux utilisés sont les branchages et du carton et 76 % des abris ne font qu'une pièce⁴¹. Ces mauvaises conditions de logement accroissent les risques en matière de santé et de protection pour les personnes concernées. Face aux besoins importants, les restrictions d'accès humanitaire dans certaines zones à risque affectent notamment la capacité des acteurs humanitaires à procéder aux distributions d'abris d'urgence. Pour le seul mois d'octobre 2019, plus de 425 missions pour assister les personnes vulnérables des régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri ont été annulées suite à l'imposition des escortes armées aux acteurs humanitaires.

Zones concernées

Les zones accueillant un grand nombre de déplacés sont particulièrement concernées par le manque de logements décents et l'augmentation de la vulnérabilité d'une partie de la population déplacée, notamment à Diffa, Maradi, Tillabéri et Tahoua.

Par ailleurs les habitants des zones inondables sont aussi particulièrement vulnérables vis à vis de la perte de logement décent. Les communes d'Ayorou, Bankilare, Tera, Tillabéri, Ouallam, Gotheye, Kollo, Boboye, Say, Falmey, Tahoua, Tchitabaraden, Abalak, Tahoua, Konny, Madahoua, Dakoro, Guidan Roumji, Madarounfa, Tessaoua,

Takieta, Mirriah, Kancé, Dungass et Bosso ont ainsi été identifiées comme des communes avec un risque élevé d'inondation lors de l'analyse intégrée du contexte¹⁶.

Population affectée

Les populations affectées sont les ménages et les personnes déplacés à la suite d'un conflit, d'une catastrophe naturelle, et les sinistrés des inondations. Les réfugiés apparaissent particulièrement vulnérables du fait d'un manque de documentation civile mais aussi des barrières culturelles et linguistiques qui peuvent entraver leur capacité d'accès au logement. Au sein de ces groupes, certains sous-groupes apparaissent exposés à des risques plus importants en lien avec l'absence de logement décent et notamment les enfants, les jeunes filles et les femmes (risques d'enrôlement, d'agressions sexuelles, d'apatridie, d'enlèvement etc.).

Vulnérabilité

Les personnes qui semblent avoir les besoins les plus importants en termes d'accès à un abri d'urgence ou durable sont les personnes exposées aux exactions des GANE du fait des enjeux de protection et de sécurité importants liés à l'accès au logement. Dans de nombreux cas, le déplacement précipité entraîne la perte de l'abri et se traduit par un besoin d'abris d'urgence ou d'abris durables adapté à la taille du ménage. Selon une étude menée dans la région de Maradi en août 2019, 62 % des ménages résidant dans les villages d'accueil des réfugiés rapportent habiter dans une surface inférieure à 3,5m² par personne⁴². Il a par ailleurs été rapporté que des membres de ménages déplacés, notamment des hommes, dorment dehors ou sous des arbres afin de céder la place aux femmes et aux enfants sous les abris. Même si des assistances en kits abris ont été effectuées en 2018 dans la région de Tillabéri et Tahoua, les matériaux se sont dégradés et de nombreux abris nécessitent d'être réparés ou changés⁴³. 69 % des ménages ont indiqué habiter dans un abri en mauvais état ou totalement détruit dans les villages d'accueil de la région de Maradi.

Stratégie d'adaptation

En matière de logement, les populations concernées recourent à la construction d'abris de fortune (précaires), à l'occupation d'infrastructures publiques, au partage de l'espace de vie avec une famille d'accueil et/ou une autre famille déplacée (promiscuité), au mariage d'enfants, au mariage de circonstance, au sexe de survie, au déplacement à répétition / exode rural, aux emprunts et endettements et voire même au fait pour les hommes de passer la nuit dehors ou sous les arbres pour céder les abris aux femmes et aux enfants.

1.4.3

Conséquences humanitaires liées à la résilience

Problème critique 1 :

Les populations déplacées ont une capacité limitée d'adaptation à un environnement qui leur est étranger.

Au Niger, près de 450 000 personnes déplacées et 153 680 personnes migrantes ont besoin d'une assistance humanitaire⁴⁴

Ces déplacements de populations, du fait des causes décrites en amont, ont pour conséquence la perte individuelle ou collective de la capacité des populations à réagir ou résister aux chocs. Cette situation est aggravée par l'état d'urgence et l'ensemble des mesures sécuritaires décrites qui sont associées.

La situation de déplacement continu et prolongé des populations impacte une situation environnementale déjà précaire du fait de l'ampleur de la dégradation des terres, de la faible préservation de la biodiversité, des difficultés pour une gestion durable des ressources en terres et en eaux, ainsi que des capacités limitées à faire face aux défis émergents de l'impact du changement climatique. On note que le rythme annuel de déforestation, estimé à 100 000 hectares, est essentiellement dû aux activités agricoles et à l'exploitation du bois comme source d'énergie domestique⁴⁵.

Zones concernées

Au Niger, les déplacements sont majoritairement concentrés dans la région de Diffa au Sud-Est du pays, dans la bande frontalière avec le Mali et le Burkina Faso (régions de Tillabéri et Tahoua) et dans la région de Maradi. Ces zones sont dites « de concentration humanitaire » suite à la présence significative des acteurs humanitaires. Au Nord, la région d'Agadez reste une plaque tournante des migrations économiques vers l'Algérie, la Libye et l'Europe

Populations affectées

Les régions de Diffa, Tillabéri, Tahoua et plus récemment Maradi sont les plus affectées. Les groupes concernés sont les déplacés, les réfugiés et les populations hôtes sans distinction d'âge, de sexe ni de handicap. Toutefois, la couche la plus vulnérable est constituée de femmes et d'enfants.

Vulnérabilité

Les personnes déplacées ont des besoins urgents dans presque tous les secteurs. Dans certaines zones enclavées de Diffa, Tillabéri et Tahoua, les personnes affectées n'ont reçu aucune assistance à ce jour. Ces personnes ont essentiellement besoin de protection et de recouvrer un peu de dignité. Certains jeunes (réfugiés) font face aux barrières linguistiques et à la différence des programmes dans le secteur de l'éducation.

Stratégie d'adaptation

Les mécanismes de survie auxquels ces populations ont recours

comprennent la diminution de la qualité des vivres, l'emprunt à la famille et aux proches, l'endettement, l'utilisation de stratégies de subsistance d'urgence et la liquidation des avoirs, la liquidation des stocks (qui entraîne des périodes de soudure plus lourdes), les vols et la criminalité, la mendicité et les déplacements vers des parents et proches de la famille.

Problème critique 2 :

Les habitants des zones frontalières avec le Nigéria, le Mali et le Burkina Faso voient leurs ressources pour faire face à des situations de plus grande précarité diminuer en raison des extorsions dont ils sont victimes et en raison de la pression démographique accrue du fait des déplacements de populations.

La présence soutenue des groupes armés non étatiques et la récurrence des actes de banditismes armés dans les régions affectées par le conflit expliquent que les populations soient victimes d'exactions impliquant notamment les vols (biens, bétails, réserves alimentaires), extorsions de fonds, enlèvement contre rançons et la pratique de la zakat. Plus de 1 175 attaques et incidents de protection ont été recensés à Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi depuis le début de l'année 2019. Ces événements tendent à accroître la précarité des ménages qui voient leurs ressources diminuer. La capacité de résilience de ces ménages est ainsi réduite, impliquant que l'occurrence de chocs dans ces régions pourrait avoir un impact d'autant plus sévère sur leur intégrité physique et mentale et leurs conditions de vie. Cette diminution des ressources de réserve est en effet d'autant plus problématique que ces zones sont aussi vulnérables face à d'autres types de chocs tels que les inondations ou la sécheresse. Cette situation, qui s'explique en partie par la difficulté de maintenir la sécurité dans ces espaces transfrontaliers, peut par ailleurs encourager les communautés locales à collaborer avec les groupes armés, et ainsi s'exposer à des risques importants en termes de protection.

Les déplacements de populations tendent aussi à impacter négativement la capacité de résilience des populations du fait d'une pression démographique accrue sur les ressources financières et matérielles des ménages. Les volumes des déplacements sont particulièrement importants dans les régions de Diffa (109 000 depuis le début de l'année 2019), Tillabéri et Tahoua (80 000 depuis le début de l'année 2019) et Maradi (arrivée de 40 000 réfugiés nigériens depuis mars 2019). L'accueil des déplacés et des réfugiés au sein de ménages vulnérables se traduit par une diminution des réserves financières ou des vivres afin de soutenir les populations accueillies. Dans les 40 villages d'accueil évalués par le RRM dans la région de Maradi, 73% des ménages non-déplacés en moyenne accueillent des réfugiés. Cette mise à contribution des communautés locales a un impact important sur les ressources, notamment en termes d'eau, hygiène et assainissement, d'abris, de santé et, particulièrement en période de soudure où les conditions d'accès à l'alimentation sont plus précaires. Le pourcentage de ménages indique que les adultes ne consommant qu'un seul repas est ainsi passé de 9 % à 28 % suite à la crise.

Parallèlement à cet impact sur les réserves individuelles, le volume

important des déplacements dans certaines zones affecte la disponibilité des ressources naturelles dans leur ensemble (eau potable, terres agricoles, terres de pâturage). Le fait que 43 % des ménages évalués à Maradi disent attendre en moyenne plus de 30 minutes au point d'eau manifeste aussi cette pression accrue sur les ressources disponibles suite à l'arrivée des réfugiés. La surexploitation des terres liées à la promiscuité entre éleveurs et agriculteurs et le recours à des pratiques d'agriculture et d'élevage non durables (culture sur abattis brûlés, surpâturage) pourraient se traduire par une réduction des ressources agricoles et pastorales, et subséquemment, par une vulnérabilité accrue aux chocs alimentaires.

Zones concernées

Au sein des régions affectées durablement par l'insécurité (Tillabéri, Tahoua et Diffa), les communes frontalières recensent le nombre le plus important d'incidents de protection qui traduit une vulnérabilité plus grande face aux groupes armés non-étatiques résidant au niveau des bandes frontalières. Les communes d'Inates, Banibangou, Abala, Ouallam, Ayérou, Tillia et Tassara à la frontière malienne et les communes de Djagourou, Torodi, Bankilare Téra, Makolondi, à la frontière du Burkina Faso apparaissent particulièrement exposées aux exactions des groupes armés en provenance de ces deux pays voisins. De même, les communes de Gueskérou, Bosso, Toumour, Diffa, Chetimari et Maine Soroa (région du Diffa) situées à la frontière du Nigéria enregistraient le plus grand nombre d'incidents de protection et ainsi une plus grande vulnérabilité aux exactions, entre janvier et juin 2019.

Ces communes sont par ailleurs des communes privilégiées d'accueil des déplacés internes et des réfugiés, ce qui accroît la pression sur les ressources naturelles, matérielles et financières disponibles. C'est aussi le cas des communes de Guidan-Roundji, Guidan Sori, Gabi, Safo, Madarounfa et Tibiri, communes d'accueil des réfugiés nigériens dans la région de Maradi.

Populations affectées

S'il importe de noter que l'ensemble des populations résidant dans les zones affectées par le banditisme ou la présence de groupes armés est vulnérable face aux exactions, l'impact de celles-ci sur les ressources disponibles pour faire face à de potentiels chocs est particulièrement crucial pour les populations les plus pauvres et ne bénéficiant pas d'une capacité de diversification des moyens de subsistance. Par ailleurs, il apparaît que les populations non-déplacées dans les régions de Tillabéri, Tahoua, Maradi et Diffa sont particulièrement touchées par les exactions des groupes armés. Le monitoring de protection effectué en août 2019 dans les départements de Tillia et Tassara permettait notamment de noter que 65 % des victimes d'incidents de protection sont issues de la communauté hôte.

L'ensemble de la population résidant dans les villages d'accueil des déplacés est aussi particulièrement susceptibles de pâtir d'une capacité de résilience diminuée du fait d'une pression accrue sur les ressources, notamment en termes d'eau, de santé et de sécurité alimentaire. Les ménages agriculteurs et pastoraux peuvent ainsi voir leurs ressources diminuer du fait de la promiscuité des agriculteurs

et éleveurs dans ces zones, tandis que les ménages d'accueil les plus pauvres doivent entamer leurs réserves financières ou alimentaires afin de subvenir aux besoins des populations accueillies.

Vulnérabilité

Les personnes affectées par une diminution de leurs ressources naturelles, matérielles et financières, réduction liée aux impacts de la crise sécuritaire qui affecte une partie du Niger ont des besoins importants en termes de protection. Ces besoins concernent l'ensemble des populations résidant dans ces zones et plus particulièrement les personnes vulnérables en matière de protection, du fait de leur genre, âge ou état physique et physiologique. Par ailleurs, la vulnérabilité accrue des ménages résidant dans les communes rurales frontalières du Niger, du Mali et du Burkina Faso manifeste un besoin de désenclavement de ces zones, afin de garantir l'accès aux services, aux centres urbains ainsi qu'aux mécanismes de protection disponibles (forces de sécurité, services légaux).

Stratégie d'adaptation

Les stratégies d'adaptation adoptées pour faire face à cette diminution des ressources fragilisent d'autant plus la capacité de résilience des ménages. Le recours pour certains à l'emprunt, à l'endettement, à la liquidation des avoirs et des stocks de bétails et de grains pour compenser la diminution des ressources impliquent que les ménages auraient une capacité amoindrie à faire face à des chocs éventuels tels que des dégâts sur la production, les abris ou les infrastructures liés aux aléas climatiques. D'autres collaborent avec les GANE et/ou des groupes d'autodéfense pour survivre.

Problème critique 3 :

Les conséquences des changements climatiques

En général, les changements climatiques entraînent un manque de ressources en eau et la perte de la biodiversité.

L'agriculture au Niger est principalement pluviale et les cultures vivrières céréaliers constituent la base de la production⁴⁶. Elle est caractérisée par la persistance des systèmes de production traditionnels extensifs, la baisse progressive des rendements, les coûts élevés des moyens de production et le faible niveau des prix aux producteurs⁴⁷. Elle représente plus de 40 % du produit intérieur brut national. La performance du secteur agricole est néanmoins rendue instable du fait de sa forte exposition aux changements climatiques. Les occurrences de sécheresse et d'inondation affectent les revenus des ménages, impactent la performance du secteur agricole, l'équilibre budgétaire de l'Etat et le taux de croissance économique du Niger. La dégradation des terres peut accroître l'impact des chocs naturels et contribuer grandement à l'insécurité alimentaire par un manque de production agricole. En ce sens, elles contribuent à réduire la capacité de résilience des ménages face à l'impact des chocs humanitaires à l'échelle individuelle et collective.

Le changement climatique peut par ailleurs avoir un impact important sur la précarisation des ménages éleveurs. Il joue un rôle dans le développement de pathologies climato-sensibles, comme l'apparition de la fièvre de la Vallée du Rift en 2016. Les ménages pastoraux sont aussi amenés à quitter les routes traditionnelles de transhumance et

à descendre précocement vers les zones agricoles. Ce phénomène est lié à l'évolution de facteurs écologiques tels que la perte de la diversité floristique et faunique et la perturbation du bon déroulement du cycle végétatif des cultures et des herbacées fourragères en lien avec la répartition spatio-temporelle erratique de la pluviométrie. Enfin, les importantes sécheresses et la réduction de la taille des cheptels modifient les habitudes de vie de certaines populations en forçant à se semi-sédentariser ou à participer à l'exode rural vers les villes, en quête d'emplois saisonniers ou durablement vers d'autres pays tels que le Nigeria et le Cameroun à la recherche de nouvelles terres de pâturage. L'ensemble de ces facteurs joue un rôle négatif sur les élevages qui se traduit par une dégradation des conditions de vie des ménages à moyen-terme.

Zones concernées

Il y a une forte vulnérabilité à l'échelle du pays, excepté au sud de la région de Maradi, dans certains départements à Tahoua et dans la région d'Agadez. Cela est lié à une très faible production de biomasse depuis quelques années augmentant fortement la vulnérabilité des communautés pastorales. La production de biomasse à Tessaoua et à Zinder en 2019 s'est détériorée par rapport à la même période en 2018 et celle dans les zones agro-pastorales de Tillabéri, du sud de Tahoua et de Diffa est inférieure à la normale⁴⁸.

Toutes les zones agropastorales sont touchées par les chocs tels que les inondations, sécheresses etc. En période de sécheresse, l'avancé s'étend de presque un kilomètre carré par an. Il y a une forte vulnérabilité des régions de Tillabéri et Tahoua face à la sécheresse. Les départements de Dakoro, Tahoua et Ouallam ont des niveaux très élevés d'insécurité alimentaire et des risques de chocs naturels très élevés. Les départements de Keita, Bagaroua, Filingué, Bani Bangou et Kollo ont des niveaux inférieurs mais relativement élevé⁴⁹.

Le pays est également touché par des inondations abondantes lors de la saison des pluies. Elles sont récurrentes et dues aux crues et au débordement des rivières comme par exemple les zones à l'ouest du pays⁵⁰ principalement touchées par les crues avec un risque élevé de plus de 7 sur 10⁵¹.

Population affectée

Les changements climatiques impactent tous les groupes de la population mais les ménages agriculteurs et pastoraux en sont particulièrement vulnérables. Plus de 80 % de la population pratique le pastoralisme et l'agro-pastoralisme au Niger. Du fait de la surexploitation de plus en plus forte des ressources naturelles (terres, eaux, biodiversité), ces populations sont particulièrement vulnérables, ceci entraîne l'aggravation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

Vulnérabilité

La vulnérabilité est essentiellement liée à la caractéristique pluviale des systèmes de production des moyens de subsistances ; à des systèmes d'irrigation peu développés ; aux techniques d'exploitation rudimentaires (de petites exploitations familiales pratiquent l'agriculture sans recours à la mécanisation), à la variation imprévisible des aléas climatiques et à l'insécurité alimentaire liés aux incertitudes de saisonnalité.

Conjuguée d'une part à la déforestation et d'autre part aux pratiques d'agriculture et d'élevage non durables qui sont de surcroît impactées par la difficulté des populations d'obtenir des financements, les phénomènes climatiques ont de lourdes conséquences sur les moyens de subsistance agricoles et pastoraux⁵².

Stratégie d'adaptation

Face aux phénomènes progressifs de raréfaction des ressources agricoles et de bétail, les populations sont amenées à recourir à des stratégies de subsistance d'urgence telles que la liquidation des avoirs et des stocks (à prix très réduits), le déplacement ou l'endettement qui affectent durablement leurs capacités de résilience face aux chocs.

Problème critique 4 :

La pauvreté et la faible couverture des services financiers de proximité

Elle concerne toutes les régions du Niger. Cette pauvreté est surtout marquée chez les populations des zones rurales et elle se traduit par un PIB par tête d'habitant de 370 USD et un indice de développement humain de 0,348. (Rapport sur le développement du PNUD en 2015)

Populations affectées

La pauvreté touche les différents groupes et sous-groupes de la population. Elle pousse à la marginalisation de certains groupes vulnérables tels que les femmes cheffes de ménage, les personnes vivant avec un handicap, les enfants non accompagnés, les personnes déplacées particulièrement en milieu rural. L'appartenance simultanée à l'un de ces groupes vulnérables renforce la probabilité d'exclusion et de discrimination sociale et économique⁵³.

Cette vulnérabilité est aggravée entre autres par l'analphabétisme, l'enclavement (mauvaise couverture des moyens de communication tels que routes et téléphones), la mauvaise couverture du réseau électrique, le faible rendement agricole qui ne permet pas d'accéder à des ressources pécuniaires importantes pour les ménages agricoles, le faible niveau d'éducation et de formation, les opportunités économiques limitées entraînant un fort taux de chômage et une pauvreté monétaire accrue et par une faible couverture des services financiers de proximité.

Vulnérabilité

Ces personnes ont besoin d'un soutien pour renforcer leur capacité de résilience et leurs moyens de subsistance, pour disposer d'un accès aux services sociaux de base et de la facilité de relance de certaines activités économiques. Elles ont également besoin d'un appui pour renforcer les moyens de production agropastorale ainsi que de davantage d'équité dans le soutien aux moyens d'existence.

Stratégie d'adaptation

Les populations recourent à la solidarité communautaire, à la tontine, à l'endettement et parfois même à la liquidation de leurs stocks.

1.4.4

Conséquences humanitaires liées à la protection (Voir annexe 1)

La situation en termes de protection est préoccupante dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso. Les problématiques majeures de protection sont les incidents sécuritaires (agressions physiques, enlèvements, vols et pillages), les difficultés d'accès aux services de base et à la documentation légale ainsi que les tensions communautaires. Des groupes vulnérables tels que les femmes et les enfants sont particulièrement affectés et confrontés à des problèmes spécifiques. Les préoccupations majeures en termes de protection de l'enfance sont notamment le risque d'enrôlement par les groupes armés (une vingtaine de cas de détention ont été répertoriés au Mali), les agressions physiques dont les enfants sont victimes ainsi que les difficultés d'enregistrement des naissances qui peuvent engendrer des difficultés lors de l'inscription des enfants à l'école par exemple. En matière de violences basées sur le genre, les mariages précoces et forcés persistent dans la région ainsi que les agressions physiques qui ciblent les femmes.

A Diffa, 115 incidents de protection ont été rapportés en août 2019 par le cluster protection. Toutes les couches de la population sont affectées par ces incidents avec en majorité les autochtones, suivis par les populations déplacées internes. A Maradi, le monitoring de protection du mois d'octobre 2019 indique que c'est la population hôte qui est la plus affectée depuis le mois d'août.

De manière générale, il faut noter que la récurrence de la crise a pour conséquences la perte individuelle ou collective des capacités de réaction ou de résistance aux chocs de protection par les populations affectées.

Leurs besoins portent principalement sur l'accès aux services sociaux de base, à la protection contre les risques de violations de droits humains, ainsi que sur le risque d'abus et d'exploitation, le renforcement d'un environnement de protection ainsi que la recherche active de solutions durables.

Comme pour les autres conséquences humanitaires, les populations affectées cherchent à se protéger en recourant entre autres aux déplacements, déplacements préventifs et mouvements pendulaires, au paiement de tributs et de rançons lors des enlèvements, à l'abandon de village /école, à la mise en place de groupes d'autodéfense, aux mariages forcés, précoces et de circonstance (femmes cheffes de ménage) et à la résolution des conflits (recours au chef de ménage, etc.)

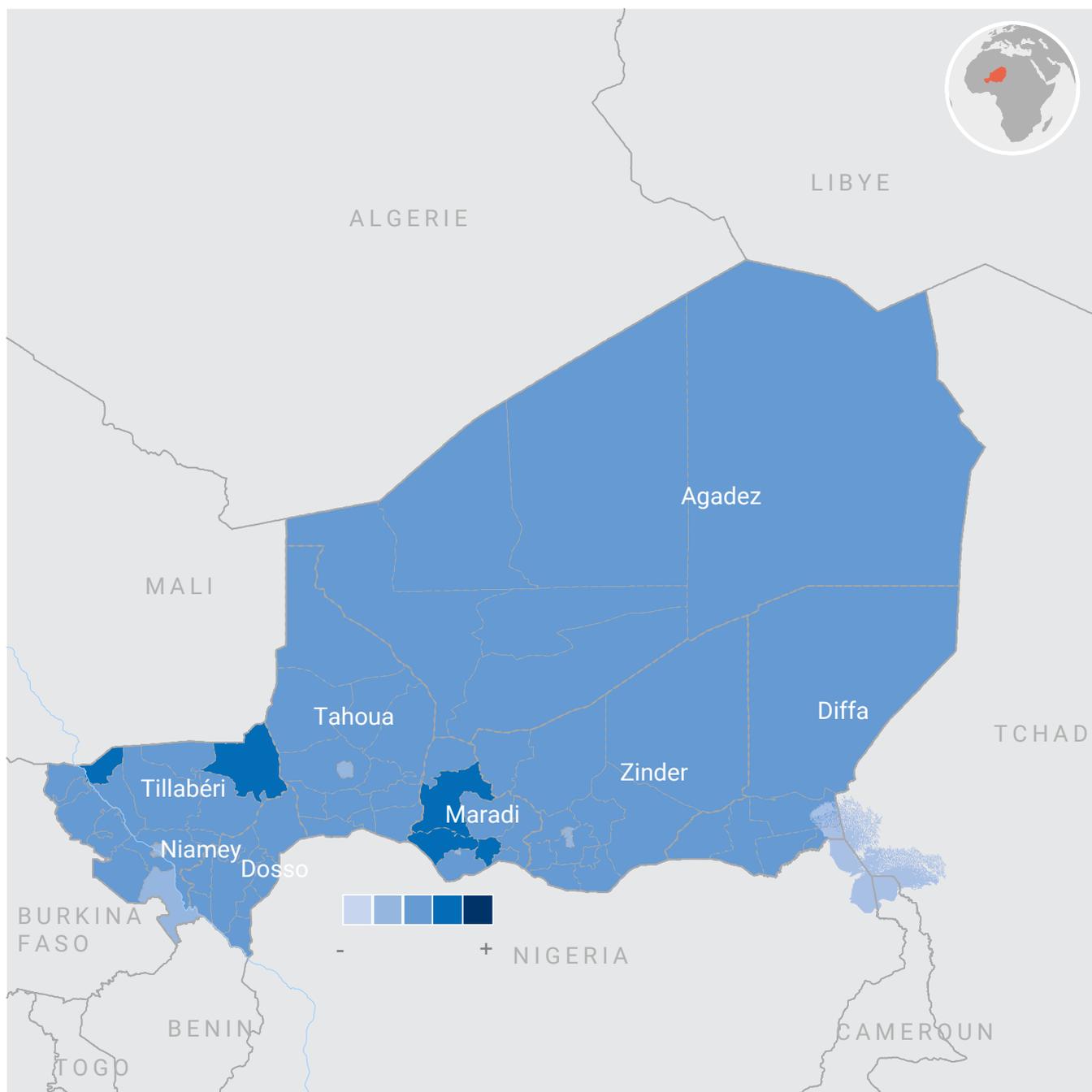
1.5

Sévérité des besoins

PERS. DANS LE BESOIN

2.9M

Sévérité intersectorielle des besoins



Les frontières, les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas la reconnaissance ou l'acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

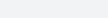
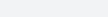
1.6

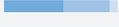
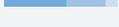
Personnes dans le besoin

Le nombre de personnes dans le besoin est calculé en sélectionnant, pour chaque région, le secteur qui a identifié le plus grand nombre de personnes dans le besoin. Le total des personnes dans le besoin au niveau national est obtenu en faisant la somme des secteurs sélectionnés.

Personnes dans le besoin par département

Millions/milliers de personnes

RÉGION	POPULATION TOTALE	PERSONNES DANS LE BESOIN	VARIATION COMPARÉ À 2019 (%)	PAR GENRE FEMMES / HOMMES (51%/49%)	
Agadez	606 k	101 k	99% ^	52 k / 49 k	
Dosso	2.6 M	180 k	28% ^	92 k / 88 k	
Diffa	738 k	518 k	12% ^	264 k / 254 k	
Maradi	4.5 M	490 k	8% ^	250 k / 240 k	
Niamey	1.3 M	93 k	54% ^	47 k / 46 k	
Tahoua	4.3 M	384 k	24% ^	196 k / 188 k	
Tillabéri	3.5 M	581 k	58% ^	296 k / 285 k	
Zinder	4.7 M	544 k	25% ^	277 k / 267 k	

PAR ÂGE ENFANTS (55%) / ADULTES (42%) / PERS. ÂGÉES (3%)	AVEC UN HANDICAP (%)	[RÉFUGIÉS]	RDI 30/09/2019	MIGRANTS AU 30/09/2019
56 k / 42 k / 3 k 	-	-	-	32 k
99 k / 76 k / 5 k 	2.5%	-	-	-
285 k / 218k / 16 k 	2.6%	120 k	109 k	-
270 k / 206 k / 15 k 	3.2%	42 k	-	52 k
51 k / 39 k / 3 k 	-	4 k	-	-
211 k / 161 k / 12 k 	4.1%	19 k	23 k	4 k
320 k / 244 k / 17 k 	4.5%	34 k	55 k	-
299 k / 229 k / 16 k 	5.3%	-	-	45 k



GUESKEROU/DIFFA, NIGER

Des ménages sinistrés de Gueskerou. Les eaux ayant englouti le village, les ménages ont trouvé refuge à Woulwa après avoir traversé à la nage ou sur des embarcadères de fortune.
Photo: OCHA/Niger, Octobre 2019



1.7 Synthèse des conséquences humanitaires

PERS. DANS LE BESOIN

2.9M

TENDANCE (2015-2020)



FEMMES

51%

ENFANTS

55%

AVEC UN HANDICAP

4.2%

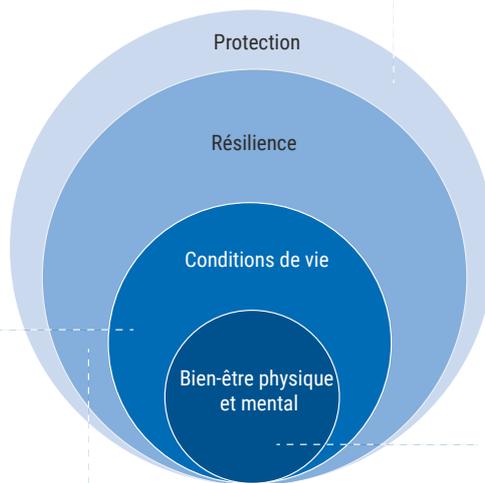
Problèmes critiques liés aux conséquences humanitaires

Problèmes critiques liés à la Protection

- Incidents de protection liés à la violation des droits, notamment les enlèvements, les assassinats, les agressions physiques, les vols et pillages, l'intimidation, les menaces.
- VBG: mariage d'enfants, sexe de survie, violence sexuelle, abus sexuelle, violence physique, violence psychologique, violence économique, accès et qualité aux services, des enfants et adolescents survivants de VBG
- L'existence de EEI et REG pose un risque pour la population
- Recrutement et utilisation des enfants par les groupes armés
- Rupture de la cohésion sociale due aux conflits inter et intra-communautaires exacerbés par la crise
- Les incidents de protection créent une détresse psychologique au sein des populations
- La protection des enfants est compromise par les violences liées à la crise. MRM (à définir)
- Enfants en mobilité
- Délinquance juvénile
- Problèmes fonciers (installation, accès à la terre, etc.)
- Manque de documentation légale

Problèmes critiques liés aux Conditions de vie

- L'absence, l'insuffisance et l'accès limité aux services sociaux de base (notamment la santé, l'éducation et l'EHA) aggrave de manière significative les conditions de vie d'une partie de la population
- L'accès limité aux moyens de subsistance, ainsi que la réduction de leur pouvoir d'achat, oblige une partie de la population à mettre en œuvre des stratégies d'adaptation impactant négativement leurs conditions de vie.
- L'absence de logement décent accroît la vulnérabilité d'une partie de la population déplacée dans un contexte où les mesures visant à garantir la protection sont déjà limitées.



Problèmes critiques liés à la Résilience

- Les populations déplacées ont une capacité limitée d'adaptation à un environnement qui leur est étranger.
- Les habitants des zones frontalières avec le Nigéria, le Mali et le Burkina Faso voient leurs ressources pour faire face à des situations de plus grande précarité diminuer en raison des extorsions dont ils sont victimes.
- Effets des changements climatiques
- Pauvreté et faible couverture des services financiers de proximité
- Les populations d'accueil voient leurs ressources (alimentaires ou en terme de terres cultivables, d'accès à l'eau...) diminuer en raison de la pression démographique accrue liée à l'arrivée de nouvelles populations.

Problèmes critiques liés au Bien-être physique et mental

- La malnutrition aiguë et chronique due à des causes multidimensionnelles et parfois à des événements ou à des chocs spécifiques dont les effets perdurent au fil du temps.
- Les populations en insécurité alimentaire (Phase 3 ou plus du Cadre Harmonisé) ont des déficits alimentaires qui se reflètent par des taux de Malnutrition aiguë élevés ou supérieurs à la normale ; ou sont marginalement capables de couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence ou en employant des stratégies d'adaptation de crise. (Définition du Cadre Harmonisé v2.0 – Phase 3 « Crise »)
- La mortalité et la morbidité associées aux épidémies récurrentes de choléra, de méningite et de rougeole.
- Victimes d'incidents de protection, notamment d'enlèvements, de violences sexistes, de recrutements forcés, assassinats et d'EEIs.

Bien être physique et mental

Causes

Causes Immédiates

- Apport alimentaire insuffisant ou inadéquat
- Maladies

Causes subjacentes

- Insécurité alimentaire des ménages
- Disponibilité et accès aux services de santé, assainissement et eau potable
- Soins inadéquats aux mères et enfants (pratiques d'hygiène, alimentation du nourrisson et jeune enfant, temps consacré aux enfants, charge de travail et état psychologique des mères...)

Causes fondamentales:

- Pauvreté
- Faible alphabétisation des mères
- Fécondité/ faible intervalle intergénéral
- Normes sociales, culturelles et religieuses
- Changement climatique
- Problèmes de gouvernance (gratuité soins enfants <5 ans) avec de faibles investissements dans le secteur et en particulier dans la prévention

Sécheresse/déficit fourrage et agricole

- Hausse des prix atypiques
- Dégradation des sols
- Disponibilité/accès physique
- Déficit alimentaire

Infections

- Précarité des conditions de vie et manque d'activités génératrices de revenus
- Recrutement des enfants par les groupes armés
- Inégalités structurelles liées au faible pouvoir décisionnel des femmes, à leur dépendance financière vis-à-vis des hommes et à leur accès réduit à l'éducation et moyens de subsistance
- Conflit
- Présence des GANE

Facteurs associés

- Insécurité
- Mouvement de populations
- Pauvreté
- Séparation familiale
- Faible couverture sanitaire
- Niveau d'éducation
- Croyances culturelles
- Changement climatique

- Insécurité
- Inondations qui détruisent ou gâchent les champs de culture.
- Pauvreté
- Mouvement de population
- Epidémie

- Climat (Sécheresse, inondation)
- Etat nutritionnel
- Environnement (Assainissement, hygiène)
- Faible accès à l'eau potable
- Pauvre couverture vaccinale
- Mouvement de population
- Promiscuité
- Disponibilité/accès aux services
- Analphabétisme
- Conditions de pauvreté
- Faible couverture sanitaire

- Problèmes d'accès
- Certaines mesures d'état d'urgence
- Mouvements de populations
- Proximité de frontière

Conditions de vie

Causes

- Un contexte interne marqué par l'insécurité, la succession de différents chocs (inondations, sécheresse, épidémies, etc.)
- Disponibilité limitée de moyens de subsistance.
- La répartition inégale des ressources de l'état
- Institutions publiques inexistantes ou faibles
- Grèves à répétition de contractuels de l'Etat

Conflits armés

- Dégradation progressive de l'environnement, de la végétation et des terres arables (surcharge, surexploitation, etc.)
- Faible capacité de réponse aux besoins des populations touchées
- Aléas climatiques (sécheresse, inondations) entraînant une faible production agropastorale
- Détérioration des termes de change

- L'accès limité aux documents d'identité et légaux
- Déplacements répétés et/ou précipités.
- La détérioration de leurs abris d'urgence suite aux aléas climatiques et/ou le non renouvellement à temps des abris.

- La situation préexistante se dégrade et les urgences augmentent en raison des nouveaux mouvements
- Les moyens limités face à l'accroissement régulier des besoins.
- Attaques et menaces divers des GANEs
- Manque de capacité du gouvernement à réagir et répondre aux problèmes de protection.

Facteurs associés

- Certaines mesures d'état d'urgence
- Insécurité
- Vétusté des infrastructures
- Manque de ressources (matériel, personnel, etc.) dans les infrastructures et services de base existants.
- Conditions de vie difficiles en milieu rural
- Malnutrition

- Mouvement de population
- Problèmes fonciers (discrimination, esclavagisme, etc.)
- Croissance démographique (taux très élevé: 3,9%/an)
- Pauvreté généralisée
- Sexe de survie
- Succession de mauvaises campagnes agricoles
- Vente et liquidation des biens propres
- Destockage de bétail
- Perte de bras valides (exile, exode)
- Eloignement et/ou isolement géographique/ séparation familiale
- Certaines mesures d'état d'urgence
- Programmes d'urgence continus ou répétés
- Malnutrition

- Les personnes déplacées et les réfugiés ne sont pas informés de l'importance de la documentation (manque d'information et communication)
- La précarité des financements de l'action humanitaire
- Absence de diversification des possibilités d'hébergement et la qualité des abris d'urgence.
- Insécurité
- Promiscuité entraînant des risques d'abus et violences, y compris VBG

Résilience

Causes

- Différences socioculturelles et environnementales.

- Difficulté de développer des activités génératrices de revenu.
- Manque de capacité de résilience et de programmes d'intégration depuis le début de la réponse

- Détérioration de la sécurité
- Assassinat
- Accélération de la dégradation des ressources naturelles;
- Extorsions/Vols de bétail
- Enlèvement et demandes de rançons;
- Développement du banditisme armé;
- Conflits armés
- Faible capacité de réponse aux besoins des populations touchées dans les zones difficiles d'accès
- Vulnérabilité économique antérieure à la crise.

- Répartition spatiotemporelle erratique de la pluviométrie avec des pauses plus ou moins longues affectant le bon déroulement du cycle végétatif de cultures et des herbacées fourragères;
- Changement des facteurs écologiques avec perte de la diversité floristique et faunique;

- Gestion familiale des activités économiques avec une vision de subsistance;
- Faible capacité d'exploitation;
- Manque en investissement dépassant la capacité des ruraux (aménagement de sites de productions irriguées, implantations de forage...etc;

- Conflits armés
- Inondations
- Raréfaction de la terre exploitable et promiscuité des éleveurs et agriculteurs
- Faible capacité de réponse aux besoins des populations touchées
- Vulnérabilité économique et difficultés en terme d'accès aux services antérieures à la crise.

Facteurs associés

- Inadéquation entre l'environnement de la zone de départ et le site d'accueils.
- Habitudes alimentaires différentes.
- Perturbation des activités socio-économiques par la restriction des mou-

vements, fermeture des services sociaux de base -école, marchés, centre de santé;

- Psychose généralisée;
- Retrait/rechignement des partenaires particulièrement fr relèvement et de développement à intervenir dans ces zones
- Mouvement de populations
- Pauvreté généralisée (seuil de pauvreté?)
- Couverture partielle des zones par les forces de sécurité
- Eloignement et/ou isolement géographique
- Ensablement des cuvettes réduisant leur capacité de rétention,
- Forte évapotranspiration;
- Tarissement précoce des points d'eau;
- Emergence de pathologie climatosenbles (exple Fièvre de la Vallée du Rift en 2016)
- Envahissement des aires de pâturages par des espèces végétales moins appréciées par les animaux;
- Descente précoce des pasteurs en zone agricole avec des risques de conflits inter-communautaires
- Mendicité;
- Marginalisation de certains groupes (femmes, personnes vivants avec un handicap)

- Mouvement de populations
- Pauvreté généralisée (seuil de pauvreté?)
- Succesion de mauvaises campagnes agricoles
- Eloignement et/ou isolement géographique
- Manque d'information sur les besoins des populations d'accueil

Protection

Causes

Crise actuelle
 Besoins de ressources de GANes (matériels, financières, humaines, etc.) et volonté d'expansion
 Non-présence de FDS à certains endroits
 Conflit inter-communautaire
 Accès facile aux armes/insuffisance dans le contrôle des armes (trafic)

Normes socio-culturelles
 Déplacement
 Présence de GANes
 Perte de l'environnement protecteur
 Manque de structures de prise en charge

adaptée
 Ressources financières limitées
 Stigmatisation
 Inégalités structurelles liées au faible pouvoir décisionnel des femmes, à leur dépendance financière vis-à-vis des hommes et à leur accès réduit à l'éducation et moyens de subsistances

Manque de cartographie des zones à risque
 Problème de priorisation par les acteurs gouvernementaux
 stratégie des GANE
 non décontamination après les opérations militaires (restes de guerre)

Présence de conflit
 Présence insuffisante des forces armées dans les zones à risque
 Pauvreté
 Manque de structures éducatives
 Affinités culturelles, ethniques et religieuses entre les GANE et populations
 Frustrations des jeunes (sans emploi, pauvrete, etc)
 Etat d'urgence (accès aux motos, commerce, agriculture et limites des zones pâturage, accès aux îles du Lac Tchad)

Déplacements
 Conflits
 Accès limités aux ressources naturelles; réduction des aires de culture et de pâturage
 Ressources naturelles limitées
 Démographie
 Evolution du cheptel et pression sur les ressources
 Impunité
 Lenteur/lourdeur des procédures judiciaires

Conflit et attaques
 Déplacements
 Présence des GANE dans les populations
 Manque de ressources des parents
 Absence des parents; Demission des parents
 Structures communautaires faibles

Ressources
 Délinquance
 Exclusion familiale
 Familles nombreuses
 Insecurite alimentaire
 Mariage des enfants

Conflits	risques des mines
Déplacements	Analphabétisme
Manque de structures (éducation, santé, etc)	Manque de budget gouvernemental pour les Evaluations et décontaminations
Manque de ressources	Manque de ressources financières
Manque d'occupation, manque de formations disponibles, manque de stratégie d'insertion des jeunes	Manques de structures scolaires et d'apprentissage
Noyau familial explose/séparation familiale	Désir d'appartenance aux GANE
Conflit	Menaces et intimidations envers les membres de la famille et de la communauté (association afin de protéger les membres de la famille/communauté)
Démographie	Stigmatisation de population déplacée
Conflit et attaques	Eloignement des services de justice/police
Déplacements	Conflits latents (rebondissements)
Manque de titres et documents fonciers	Insuffisance des forces de sécurité pour protéger les populations vulnérables
Insuffisance d'installations/terres pour les PDI	Manque de confiance aux FDS
Processus de relocalisation	Les groupes d'autodéfense
Absence et éloignement des centres de l'état civil; dans les maternités et centres de santé	Enrolement
Méconnaissance de l'importance des documents légaux	Manque d'encadrement familial et communautaire
Insuffisance des structures en place et personnel Etat civil	Travail des enfants
Facteurs associés	Impunité des auteurs
Réduction de denrées alimentaires dans les marchés	Justice traditionnelle et religieuse
Mouvement de populations	Séparations familiales
Opérations militaires	deperdition scolaire
Démographie	Mépris de l'éducation des enfants
Révolte	Familles nombreuses
Affiliation volontaire et parfois sur menace des GANes	Population jeune
Déscolarisation et non scolarisation	Déplacement
Insuffisance des services sociaux	Consommation des substances néfastes ou prohibées
Impunité	Frustrations
Faible niveau d'information	Etat d'urgence
Manque d'acteurs spécialisés sur les VBG	Enfants deviennent une menace pour la sécurité
Difficultés d'accès aux structures en place	Conflits entre propriétaires, ethniques
Peur de représailles de la part des auteurs	Rejet des personnes déplacées
Lacunes dans les textes de lois et absence de textes de lois spécifiques aux VBG;	Fragilisation du tissu social
non respect des textes existants; Manque d'harmonisation avec certaines normes internationales (par ex sur le mariage des enfants et l'âge de la fille)	
Coexistence de trois sources de droit (coutumier, religieux et positif)	
Méconnaissance des risques;	
Manque de programmes d'éducation aux	

Partie 2

Analyse des risques et suivi de la situation et des besoins

GUESKEROU/DIFFA, NIGER

Début des inondations

Photo: PAM Diffa, Octobre 2019



2.1

Analyse des risques

Le Niger, de part sa situation spécifique décrite en première partie, est un pays à risque très élevé de crises humanitaires et de catastrophes naturelles. L'indice INFORM 2020 classe le Niger à la treizième place au niveau mondial en termes de niveau de risques, avec un score de 6.7⁵⁴. Il est le troisième pays de la zone Sahel se situant après le Tchad et le Nigeria. Il dispose d'un score associé aux risques de conflits, de vulnérabilités socio-économiques et de manque de capacité d'adaptation très prononcé.

L'analyse INFORM par région a par ailleurs illustré la vulnérabilité du Niger en plaçant les régions de Diffa et de Tillabéri à risque plus élevé avec un Index INFORM de respectivement 7.7 et 7.0 et un indice de vulnérabilité de respectivement 7.7 et 6.5. La région de Dosso dispose d'une faible capacité d'adaptation avec 7.6 suivi de la région de Tahoua avec 7.4.

Un risque important de détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire existe avec l'activisme continu des groupes armés non étatiques, les conflits intercommunautaires, les opérations militaires, les inondations pluviales et fluviales et la persistance de l'état d'urgence dans certaines régions. Par conséquent, il est prévisible que les violences perpétrées contre les civils continuent, tout comme les conflits intercommunautaires. Il est donc probable que les humanitaires soient confrontés à plusieurs crises simultanées dans différentes régions du pays, avec une augmentation concomitante de mouvements de populations, un accroissement des

vulnérabilités dans les zones déjà affectées par les crises, et à des chocs comme les inondations et les épidémies créant des besoins soudains.

Un autre risque important de détérioration de la situation sécuritaire existe avec les élections locales prévues en 2020, avec un impact potentiel dans les zones en crises (Diffa, Tillabéri et Tahoua,) où le processus pourrait être perturbé par les GANE.

Les crises sécuritaires dans la sous-région et leurs effets constituent les menaces les plus sérieuses sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des ménages du Niger⁵⁵. On assiste à une augmentation du nombre d'incidents sécuritaires qui continuent de provoquer des mouvements de populations dans les régions de Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi. Les ménages les plus pauvres et de déplacés auront des difficultés à subvenir à leurs besoins alimentaires sans assistance et seront exposés aux risques des situations de Stress et de Crises (Phases 3 et 4 de l'IPC (*Integrated Phase Classification*) alimentaires.

Les relations difficiles entre les agriculteurs et les éleveurs du fait de la restriction de la transhumance restent un facteur de risque susceptible d'occasionner des conflits intercommunautaires entre agriculteurs et éleveurs dans les régions de Diffa, Tillabéri et Tahoua se soldant par des pertes en vies humaines, la destruction des infrastructures hydrauliques, des cultures et des pâturages et le déplacement des populations.

La faible scolarisation des enfants, le faible accès à l'alimentation de qualité et les pratiques culturelles néfastes dont les mariages précoces, etc. sont d'une part des facteurs de risques susceptibles de pérenniser la prévalence de la mortalité maternelle et infantile et des maladies sexuellement transmissibles, y compris la situation nutritionnelle des enfants. D'autre part avec les menaces persistantes sur les populations civiles, sur le personnel enseignant et de santé, les enlèvements ciblés, les enfants n'accèdent plus à l'école. Cette situation peut favoriser l'analphabétisme et l'ignorance des modes de transmission des maladies et augmenter

ainsi le facteur de risque à la survenue de plusieurs pathologies⁵⁶.

La situation nutritionnelle reste préoccupante : La prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans fluctue entre 10 et 15% au niveau national depuis environ dix ans. En 2019, elle est de 10,7% pour l'ensemble du pays⁵⁷. On estime que 396 539 enfants de moins de cinq ans souffrant de MAS et 846 847 enfants de moins de 5 ans souffrant de MAM auraient eu besoin d'une prise en charge dans les services adéquats en 2019. La situation de la malnutrition chronique est encore plus inquiétante avec près d'un enfant sur deux atteint de retard de croissance (45,7%). Considérant la magnitude du problème, et les liens

Indice INFORM (2017-2020)

INDICE INFORM

6,7

DANGER & EXPOSITION

5,7

VULNÉRABILITÉ

6,8

MANQUE DE CAPACITÉ D'ADAPTATION

7,7

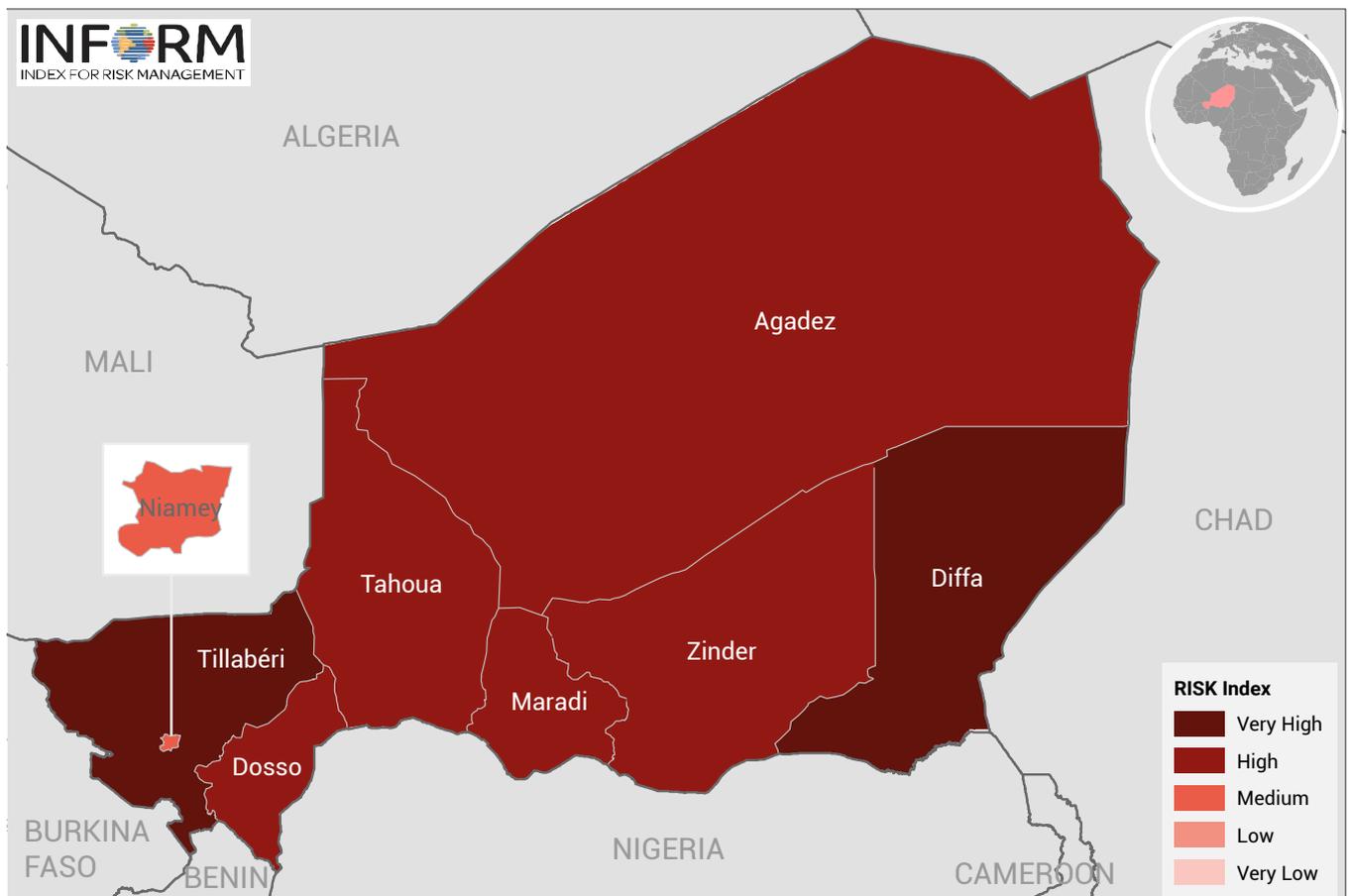
INFORM
INDEX FOR RISK MANAGEMENT

Pour plus d'informations, visitez :

www.inform-index.org

entre ces deux formes de malnutrition et la mortalité infantile⁵⁸, sa persistance constitue un risque permanent pour la survie des enfants ainsi que leur développement physique et cognitif, ce qui, à plus long terme, constitue un risque pour le capital humain du pays et son développement économique et social.

L'exposition aux risques liés au changement climatique est susceptible d'affecter la sécurité alimentaire, sanitaire et nutritionnelle des communautés. En effet, les inondations font chaque année des milliers de sinistrés (plus de 250 000 personnes sinistrées en 2019). Les conséquences restent énormes avec la destruction des infrastructures de base (puits, structures de santé, écoles, habitations etc.) des réserves en vivres, des cultures, du cheptel, etc. Cette situation expose les populations à des risques accrus de malnutrition aigüe, d'insécurité alimentaire et de maladies d'origine hydrique comme le cholera avec le faible niveau d'assainissement et le faible accès à l'eau potable. Ces personnes doivent être prises en compte dans la planification de 2020 pour assurer l'appui nécessaire aux ménages qui ont perdu leurs biens en 2019 et qui par conséquent resteront très vulnérables aux chocs⁵⁹.



INFORM 2020

Calendrier des événements

Janvier - Décembre 2019



JANVIER 2019

TAHOUA

Plusieurs missions humanitaires sont bloquées dans plusieurs sites d'accueil proches de la frontière malienne (Agando, Assagueyguey, Intazayene, Chinouwarene et Azakaza).



MARS 2019

TAHOUA - TILLABERI

L'état d'urgence est reconduit et étendu à plusieurs départements additionnels dans les régions de Tahoua et Tillabéri.

DIFFA

Nouvelle vague de mouvement de populations suite aux attaques des GANES contre les villages de Gagam et Elh Mainari. C'est environ 28 000 personnes qui se sont déplacés pour s'installer en majorité sur des sites périphériques de la ville de Diffa.



MAI 2019

MARADI

La détérioration de la situation sécuritaire dans la région frontalière avec le Nigéria, entraîne le déplacement de plus de 35 000 réfugiés qui vont s'installer dans la région de Maradi.

TILLABERI

Plusieurs vols de véhicules humanitaires par les GANES sont enregistrés dans la région. Le gouverneur de Tillabéri annonce l'imposition des escortes armées pour toutes les missions humanitaires. Attaque à la prison de Koutakale avec l'utilisation d'un véhicule humanitaire



JULLET 2019

TILLABERI

La position militaire de Inates est attaquée par des GANE. Les corridors humanitaires prévus dans la zone sont annulés.



OCTOBRE 2019

DIFFA

Une crue exceptionnelle de la rivière « Komadougou » a occasionné d'importantes inondations ayant touché 45 000 personnes avec des dégâts matériels importants. Ces deux événements ont eu pour conséquence l'augmentation des besoins humanitaires dans un contexte marqué par la rareté des ressources.



OCTOBRE 2019

MARADI

Le nombre de personnes réfugiées pré-enregistrées dans la région de Maradi passe d'environ 17 000 personnes en mai à près de 41 818 personnes en octobre, suite aux attaques perpétrées par les GANES un peu partout dans les villages nigériens frontaliers du Niger.



OCTOBRE 2019

NATIONAL

Les FDS annoncent la décision du Conseil National de Sécurité d'imposer les escortes militaires pour toutes les missions humanitaires dans certains départements de la région de Tillabéri, Tahoua et toute la région de Diffa. L'Equipe Humanitaire Pays décide d'annuler toutes les missions dans les zones où les escortes sont imposées. Plus de 450 missions annulées depuis le 11 Octobre, dont 165 pour la région de Tillabéri, 9 pour Tahoua et 276 pour la région de Diffa.

Le 24 octobre, une lettre du Ministère de l'Intérieur spécifie les zones concernées par l'imposition des escortes armées.



DÉCEMBRE 2019

TAHOUA

Le 9 décembre, la région de Tahoua a esuyé l'attaque de la base militaire d'Agando, située dans le département de Tiloa non loin de la frontière malienne. Cette attaque a causé la mort de 3 militaires.



DÉCEMBRE 2019

TILLABERI

La position militaire de Inatès dans la région de Tillabéri est attaquée pour une seconde fois par les GANES le 10 décembre causant la mort de 71 militaires et plusieurs portés disparus. Il s'agit de l'une des attaques les plus meurtrières enregistrées par le Niger depuis le début de la crise sécuritaire en 2015.

Évolution prévue des besoins

Les groupes de populations les plus vulnérables (Réfugiés, communautés hôtes, PDI, retournés, ménages très pauvres (HEA), enfants, personnes avec handicap, etc.) auront besoin d'une assistance humanitaire soutenue, basée sur les principes humanitaires et qui prend en compte les problèmes de protection, d'accès à l'alimentation, aux services essentiels de bases qu'ils rencontrent.

Diffa, Tahoua et Tillabéri

Dans la zone de Diffa, la présence de plusieurs groupes armés actifs et la multiplication des exactions qu'ils commettent, notamment à l'égard des civils laissent supposer que la situation de protection dans la zone continuera à se dégrader dans les mois à venir. Préalablement cantonnés aux frontières avec le Mali et le Burkina Faso, les groupes armés non étatiques assurent de plus en plus une présence accrue sur le territoire nigérien (région de Tillabéri) et cette situation se traduit par des infiltrations marquées par la recrudescence d'exactions commises contre les forces de défense et de sécurité et des menaces proférées contre des populations afin qu'elles quittent leurs villages. Ces populations civiles sont alors dans l'obligation de se déplacer afin de chercher une certaine forme de protection qu'elles ont perdue. Les mouvements de populations s'accompagnent le plus souvent d'une augmentation des incidents de protection du fait de l'accroissement de la vulnérabilité en déplacement. Aussi, dans ces zones, une détérioration de la situation de protection est à craindre. Avec un total de 597 incidents de protection à Diffa, 337 à Tillabéri et 70 à Tahoua entre les mois de janvier et septembre 2019, ces entraves à la protection des populations civiles sont loin d'être résolues comparativement à l'année 2018, où pour la même période, la région de Diffa avait enregistré 282 incidents et celle de Tillabéri 187. Vu la propension des mouvements des GANE qui se caractérise

par ces incidents de protection enregistrés dans les trois régions de Tillabéri, Tahoua et Diffa ainsi que les opérations militaires, les mouvements de populations se poursuivront au même rythme en 2020. Les tendances actuelles montrent une augmentation de 71 % de PDI dans la région de Tillabéri, 5 % dans celle de Diffa et plus de 100 % pour la région de Tahoua. Ainsi, les chiffres de projection des PDI seront de 80 000 personnes pour la région de Tillabéri, 115 000 personnes pour la région de Diffa et 36 000 personnes pour la région de Tahoua. En ce qui concerne les réfugiés, 170 000 réfugiés nigériens (dont 120 000 à Diffa et 50 000 à Maradi) et 51 000 réfugiés maliens dans les régions de Tahoua et Tillabéri sont attendus en 2020.

La situation de Tillabéri et Tahoua devient très préoccupante par rapport aux nombres d'attaques et/ou d'incursions des GANE dans les villages ainsi que les menaces pesant sur les enseignants. Ainsi un grand nombre d'enfants seraient privés d'éducation avec comme conséquences un risque accru d'enrôlement des enfants dans les GANE, de l'utilisation et/ou exploitation des enfants dans les travaux dangereux tels que l'exploitation artisanale de l'or, ainsi que les mariages d'enfants notamment des filles. A Diffa, il faut noter que la situation n'a pas connu d'évolution majeure. Avec le retrait de la rivière Komadougou Yobé suite à la fin de la saison des pluies, les enlèvements pourraient s'accroître contre le paiement de rançons. Les priorités dans ces régions sont la création des sites/écoles d'accueil pour les enfants de la région de Tillabéri, le soutien psychosocial à travers la mise en place des EAE et le renforcement des mécanismes communautaires ainsi que du monitoring de protection. Un renforcement des connaissances concernant les risques liés aux engins non explosés dans les écoles et au sein des populations serait également à prendre en compte.

Maradi

La situation de crise à Maradi est assez récente. L'arrivée de nombreux réfugiés nigériens dans les villages frontaliers nigériens exerce une pression sur les services disponibles dont l'accès significatif, sécurisé et en toute dignité reste limité. Ces mouvements de population impactent également la situation des communautés hôtes en termes de protection. Les populations sont davantage vulnérables et exposées aux incidents de protection, tels que les violences basées sur le genre, les stratégies négatives de survie, les vols, etc... Avec 103 incidents de protection enregistrés depuis le début de la crise lors d'affrontements et d'attaques au sein des villages hôtes, des mouvements de PDI sont à envisager en 2020. Les attaques récentes des GANE au Niger avec la mort d'hommes et de plusieurs têtes de bétail enlevés pourront potentiellement engendrer un déplacement interne des populations vivant dans les zones frontalières entre le Niger et le Nigeria. Une évolution probable du nombre de personnes déplacées en 2020 (50 000 réfugiés) et une possibilité de déplacement interne vers le centre et l'ouest de la région pour s'éloigner de la frontière sont attendues.

En raison de leur saisonnalité et de leur tendance cyclique, les épidémies de rougeole, de méningite et de choléra restent un risque important. La situation épidémiologique pourrait aussi s'aggraver dans certaines zones à cause des mouvements de populations. Le risque de choléra restera présent en 2020, notamment dans les départements frontaliers avec le Nigeria et dans la région de Tillabéri qui est considérée comme l'une des zones les plus à risque du Niger.

La situation agricole bien que globalement satisfaisante avec une production céréalière estimée à 5 664 215⁶⁰ tonnes enregistre une baisse de 7% par rapport à celle de 2018. A l'instar des céréales, les productions des

cultures de rente sont également en baisse par rapport à celles de l'année passée. Les niveaux de production sont en baisse pour tous les produits et les baisses varient de 1% pour le riz à 7% pour le mil.

Selon l'analyse de la vulnérabilité (résultats CH) en situation courante (octobre-décembre 2019) l'insécurité alimentaire au Niger a atteint le niveau sévère (crise) pour 1 444 905 personnes. Cette situation pourrait persister au niveau sévère ou urgence avec une augmentation du nombre

de départements et de la proportion des personnes touchées. Probablement 1 932 539 personnes risquent de vivre une situation de crise alimentaire en période de soudure (Juin-Août 2020).

La situation pastorale reste tendue, le bilan de la campagne pastorale 2019 fait état d'un déficit fourrager de **11 328 258** Tonnes de Matière Sèches avec une population à risque d'insécurité alimentaire de 676 261 personnes. La disponibilité et l'accessibilité actuelle en ressources fourragères,

permettent au bétail de présenter un embonpoint assez satisfaisant. Cependant les perspectives de durabilité de cette situation dans les régions, de Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder, à fort déficit sont mitigées.

Les tensions et restrictions sécuritaires qui pourraient impacter les mouvements des nomades et des transhumants restent un facteur aggravant dans ces zones.



GUESKEROU/DIFFA, NIGER

Sinistrés de Gueskerou totalement inondé, se sont installés à côté du village de Woulwa

Photo: OCHA Niger, Octobre 2019

2.2

Suivi de la situation et des besoins

La situation humanitaire au Niger continue d'être volatile et complexe, marquée par l'émergence de nouvelles poches de besoins aigus, due à la récurrence des chocs et à la persistance de besoins non couverts entraînant ainsi une aggravation de la vulnérabilité des personnes en besoin d'assistance. Cette situation reste aggravée par la détérioration de la situation sécuritaire dans les régions en crise, où les groupes armés non-étatiques ont intensifié leurs activités au cours des trois derniers mois, et de la dégradation de la situation sécuritaire

dans les pays voisins Nigeria, Burkina Faso, avec pour conséquence l'arrivée des réfugiés dans les zones frontalières, et un accroissement des besoins humanitaires. Au regard de ce contexte, l'Inter-Cluster Coordination Group s'est engagé à suivre régulièrement l'évolution des besoins, pour adapter la réponse aux priorités humanitaires en temps réel. Le suivi régulier d'indicateurs clés permettra notamment de produire une mise à jour du HNO au premier semestre 2020 grâce à l'analyse de nouvelles données disponibles.

Indicateurs de suivi

#	TITRES	PERIODICITES	SECTEURS	SOURCES
1	% de sites où toute la population de PDI a eu accès à un abri d'urgence/transitionnel	Trimestrielle	GT Abris/NFI	GT Abris
2	% de ménages déplacés sur sites ayant reçu une assistance en NFI/Abri en priorité	Trimestrielle	GT Abris/NFI	Rapport du GT Abris/NFI
3	% de ménages sinistrés par les inondations ayant reçu une assistance en NFI/Abri	Mensuelle	GT Abris/NFI	Rapport GT/Abris, et cellules de gestion des inondations
4	% de personnes Déplacées ayant accès à au moins 15 l d'eau par personne par jour utilisés à des fins domestiques	Trimestrielle	Cluster EHA	Cluster EHA, RRM
5	Taux de malnutrition Aigüe Globale chez les enfants de 6-59 mois et femmes enceintes et allaitantes	Annuelle	Cluster Nutrition	Enquête SMART
6	Taux de malnutrition Chronique	Annuelle	Cluster Nutrition	Enquête SMART
7	Taux d'écoles fonctionnelles	Semestrielle	Cluster Education	Rapport cluster/ME
8	% de personnes en phase d'insécurité alimentaire de crise et urgence ayant reçu une assistance adaptée à la saison et spécifique pour la réhabilitation de leurs moyens de subsistance	Toute l'année	Cluster SECAL	Enquête, Rapport cluster
9	Nombre d'incidents de protection collectés et vérifiés, désagrégés par typologie	Mensuelle	Cluster Protection	Rapport de monitoring
10	Nombre d'incidents de VBG déclarés	Mensuelle	Sous cluster VBG	Rapport cluster
11	% des personnes affectées par une épidémie au cours de l'année ayant eu accès à une prise en charge et aux services de soins de santé adéquats.	Mensuelle	Cluster sante	Cluster sante, DSRE

Partie 3

Analyse sectorielle

INATES/TILLABERI, NIGER

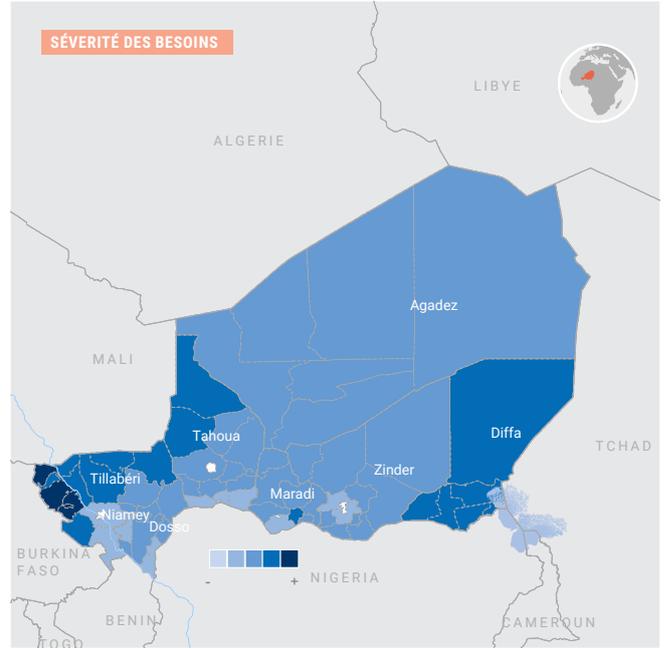
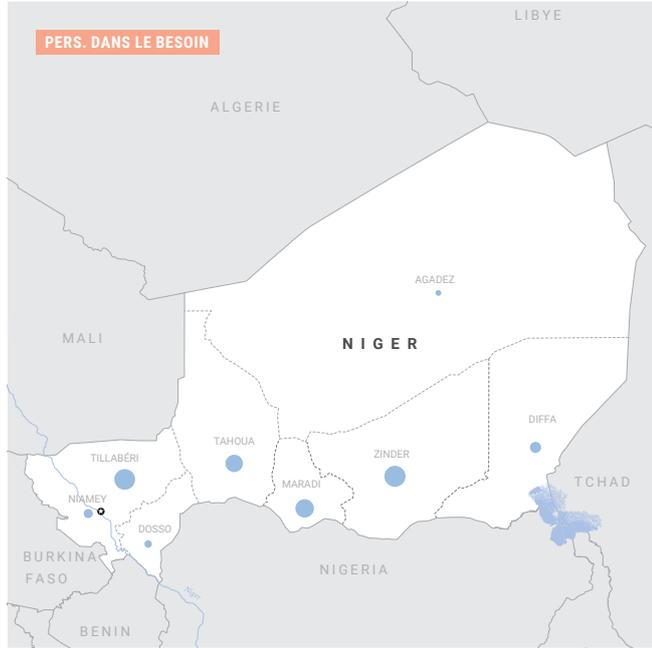
Photo : OCHA Niger, 2018



3.1 Sécurité alimentaire

PERS. DANS LE BESOIN TENDANCE (2015-2020)

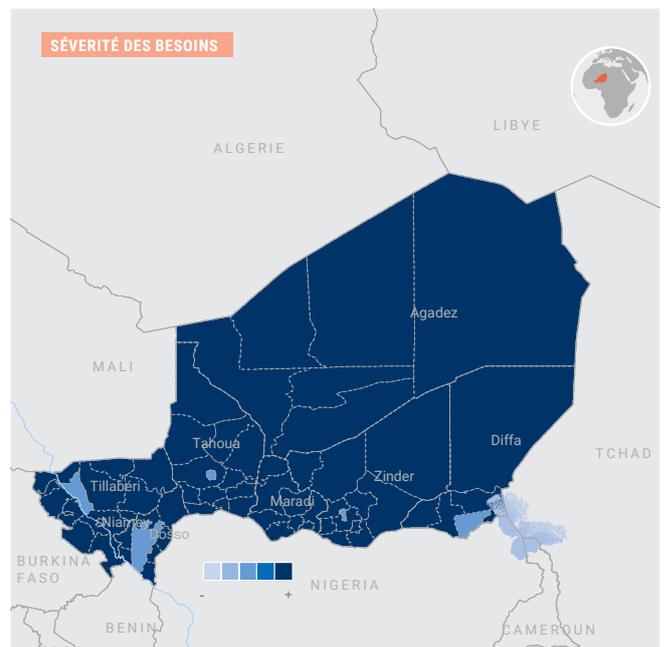
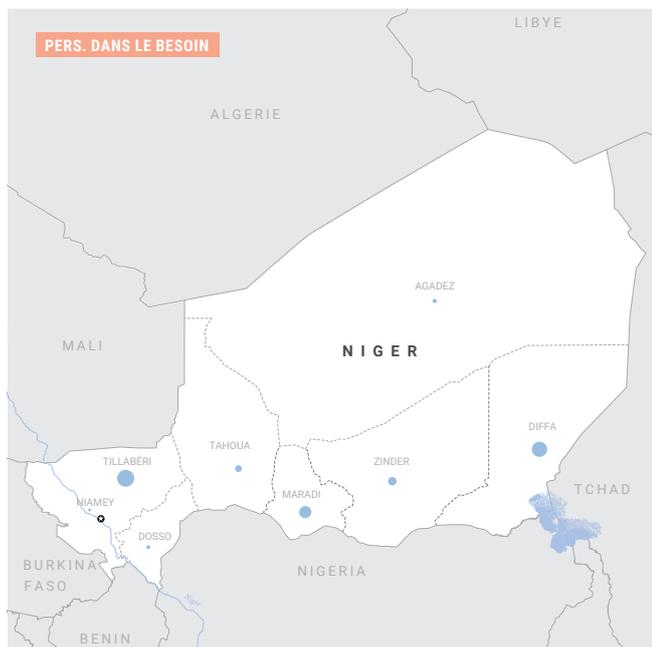
2M



3.2 Eau Hygiène et Assainissement

PERS. DANS LE BESOIN TENDANCE (2015-2020)

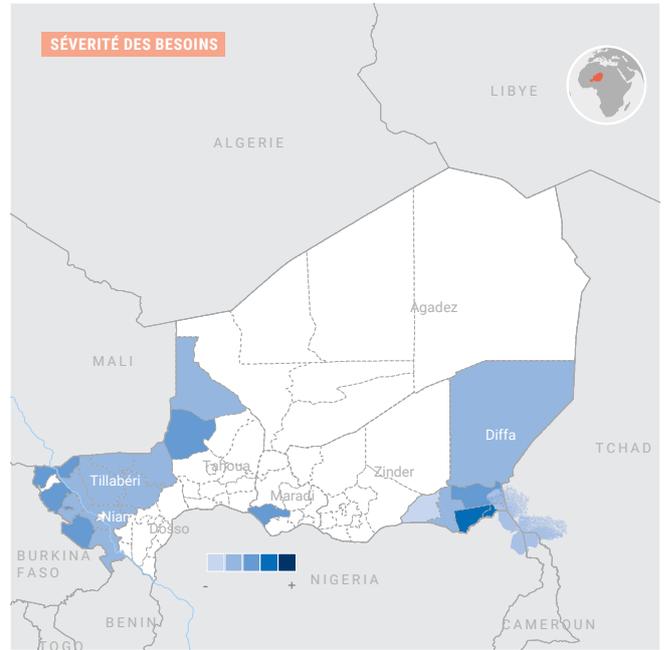
1.7M



3.3 Protection

PERS. DANS LE BESOIN TENDANCE (2015-2020)

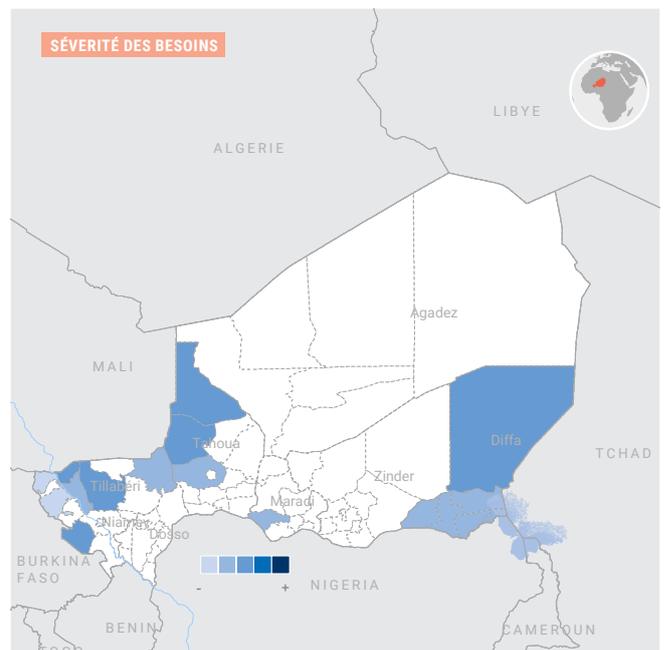
1.1M



3.3.1 Protection : Protection de l'Enfance

PERS. DANS LE BESOIN TENDANCE (2018-2020)

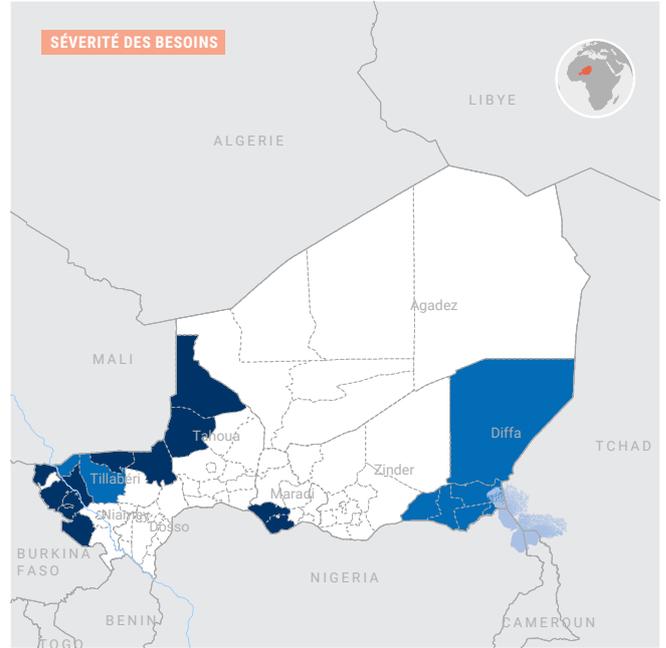
433k



3.3.2 Protection : Violence Basée sur le Genre

PERS. DANS LE BESOIN TENDANCE (2018-2020)

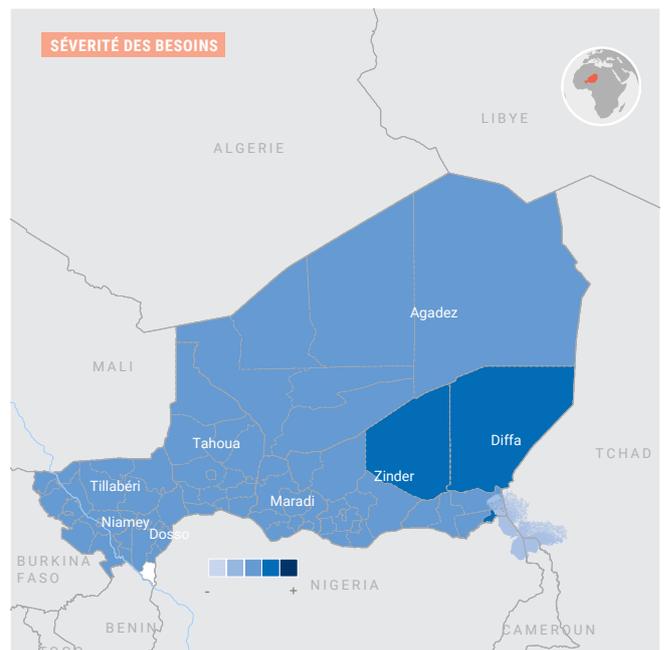
322k



3.4 Santé

PERS. DANS LE BESOIN TENDANCE (2015-2020)

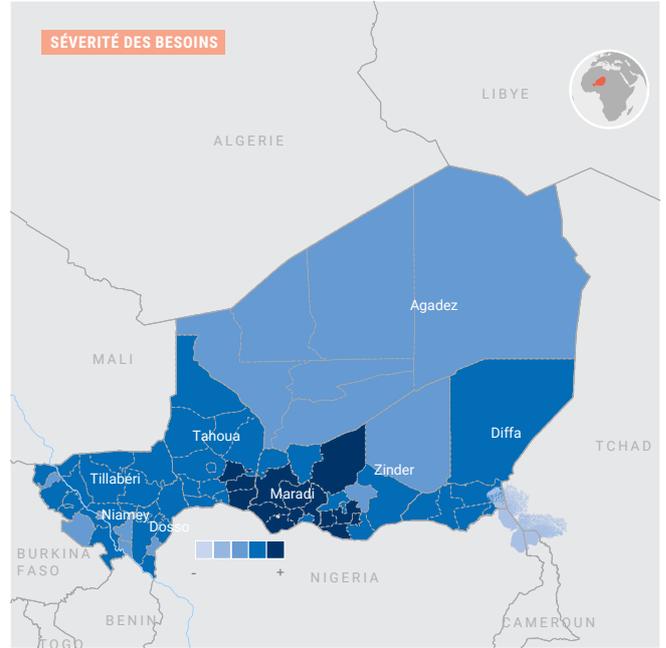
1.2M



3.5 Nutrition

PERS. DANS LE BESOIN TENDANCE (2015-2020)

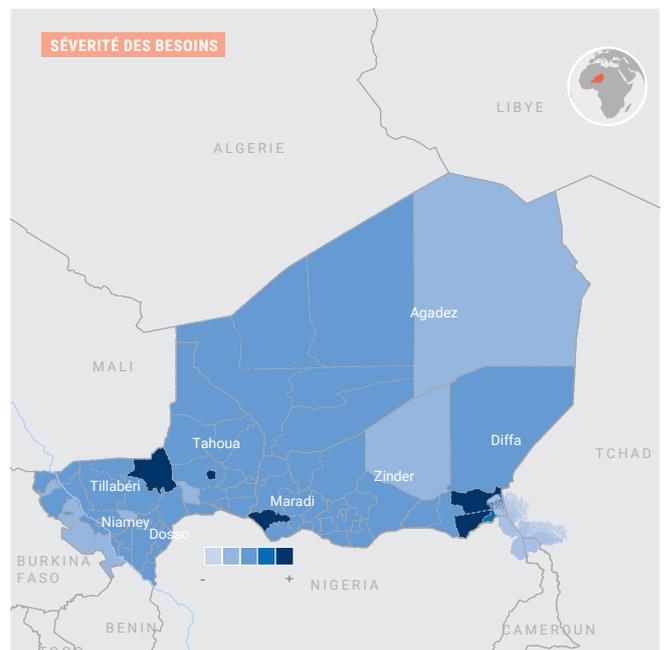
2M



3.6 Abris et Biens Non Alimentaires

PERS. DANS LE BESOIN TENDANCE (2015-2020)

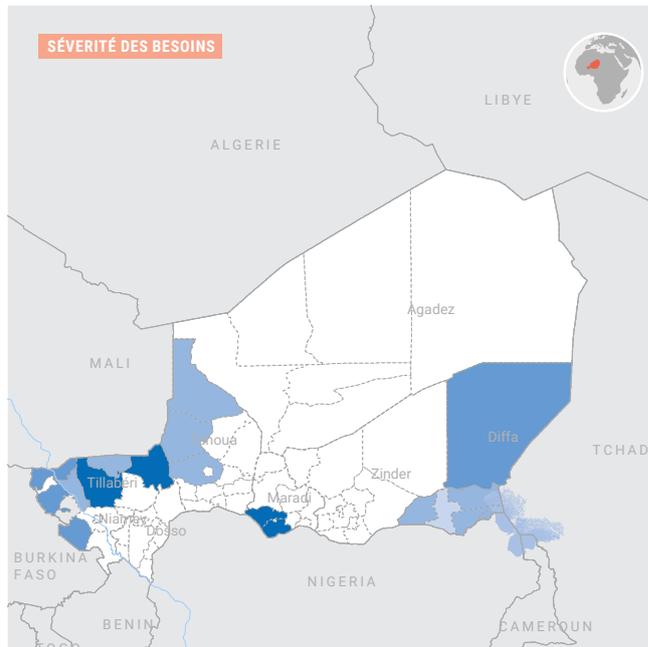
644k



3.7 Éducation

PERS. DANS LE BESOIN TENDANCE (2015-2020)

260k



3.1 Sécurité alimentaire



PERS. DANS LE BESOIN

2M

FEMMES

52%

ENFANTS

55%

PERS. ÂGÉES

3%

AVEC UN HANDICAP

4.2%

Aperçu des besoins

L'analyse Cadre Harmonisé (CH) de Novembre 2019 -qui a intégré cette année la population réfugiée- estime à plus de 2 millions de personnes, dont environ 100 000 réfugiés, le nombre de personnes en insécurité alimentaire pour la période de soudure 2020. C'est sur les résultats du CH de Novembre 2019 qui estime les personnes dans le besoin pour la période courante (Octobre-Décembre 2019) et la projection pour la période de soudure 2020 (Juin-Aout 2020) que se base l'analyse des besoins du Cluster Sécurité Alimentaire et la projection pour la période de soudure 2020 (Juin-Aout 2020) que se base l'analyse des besoins du Cluster Sécurité Alimentaire et les projections pour le HNO 2020.

Au niveau du Cluster Sécurité Alimentaire trois types de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire ont été définis, ceux-ci se superposent dans les régions les plus touchées :

- L'insécurité alimentaire aigue (liée à la saisonnalité)
- L'insécurité alimentaire liée aux catastrophes naturelles, principalement les inondations
- L'insécurité alimentaire liée aux mouvements de population (en lien avec les problématiques sécuritaires) ⁶¹

Personnes dans le besoin

- 1,9 million de personnes dans le besoin issues des populations autochtones
- 106 000 réfugiés dans le besoin
- Estimation de la projection des personnes dans le besoin (People in Need - PiN) : 1 047 110 femmes, 1 039 056 enfants de moins de 18 ans, 85 244 personnes ayant un handicap, 904 140 adultes âgés de 18 à 59 ans, 70 479 personnes âgées de plus de 59 ans.

Analyses des besoins sectoriels et zones concernées

- Les régions les plus affectées sont Zinder (490 998), Tillabéri (466 238), Maradi (339 315) et Tahoua (339 612).
- 13 départements sont classifiés en Phase 3 (Crise) : Bosso, Diffa et N'Guigmi (Diffa) ; Aguié (Maradi) ; Abalak (Tahoua) ; Abala, Ayorou, Banibangou, Bankilaré, Ouallam et Torodi (Tillabéri) ; Gouré et Tesker (Zinder). Les camps de Abala, Ayorou et la Zone d'accueil des réfugiés (ZAR) Intikane sont classifiés en Phase 3.

Sur l'ensemble du pays, l'augmentation des besoins est caractérisée par une superposition des vulnérabilités chroniques et des situations d'urgences. Ainsi, la projection du CH pour la période de soudure 2020 représente une augmentation de 65% du nombre de personnes autochtones en insécurité alimentaire par rapport à 2019. Sur l'ensemble du pays, une augmentation du nombre de personnes en insécurité alimentaire en dehors de la période de soudure est observée.

De manière globale, le Cluster SA évalue à plus de 2 millions le nombre de personnes dans le besoin d'assistance humanitaire pour 2020. Ces besoins concernent principalement deux types de problématiques qui accentuent les vulnérabilités des personnes affectées, à savoir les aléas climatiques tels que les inondations et la sécheresse qui affectent les moyens de subsistance ainsi que la dégradation de la sécurité aux frontières qui engendre des mouvements de populations.

Dans les zones frontalières, les populations font face à des vulnérabilités chroniques ainsi qu'à la détérioration de la sécurité. Ainsi, à cause des aléas climatiques telles que les inondations pluviales et fluviales qui ont fait plus de 210 000 sinistrés sur tout le pays en septembre 2019 et les attaques ennemies des cultures telles que la mineuse de l'épi, une faible production agro-pastorale est constatée. A cela s'ajoute l'impact de l'insécurité (vols de bétails, assassinats, insécurité physique, banditisme, mouvements de population) qui limite l'accès aux moyens de subsistances tels que les marchés et les zones agro-pastorales et accentuent la pression sur les populations hôtes qui disposent de maigres ressources. La grande majorité des départements en insécurité alimentaire (Phase 3 : crise) selon le Cadre Harmonisé sont aussi ceux qui sont touchés par les conflits et la dégradation de la sécurité. C'est le cas de Bosso et N'Guigmi à Diffa ; Aguié à Maradi ; Abalak à Tahoua ; Abala, Ayorou, Banibangou, Bankilaré, Ouallam et Torodi à Tillabéri

Dans la région de Diffa, le déficit céréalier structurel se poursuit et est aggravé cette année par d'importants dégâts dû aux inondations le long de la rivière Komadougou, la baisse significative des prix du poivron et de niébé ainsi que la fermeture de la frontière avec le Nigéria. L'accès aux ressources agricoles, pastorales, halieutiques de la Komadougou reste encore limité et la situation de la zone pastorale n'a pas non plus répondu aux attentes des éleveurs.

Dans la région de Maradi, depuis Mai 2019, notamment les

départements de Guidan Roumji et Madarounfa ont été affectés par d'importants mouvements de population. Ce sont près de 45 000 personnes fuyant l'insécurité au Nigéria qui ont trouvé refuge dans les villages nigériens. Ces mouvements ont impacté les maigres ressources dont disposaient les populations hôtes et qu'elles ont dû partager avec les réfugiés. La campagne agricole dans cette zone a été marquée par d'importantes attaques de la chenille mineuse de l'épi qui a affecté le rendement des producteurs. De plus, l'approvisionnement des marchés dans la zone a été perturbé par la suspension de certains circuits commerciaux en provenance du Nigéria. Cette situation s'est aggravée avec la fermeture totale depuis août de la frontière avec le Nigéria qui représente les moyens de subsistance d'une grande partie de la population de cette région.

Dans la région frontalière avec le Mali et le Burkina Faso, la recrudescence de l'insécurité tels que les vols de bétail, les assassinats, les restrictions d'accès et les mesures d'état d'urgence impactent fortement les éleveurs dans la zone pastorale et agro-pastorale (Ayorou, Abala, Tillia, Tassara) où la récolte n'est pas satisfaisante. A cela s'ajoute les vulnérabilités des populations réfugiées dans les camps de Abala, Ayorou et dans la ZAR Intikane.

Projection des besoins

- La projection du Cadre Harmonisé de Novembre 2019 pour la période de Soudure 2020 (Juin-Aout) représente une augmentation importante des besoins par rapport à l'année 2019, avec 65% de plus de personnes en insécurité alimentaire. Cela est attribuable surtout à la hausse du nombre de personnes en insécurité alimentaire à Zinder (294 000 personnes de plus par rapport à 2019), Maradi (+180 000) et Tahoua (+168 000). On note également une augmentation des besoins à Tillabéri

(+84 000), tandis qu'à Diffa, la projection pour la soudure 2020 est en légère baisse par rapport à celle de 2019 (-9%).

- Une augmentation du nombre de personnes en insécurité alimentaire dans les zones affectées par l'insécurité est attendue en 2020. Dans la période à venir, si la sécurité continue de se dégrader un risque de déplacements internes massifs des zones frontalières avec le Nigéria vers le centre de la région de Maradi est à prévoir.
- A Diffa, la situation reste stagnante depuis 2014/2015 et devrait demeurer inchangée au cours de l'année 2020.
- Une prolongation des périodes de soudure est observée en 2019 et devrait se poursuivre compte tenu des problématiques telles que la sécheresse, les inondations et les attaques ennemis des cultures.

Suivi des besoins

Le suivi des besoins se fera principalement avec l'analyse du Cadre Harmonisé. Sont considérés en crise, les populations en phase 3 à 5. Cette année le CH intègre les populations réfugiées dans son analyse ce qui permettra de suivre l'évolution des besoins des populations autochtones et réfugiées. De plus, les partenaires du Cluster SA continueront de mener des analyses ad-hoc sur le terrain en fonction des crises en partenariat avec les autres acteurs tels que le RRM (Rapid Response Mechanism) ainsi que les évaluations des besoins périodiques qui intègrent les perceptions des populations concernées telles que les PDM (Post Distribution Monitoring) et le HEA (Household Economy Approach). Au niveau de la sécurité alimentaire la prise en compte du genre et de la protection est systématisée dans les évaluations des besoins.

Indicateurs de suivi des besoins

#	TITRES	PERIODICITES	SECTEURS	SOURCES/RESPONSABLES
1	Analyse CH	Novembre Mars	Sécurité Alimentaire	Gouvernement
2	Rencontre Techniques de Réévaluation de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale	Décembre Avril	Sécurité Alimentaire	SAP

3.2

Eau, Hygiène et assainissement



PERS. DANS LE BESOIN

1.7M

FEMMES

51%

ENFANTS

55%

PERS. ÂGÉES

2.6%

AVEC UN HANDICAP

4.2%

Aperçu des besoins

Le sous-secteur de l'eau au Niger est fortement lié aux investissements structurels portés par l'Etat et aux soutiens des partenaires techniques et financiers de « développement ». Le taux d'accès théorique à l'eau potable en milieu rural où vivent 84 % de la population dont 28% filles et 27% garçons, 23% femme et 22% hommes, est de 46.31 % au 31/12/2018⁶². Le taux de panne des postes d'eau modernes (PEM) en milieu rural est de 8.37 %⁶³. Le taux dans la région de Tillabéri est de 12,87 %.

S'agissant du service d'assainissement et d'hygiène, c'est moins d'un ménage sur dix (4,3%) qui utilise les installations sanitaires gérées en toute sécurité. La défécation à l'air libre reste encore le mode d'aisance le plus utilisé par la population au Niger avec plus de 70% des ménages. (ENQUETE DE BASE SUR LES INDICATEURS DE LA PHASE 1 DU PROSEHA, Rapport Provisoire, Août 2018, MHA). Pour ce qui est des 30% de ménage ayant accès à une latrine, qu'elle soit familiale ou communautaire, son usage n'est pas automatique. Au-delà de cet état global, il faut ajouter le manque d'infrastructures d'assainissement séparés et avec indication filles/garçons ou hommes/femmes au sein des établissements éducatifs et des centres de santé décentralisés.

Cette situation structurelle de faible accès à l'eau et à l'assainissement qui affecte principalement les femmes et les enfants en milieu rural, est aggravée par les 4 des 5 problématiques humanitaires qui affectent le pays notamment les inondations, le mouvement de population, la malnutrition, et les épidémies. En effet, chacune de ces problématiques aggrave la situation des femmes et des enfants qui se situent au premier plan dans la corvée d'eau et des autres tâches quotidiennes au sein du ménage.

Zones concernées

En dehors des mouvements de populations qui touchent spécifiquement les régions de Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi, les trois autres problématiques affectent significativement l'accès à l'eau et à l'assainissement sur l'ensemble du pays. En effet, les besoins les plus sévères dans le secteur EHA sont en lien direct avec la problématique de mouvement de populations (réfugiés, PDI et migrants) particulièrement dans la zone du Liptako Gourma (frontière Mali-Burkina Faso-Niger), le bassin de Lac Tchad (Région de Diffa) et les départements de Madarounfa et Guidan Rounmdji dans la région de Maradi. L'épidémie de choléra reste également une menace majeure

notamment dans les zones dites hotspots.

Personnes dans le besoin en Eau-Hygiène-Assainissement

1.673.463 personnes dont 853.466 femmes/filles et 819.997 hommes/garçons (soit 920.405 enfants de moins de 18ans, 709.883 adultes de 18 à 59ans et 43.175 personnes âgées de plus de 59ans) ont besoin d'assistances humanitaires en EHA. De manière spécifique aux problématiques retenues :

- 226 616 personnes dont 115.574 femmes/filles et 111.042 hommes/garçons affectés par les inondations
- 435 660 personnes dont 222.187 femmes/filles et 213.473 hommes/garçons en mouvement (Réfugiés, PDI, et retournés)
- 874 110 dont 445.796 femmes/filles et 428.314 hommes/garçons personnes situés dans les départements affectés par la problématique de mouvements de populations (sur un total de 12 070 044 personnes sans accès à une source d'eau améliorée sur le plan national) ;
- 411 410 enfants de 6 à 59 mois atteints de la Malnutrition Aigues Sévères (MAS) parmi lesquels 222 531 MAS dont 113.491 femmes/filles et 109.803 hommes/garçons sans accès à une source d'eau améliorée.

Analyse des besoins sectoriels

De manière globale, le secteur EHA évalue à 1.673.463 le nombre de personnes dont 853.466 femmes/filles et 819.997 hommes/garçons (soit 920.405 enfants de moins de 18ans, 709.883 adultes de 18 à 59ans et 43.175 personnes âgées de plus de 59ans) dans le besoin humanitaires EHA pour l'année 2020. Ces besoins concernent principalement les quatre problématiques qui accentuent les besoins du secteur à savoir les mouvements de populations, les épidémies, la malnutrition et les inondations. Les besoins générés par les mouvements de populations sont liés à la crise du bassin de Lac Tchad impliquant les GANE, les conflits intercommunautaires sur les frontières Mali, Burkina d'une part et le Nigéria d'autres part et englobent l'ensemble des services en eau et assainissement. Concernant les inondations, les dégâts touchent généralement l'ensemble des infrastructures et entraînent des déplacements de populations plus ou moins importants avec une grande problématique d'accès à l'eau et à l'assainissement qui affecte principalement les femmes et les enfants. Pour ce qui est des épidémies, le secteur

EHA est plus concerné par le choléra notamment dans les hotspots identifiés comme zones d'entrée du choléra au Niger ainsi que les 12 départements concernés par l'épidémie de choléra de 2018. Quant à la malnutrition, l'estimation des besoins concerne les enfants admis aux traitements de la malnutrition sévère (MAS) et leurs accompagnants dans les structures de prise en charge nutritionnelles (CRENI et CRENAS). Le secteur EHA s'aligne sur les besoins évalués par le secteur Nutrition avec un niveau de sévérité élevé dans les zones à faible accès à l'eau.

Le problème d'accès à l'eau potable et à l'assainissement affecte particulièrement les femmes et les enfants qui s'occupent de la corvée d'eau en milieu rural. Les principaux facteurs de vulnérabilité sont le handicap, le mouvement, l'Age et le faible revenu de ménage. En outre, la problématique d'hygiène menstruelle accentue le besoin des femmes en termes de bonnes pratiques d'hygiène.

Projection des besoins

- Pour la problématique de mouvement de populations, la situation reste à la hausse notamment avec le déplacement massif de réfugiés du Nigéria dans la Région de Maradi.
- Pour la problématique d'épidémie, le choléra ne s'est pas

développé en 2019, mais une veille sanitaire devrait rester en place en cas de nouveau déclenchement pour pouvoir endiguer tout nouveau départ d'épidémie en restant sur la stratégie « bouclier et coup de poing ».

- La problématique d'inondation étant annuellement récurrente, les besoins en EHA seront toujours présents, en plus des ménages sinistrés, l'inondation d'infrastructures hydrauliques traditionnelles ou modernes peut conduire à une contamination de l'eau de boisson. Des activités de désinfection et de réhabilitation sont donc à prévoir pour toute la population afin d'absorber le choc saisonnier.

Suivi des besoins

Le suivi des besoins en EHA par le cluster EHA sera principalement effectué à travers les Groupes de travail EHA installés dans les régions et les acteurs EHA qui interviennent dans toutes les zones affectées par les quatre problématiques et qui suivent régulièrement l'évaluation des situations.

Cinq principaux indicateurs de suivi sont maintenus par le cluster à cet effet.

Indicateurs de suivi des besoins

#	TITRES	PERIODICITES	SECTEURS	SOURCES/ RESPONSABLES
1	Nombre de personnes affectées ayant accédé à de l'eau potable temporairement (au moins 7,5 L/pers/j) ou durablement (au moins 15 L/pers/j) pour répondre à leur(s) vulnérabilité(s)	Mensuelle	EHA	Rapports/Cluster
2	Nombre de personnes affectées ayant accédé à un assainissement adéquat pour répondre à leur(s) vulnérabilité	Mensuelle	EHA	Rapports/Cluster
3	Nombre d'enfants admis pour le traitement de la MAS ayant reçu un paquet minimum d'activités EHA	Mensuelle	EHA	Rapports/Cluster
4	Nombre de personnes ayant reçu de kits d'hygiène et touchées par des messages de sensibilisation/promotion d'hygiène	Mensuelle	EHA	Rapports/Cluster

3.3

Protection



PERS. DANS LE BESOIN

1.2M

FEMMES

52%

ENFANTS

56%

PERS. ÂGÉES

4.1%

AVEC UN HANDICAP

4.2%

Aperçu des besoins

De multiples incidents de protection et des violations des droits humains amènent les populations civiles à fuir les zones insécurisées. Les conséquences humanitaires de ces mouvements de populations engendrent également plusieurs besoins urgents en matière de protection. En effet, 1 175 incidents de protection contre la population ont été enregistrés dans les régions de Diffa, Tillabéri, Maradi et Tahoua de janvier à septembre 2019, soit plus que le double des incidents relevés en 2018. Ces incidents, tels que 283 enlèvements en 2019 dont 78 % ont été réalisés à Diffa avec demande de rançons, les vols et les pillages en majorité à Tillabéri, sont autant de facteurs qui affectent durement les moyens de subsistance des populations et les mettent en situation d'insécurité alimentaire. D'autres besoins, liés à la prévention et à la résolution des conflits inter et intra-communautaires sont exacerbés par la crise, l'exposition aux EEI et aux REG, le manque de la documentation civile par la population, le besoin de protection des enfants et les violences basées sur le genre sont aussi à prendre en compte. Compte-tenu de la situation sécuritaire décrite et de la tendance à la hausse des incidents de protection, de nouveaux mouvements de populations en 2020 sont à prévoir et conséquemment une accentuation des besoins de protection.

Populations affectées

1 135 471 personnes sont dans le besoin de protection, dont 38% de déplacées forcées (PDI et réfugiés et y compris 2 % de retournés), 12 % de migrants et 50 % de la population hôte. Les personnes de sexe féminin représentent 52 % et les enfants 38 %. 15 % vivent avec un handicap et 28 % sont concernés par les violences basées sur le genre⁶⁴. Les régions affectées sont Diffa, Tillabéri, Maradi, Tahoua et Agadez.

Analyse des besoins sectoriels

Les populations sont exposées à des risques de protection divers, notamment la difficulté d'accès à certaines localités, les arrestations arbitraires, la restriction des mouvements et l'accès limité aux services sociaux de base. Le cluster protection estime le nombre de personnes dans le besoin à 607 028. Les incidents signalés sont les conséquences d'attaques et d'affrontements armés, de la volonté d'expansion des GANE et d'instauration de leur idéologie, ainsi que de la faible couverture des FDS dans certaines zones. Les rapports de monitoring de protection font apparaître que les personnes les plus

touchées varient en fonction des typologies d'incidents et des zones géographiques ; par exemple concernant les enlèvements, les femmes et les filles sont davantage ciblées à Diffa alors que les leaders communautaires le sont davantage à Tillabéri. Les pillages et les extorsions de biens, en augmentation à Tillabéri touchent en majorité les éleveurs et les commerçants. Si l'on note, dans la région de Diffa, une accalmie en 2019 en matière de conflits intercommunautaires du fait de l'action conjuguée des acteurs de prévention et de réponse, il convient tout de même de continuer à surveiller cette problématique à Nguigmi, Chetimari et Diffa.

En revanche dans les régions de Tillabéri et de Tahoua (départements d'Abala, Ayorou, Torodi et Tillia), les conflits interethniques au Mali ont des répercussions directes sur les populations au Niger. L'accès aux ressources naturelles de plus en plus limitées est une cause de tensions sociales. Les suspicions interethniques d'appartenance aux groupes armés, ont aggravé les tensions communautaires. La reconstitution des liens sociaux, la transformation des conflits et la mise en place d'une base forte pour le processus de réconciliation figurent parmi les principaux défis à relever. La délinquance juvénile prend de l'ampleur surtout à Diffa et compromet l'avenir des jeunes. Face aux multiples déplacements, une paupérisation de la population est observée, accentuée par l'état d'urgence qui limite l'accès à certaines zones et entraînant l'inoccupation des jeunes et leur désœuvrement. Il s'ensuit une stratégie d'adaptation parfois néfaste allant même jusqu'à l'enrôlement dans les groupes armés non étatiques ou la consommation de substances prohibées et la constitution de « Gangs » qui commettent de nombreuses exactions principalement dans les communes de Diffa, Nguigmi et Gueskerou. Ce phénomène touche majoritairement les jeunes garçons.

Le manque de documentation juridique et civile et les difficultés à enregistrer les nouveau-nés apparaissent comme des problématiques relativement communes dans les sites de déplacés qu'il convient d'adresser. Les EEI posés comme embuscade par les GANE sur les axes principaux utilisés par les FDS et les restes de guerres non décontaminés lors des opérations militaires posent un risque pour la population civile. Les transhumants et les commerçants sont les plus exposés dans les régions de Diffa, Tillabéri et Tahoua. Ces incidents qui obligent à la fermeture des marchés sont des facteurs qui anéantissent souvent drastiquement les capacités d'auto prise en charge des populations et les exposent à l'insécurité alimentaire. Les populations sont contraintes de recourir à certaines stratégies

négligentes de survie et ou de procéder à de multiples déplacements. Les épidémies viennent rendre encore plus vulnérables aux risques de protection les malades et leurs familles. La psychose et les traumatismes causés par les incidents de protection engendrent un besoin important en termes de réponse psychosociale et ceci, d'autant plus que l'utilisation récurrente des EEI et la présence des REG créent un climat renforcé d'insécurité limitant les mouvements des populations en quête de moyens de subsistance. Il importe enfin de prioriser la recherche de solutions durables pour les PDI et de trouver une solution aux problématiques liées aux terres d'installation et de cultures.

Sous-secteur

Protection de l'enfance

DANS LE BESOIN

433k

FILLES

52%

AVEC UN HANDICAP

4.2%

Les attaques des groupes armés non étatiques ainsi que les conflits intercommunautaires dans les régions de Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi continuent à avoir de lourdes conséquences sur la vie des enfants au Niger. La situation des enfants en mobilité continue d'inquiéter, notamment dans la région d'Agadez et de Zinder. Les multiples crises ont un impact sur le bien-être des familles, brisant le premier environnement protecteur de l'enfant et sont souvent couplées avec d'autres problématiques comme la déscolarisation ou le manque de documents d'état civil.

D'après les analyses et les évaluations du sous cluster Protection de l'Enfance, 432 925 enfants, dont 52 % de filles, seront dans le besoin en matière de protection en 2020 pour faire face aux problématiques suivantes ; au recrutement et à l'utilisation dans les groupes armés, y compris les enlèvements d'enfants, l'exposition des enfants aux mines, la séparation familiale, le besoin en matière de soutien psychosocial, les violences contre les enfants, les violences basées sur le genre, y compris le mariage des enfants. Les filles sont plus exposées au mariage d'enfant et à la déscolarisation.

- Recrutement et utilisation dans les groupes armés : En 2019, 95 enfants dont des filles soupçonnées d'avoir fait partie de groupes armés ont bénéficié ou bénéficieront d'une prise en charge alternative (centres de transit ou familles d'accueil) et/ou d'un processus de réintégration familiale et communautaire. Cela sera renforcé en 2020.
- Enfants (filles et garçons) séparés et non accompagnés (ESNA) et Orphelins : Dans 60 % des rapports d'évaluation et de monitoring, les personnes interrogées signalent la séparation familiale comme préoccupante, notamment suite aux mouvements de populations ou le choix/besoin délibéré de confier l'enfant à un tiers. La situation économique se détériorant, on assiste à un appauvrissement des filets de sécurité familiaux et communautaires. Il faut donc renforcer le

système national de prise en charge des ESNA et Orphelins, tout en continuant d'appuyer les mécanismes communautaires.

- Détresse psychosociale : Les expériences de violence et de conflits affectent profondément le bien-être et le développement des enfants. En effet, les filles sont plus exposées aux risques de violence liée au genre notamment les violences sexuelles alors que les garçons sont plus exposés aux violences émotionnelles et psychologiques. Tous ont besoin d'un accès amélioré et de qualité aux services offerts dans les espaces amis des enfants et les espaces sûrs. La collaboration avec les secteurs de la santé, de la nutrition via, par exemple, les projets d'appui psychosocial et récréatif dans les centres de santé mère-enfants et hôpitaux est également essentielle. Également, nous avons besoin de créer davantage de lien afin que les enfants en détresse psychosociale repérés dans les écoles par des enseignants formés en appui psychosocial soient référés à des structures adéquates.
- Violence à l'encontre des enfants ; violences sexuelles : Les filles et les garçons, de tous les âges, sont touchés par la violence. Les changements de la structure familiale, la détérioration de la situation socio-économique des ménages contribue à accroître la violence contre et entre les membres de la famille. Cette violence s'étend aussi vers les écoles et la communauté sous diverses formes, dont les violences basées sur le genre ou le sexe de survie. Les enfants/adolescents survivant(e)s de violences sexuelles ont besoin d'une prise en charge holistique et adaptée, notamment par une gestion des cas permettant un accès à des services de qualité Protection de l'Enfance et VBG intégrés.
- Education aux risques des mines (ERM) : L'utilisation des engins explosifs par des groupes et forces armées dans les régions en conflit (Tillabéri et Diffa) présente un risque particulier pour les enfants qui sont à même de les manipuler. La mise en place d'une stratégie d'éducation aux risques des mines (ERM) est importante, tout comme la collaboration avec le secteur de l'éducation dans la création des outils de sensibilisation et des plans de réponses pour les enfants affectés.

Sous-secteur

Violences basées sur le genre

DANS LE BESOIN

322k

FEMMES

52%

ENFANTS

56%

PERS. ÂGÉES

4.1%

AVEC UN HANDICAP

4.2%

Les populations sont exposées à plusieurs types de violences basées sur le genre dans toutes les régions (Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi). Les incidents les plus rapportés /signalés sont les cas de violences psychologiques, de violences sexuelles (y compris le viol et le sexe de survie), les dénis de ressources, d'opportunité et de services et les violences physiques. 322 472 personnes sont dans le besoin selon le sous cluster VBG. Selon les rapports GBVIMS (il s'agit des cas déclarés au niveau des services de prise en charge). A Diffa, les personnes les plus touchées sont les femmes (98 %) et les enfants de 0 à 17 ans (62 %), particulièrement les filles et les adolescentes. Si dans la région de Diffa, certains acteurs renforcent les aspects de prévention et de réponse, ce n'est pas le cas dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi où d'une part, peu d'acteurs sont présents et d'autre part, ils disposent de faibles capacités de prévention et de réponse notamment en matière de prise en charge psychosociale, sanitaire et juridique. Les questions de sexe de survie prennent de plus en plus de proportion dans la région de Diffa avec, pour conséquence les grossesses précoces et non désirées et les infections sexuellement transmissibles. Pour les régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi, les pesanteurs socioculturelles, l'existence de trois sources de droit et la non application effective des textes en vigueur constituent des facteurs favorisant les violences basées sur le genre.

Au vu de ce qui précède, les quatre besoins prioritaires pour le sous-secteur VBG sont : la restauration de la dignité, la sécurité, la santé physique et mentale des survivantes particulièrement les femmes, les adolescentes et les enfants (garçons et filles) ; l'autonomisation des femmes, des filles et des adolescentes au niveau de toutes les catégories de populations; l'accès et la qualité des services de prise en charge des cas de VBG (santé, sécurité, justice et psychosocial) y compris pour les enfants et les adolescentes. Des stratégies communautaires non stigmatisantes de prévention, d'atténuation et de soutien en matière de VBG. Pour une réponse effective et efficace, le sous cluster VBG doit travailler en étroite collaboration avec les

secteurs suivants :

- Santé : pour des services de qualité adaptés aux besoins et aux spécificités pour la prise en charge des violences sexuelles y compris pour les enfants et les adolescents,
- Education : Pour l'accès de toutes les filles et les garçons à l'école et la prévention / réduction des risques de mariage précoce /forcé, de viol, les acteurs de l'éducation doivent prendre en compte les besoins spécifiques des filles et des garçons et éviter tout comportement sexiste pouvant conduire à l'exclusion et/ou à la stigmatisation,
- Protection de l'enfance : pour assurer des services de qualité et adaptés ainsi qu'une bonne coordination de la prise en charge des enfants et des adolescents survivants de violences sexuelles,
- Sécurité Alimentaire et NFI : afin d'assurer un accès juste et équitable de toutes les catégories de population dans le respect de la dignité et de la sécurité et tous les grands principes humanitaires.

Projection des besoins

Dans la zone de Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi, la présence de plusieurs groupes armés actifs et la multiplication des exactions qu'ils commettent à l'égard des civils laissent présupposer que la situation de protection dans la zone va continuer à se dégrader dans les mois à venir. Face aux menaces des populations, ces dernières vont continuer à se déplacer afin de rechercher une protection qu'elles ont perdue. Les mouvements de populations rendant la population plus vulnérable aux besoins de protection connus en 2019, vont persister en 2020. Les tendances actuelles montrent une augmentation de 71% de PDI dans la région de Tillabéri, 5 % dans celle de Diffa et plus de 100% pour la région de Tahoua. Ainsi, les chiffres de projection des PDI seront 77 693 personnes à Tillabéri, 114 520 personnes à Diffa et 36 113 personnes à Tahoua. A Maradi, vu les mouvements pendulaires de populations hôtes observés actuellement et la poursuite des incidents à savoir 103 à ce jour, des déplacements internes sont à envisager.

Suivi des besoins

Le cluster et les sous-clusters vont assurer le suivi des besoins dans les zones affectées à travers leurs partenaires basés dans ces zones ou à travers des missions dans les zones accessibles. Dans les zones où il n'y a pas d'acteurs et de membres du cluster et des sous-clusters, la coordination va explorer la possibilité de mettre à profit des missions inter agences ou des missions des acteurs d'autres secteurs afin de collecter les données minimales.

Indicateurs de suivi des besoins

#	TITRES	PERIODICITES	SECTEURS	SOURCES/RESPONSABLES
1	% de déplacés internes vs populations hôtes	Trimestrielle	Protection Générale	Monitoring protection/IMO
2	Nombre d'incidents de protection	Mensuel	Protection Générale	Monitoring protection/IMO
3	Nombre d'acteurs de protection	Trimestrielle	Protection Générale	MHR/IMO
4	Nombre de Services de PE accessibles (prévention, prise en charge, identification/ documentation, référencement, réunification)	Trimestrielle	Protection de l'Enfant	MHR/IMO
5	Nombre de centres de santé qui offrent des services de prise en charge pour les victimes de violences sexuelles et basées sur le genre.	Trimestrielle	VBG	Rapport de suivi trimestriel UNFPA

3.4 Santé



Aperçu des besoins

Le Niger est confronté à de flambées épidémiques récurrentes depuis une dizaine de d'années suite à ses conditions socio-économiques et sanitaires précaires, sa position géographique, mais aussi des aléas climatiques accélérés par le changement climatique observé ces derniers temps.

Il est ainsi prédisposé à faire face aux divers difficultés sanitaires dont les épidémies de méningite, de rougeole, de choléra, de la fièvre de la vallée du rift, de l'hépatite virale E, de la poliomyélite, du paludisme, la malnutrition ainsi que les catastrophes naturelles notamment les inondations etc... Comme la plupart des pays du Sahel, il fait face à des mouvements de populations tant externes en provenance de ses voisins qu'internes dans principalement les régions de Diffa, Tillabéri, Tahoua et Agadez du fait de l'insécurité causée par l'activisme des GANE et des flux migratoires en provenance de pays voisins en plus des nigériens retournés du Mali, du Nigéria, de l'Algérie et de la Libye. Ces mouvements accentuent la pauvreté, la promiscuité et dégradent davantage les conditions sanitaires déjà précaires, créant ainsi les conditions favorables à la propagation rapide des épidémies.

Il faut préciser aussi que les mouvements des populations affectent négativement les questions de la santé de la reproduction. La conséquence directe est l'augmentation de la morbidité et la mortalité maternelle et infanto-juvénile.

En outre, dans la nouvelle approche Nexus humanitaire-développement pour une plus grande résilience des communautés, la dimension planification familiale est à prendre en compte pour le bien-être familial car pouvant réduire les morbidités des femmes et des enfants. Bien que le Niger ait connu des avancées par rapport à la mortalité maternelle dans l'atteinte de l'ODD3 d'ici 2030, le taux de mortalité maternelle reste encore très élevé avec 520 décès pour 100000NV pour une cible de 175 en 2015. En 2019 selon le bulletin de la surveillance des décès maternels, le taux des décès maternels s'est accentué de 12% à Tillabéri et à Diffa⁶⁵. Le taux d'accouchements assistés, un des piliers pour la réduction de la mortalité a également chuté dans tous les départements sous état d'urgence. La santé de l'enfant est aussi préoccupante même si le Niger a fait beaucoup des progrès dans la réduction de la mortalité infanto-juvénile au point de presque atteindre l'OMD4 en 2015 avec un taux de 126 décès pour 1000NV pour une cible de 114 décès pour 1000NV en 2015. Le rapport sur la mortalité infantile, parle de 5.3 million en 2019 contre

12.7 millions en 1990 en Afrique subsaharienne⁶⁶.

Au cours de cette année 2019, le Niger a connu deux épidémies majeures. Celle de la rougeole et de la poliomyélite dérivée du virus vaccinale 2.

Pour la rougeole, de 2017 à 2019, le nombre de cas de rougeole notifiés de janvier à septembre est successivement de 1500 cas en 2017, de 3571 cas en 2018 et 9891 cas en 2019. Le taux d'attaque est de 53 pour 100,000 avec une létalité de 0.5% en 2019 alors qu'il n'était que de 16.6 pour 100,000 habitants en 2018 et 0.3% de létalité⁶⁷. Malgré les avancées notoires enregistrées en matière de vaccination de routine, les performances de couvertures vaccinales sont encore insuffisantes notamment la seconde dose de vaccination anti-rougeoleuse qui ne dépasse guère 48%⁶⁸. L'épidémie enregistrée cette année serait liée à l'accumulation de personnes susceptibles qui ont raté leurs rendez-vous de vaccination.

Par rapport à l'épidémie de poliomyélite, depuis 2017, le Niger avait été certifié comme pays ayant éradiqué la poliomyélite sauvage après plusieurs efforts fournis par le Ministère de la santé et ses partenaires dans l'amélioration du PEV systématique, les activités vaccinales supplémentaires et le renforcement de la surveillance. Ces efforts ont été brisés en 2018 par la recirculation d'un virus dérivé de la souche vaccinale importée du Nigéria. Le poliovirus dérivé vaccinal du type 2 (PVDV2c) a été notifié en date du 21.09.2018 dans les districts de Magaria et Tanout dans la région de Zinder. A ce jour, 25 cas de PVDV2c dont 11 cas de PFA et 14 contacts ont été détectés dans les régions Diffa, Maradi et Zinder. Des progrès remarquables sont à signaler car depuis 6 mois aucun cas n'a été notifié par le Niger.

Pour le choléra, le pays a connu une accalmie depuis le début de l'année 2019, aucun cas de choléra n'a été notifié à ce jour. Comparé à l'an 2018, pour la même période où le Niger a enregistré 3696 cas dont 70 décès, soit 1.9% de létalité et un taux d'attaque de 17.2 pour 100,000 habitants. Il en est de même en 2017 où seuls 4 cas ont été enregistrés. La période de haute transmission est liée à la saison pluvieuse. Les inondations pluvieuses que nous connaissons cette année dans les 8 régions du pays avec plus de 210,000 personnes sinistrées depuis mi-mai 2019, nous pousse à rester dans l'expectative armée au vu de conditions pré disposantes à l'éclosion de maladies d'origine hydrique à tout moment dont le choléra. Ceci reste d'autant plus inquiétant que parmi les régions les plus touchées figurent les régions de crise humanitaire comme Tillabéri, Maradi,

Tahoua et Agadez.

Pour la méningite, la situation géographique du pays situé au niveau de la ceinture méningée, les vents violents qui soufflent pendant la saison sèche et le changement climatique sont autant de facteurs qui prédisposent les personnes âgées de 15 ans et plus à développer la forme épidémique de la méningite. De 2017 à 2019 (de janvier à septembre), le Niger a enregistré respectivement 3516 cas dont 197 décès, 1436 cas dont 110 décès et 1127 cas dont 81 décès cette année avec une létalité de 7.2% et un taux d'attaque de 79 pour 100,000 habitants. Seuls deux districts sanitaires de Malbaza dans la région de Tahoua et Niamey IV en 2019 ont été en alerte cette année. Cependant, le Niger a connu des épidémies de méningite dans les régions de Dosso, Maradi, Niamey et Tahoua, Tillabéri au cours des 4 dernières années. La période de forte transmission commence déjà au mois de novembre.

Le Niger est également sujet à des épidémies liées aux maladies émergentes et ré émergentes inédites dont la fièvre de la vallée de rift (FVR) en 2016 dans la région de Tahoua et l'épidémie d'hépatite E en 2017 dans la région de Diffa qui a affecté beaucoup plus les femmes enceintes avec un taux de létalité très important pour cette couche de la population. La prise en charge du VIH et de la tuberculose dans les zones humanitaires à haut risque de transmission liée au mode de vie et à la promiscuité demeure préoccupante bien que la prévalence du VIH, soit faible à 0.4%⁶⁹ au Niger.

D'autre part, l'impact de la problématique de santé mentale et d'ordre psychosocial sur la population, tant dans des situations stables que dans des contextes de conflit reste peu exploité. De plus, en 2019 l'OMS a publié une étude montrant que la prévalence de ces problèmes augmente de plus du double dans les crises humanitaires, arrivant à toucher 22% de la population affectée par une crise⁷⁰. Dans la région de Diffa seulement, en 2019 plus de 5000 personnes ont reçu des soins en santé mentale et soutien psychosocial, y compris dans les soins de santé primaire⁷¹.

Populations affectées

Les groupes de populations les plus affectés par le besoin dans le secteur de la santé sont les 148,937 femmes enceintes et allaitantes, les 744,684 enfants de moins de 5 ans (364,895 garçons ; 379,789 filles), 288,951 personnes de 3è âge (141,586 hommes ; 147,365 femmes), les personnes en déplacement dont 187,444 déplacés internes(95,596 femmes.91,848 hommes), 218,262 réfugiés(117,862 femmes, 100,400 hommes), 29,954 retournés(15,277 femmes, 14,677

hommes) et 31,141 migrants(15,882 femmes, 15,259 hommes). Parmi ces personnes dans le besoin, 38,966 personnes (19,873 femmes, 19,093 hommes) sont des handicapés.

Analyse des besoins sectoriels

De 1,198,706 personnes dans le besoin sanitaire (611,340 femmes, 587,366 hommes), certains groupes sont plus vulnérables que d'autres suite à leur état physiologique comme les 148,937 femmes enceintes et allaitantes, les 744,684 enfants de moins de 5 ans (379,789 filles, 364,895 garçons) et les 288,951 personnes de 3è âge. Il faut noter aussi que dans ces groupes, certaines catégories sont davantage plus affectées que d'autres du fait de leur état notamment les enfants non-accompagnés et les personnes de 3è âge vivant seules ainsi que les personnes handicapées, les jeunes et adolescent(es) pour leur besoin spécifique. Une attention particulière doit être attachée à ces catégories qui sont souvent marginalisées. Les indicateurs sanitaires de référence liés à la santé de la mère et de l'enfant de moins de 5 ans, sont certes au rouge dans l'ensemble du pays mais particulièrement très élevés dans certaines régions, dont Tillabéri, Diffa suivi de Tahoua et Agadez. Les principaux besoins en santé se résument en faible accès aux soins de santé d'urgence de qualité aux populations affectées, le risque important de propagation des maladies à potentiel épidémique y compris la continuité de la prise en charge des maladies chronique non-transmissibles et transmissibles, mentales, les soins obstétricaux et néonataux d'urgence et la prise en charge des blessés.

Projection des besoins

La situation dans le secteur de la santé reste volatile, préoccupante, tributaire de l'évolution de la situation globale dans la région du Sahel mais stationnaire au vu des risques et des facteurs déterminants de la situation sanitaire.

Suivi des besoins

Le suivi des besoins se fera à travers le système de remontée de l'information mis en place par le ministère la santé publique mais aussi dans les zones affectées à travers les investigations périodiques approfondies des acteurs du secteur de la santé. Le système de veille RRM servira aussi d'alerte au secteur de la santé pour mener des évaluations approfondies à travers l'outil mis en place par le cluster santé. Le cluster santé utilisera ces données collectées pour les analyses afin de prendre action au niveau sectoriel et/ou intersectoriel tous les 3 mois. Le cluster collectera et analysera pour le suivi intersectoriel conjoint de la situation.

Indicateurs de suivi des besoins

#	TITRES	PERIODICITES	SECTEURS	SOURCES/ RESPONSABLES
1	Nombre de femmes enceintes ayant bénéficié d'un accouchement assisté par un personnel qualifié dans les DS ciblés	Trimestrielle	Santé	
2	Nombre d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu la 3 ^e dose de Penta dans les DS ciblés	Trimestrielle	Santé	
3	Nombre de structures sanitaires non-fonctionnelles dans un district sanitaire	Trimestrielle	Santé	DHIS2/MSP

3.5 Nutrition



Aperçu : Un problème structurel, exacerbé par les chocs

En dépit des efforts consentis par l'État nigérien et ses partenaires, la sous-nutrition (malnutrition aiguë, malnutrition chronique, insuffisance pondérale) et les carences en micronutriments demeurent des problèmes majeurs de santé publique dans tout le pays. D'après l'enquête nutritionnelle SMART de 2019, près d'un enfant de moins de cinq ans sur deux (45,7%) présente un retard de croissance (malnutrition chronique), et plus d'un enfant sur dix (10,7%) souffre d'émaciation (malnutrition aiguë), dont 2,7% sous forme sévère⁷². La malnutrition aiguë est plus présente chez les enfants âgés de 6 à 23 mois (15,8%) que chez ceux âgés de 24 à 59 mois (8,4%). Les garçons sont plus touchés par la malnutrition que les filles, surtout par la malnutrition chronique (51,8% des garçons et 46,5% des filles) et, dans une moindre mesure, par la malnutrition aiguë (11,6% contre 9,7%, à la limite de significativité)⁷³. De plus, 61% des enfants de moins de cinq ans et 49% des femmes en âge de procréer sont atteints d'anémie, la première cause des décès maternels au Niger (28% des causes⁷⁴).

Les principaux déterminants de la malnutrition sont le faible accès aux services sociaux de base, incluant les services de santé, d'eau et d'assainissement (moins d'une personne sur deux en milieu rural a accès à l'eau potable⁷⁵ et seuls 4% des ménages utilisent des installations sanitaires améliorées⁷⁶) ; un faible taux d'allaitement exclusif (21% dans tout le pays), avec une introduction et une diversification inadéquates d'aliments de complément (6,3% des enfants de 6 à 23 mois ont une diversité alimentaire minimale acceptable) ; une trop grande influence de normes sociales non optimales pour l'alimentation et le soin des nourrissons, des jeunes enfants ainsi que des femmes enceintes et allaitantes, dans un environnement d'insécurité alimentaire chronique, particulièrement pour la population rurale.

Cette situation est régulièrement exacerbée par des chocs saisonniers (crise pastorale, période de soudure, pic de paludisme), des épidémies (rougeole), les conséquences de phénomènes climatiques (sécheresses, inondations), ainsi que des conflits armés entraînant des déplacements de populations (frontières du Mali, Burkina Faso et Nigéria). Ils représentent une atteinte au droit de l'enfant à la survie et au développement, un fardeau pour les ménages, les communautés affectées et la société tout entière, en plus de constituer un frein au développement national. En effet, les coûts annuels associés à la sous-nutrition chez l'enfant au Niger ont été estimés à environ

7% du PIB annuel⁷⁷, mais les investissements du budget de l'État dans la nutrition sont insuffisants, pour la prévention comme pour le traitement. Concernant la prise en charge de la malnutrition aiguë, une feuille de route pour le transfert graduel aux services de l'État est en cours de validation par le Conseil des Ministres.

Populations affectées de façon générale

La malnutrition touche tous les groupes de la population, qu'ils soient réfugiés, déplacés, communautés hôtes ou autres. Certains sous-groupes peuvent souffrir d'un impact majeur en raison de besoins nutritionnels spécifiques à l'âge, à l'état physiologique, à l'affaiblissement des défenses immunitaires, ou encore à un moindre pouvoir de décision ou capacité d'expression : les enfants de moins de 5 ans (surtout dans la tranche d'âge des 6-23 mois pour la malnutrition aiguë), les femmes enceintes et les femmes allaitantes, les adolescentes, les personnes souffrant de VIH ou de tuberculose. La prise en compte de ces groupes est prévue dans le protocole national, mais n'est pas réalisée faute de moyens. Le fait d'être en mouvement (PDI, retournés, réfugiés du Mali, du Burkina Faso et du Nigéria) constitue une vulnérabilité additionnelle, avec une difficulté accrue à instaurer ou maintenir de bonnes pratiques d'ANJE.

Analyse des besoins sectoriels

Tout le pays est concerné ; certaines zones paraissent encore plus touchées par la malnutrition aiguë comme chronique, telles que les régions de Maradi, Zinder, Tahoua, Diffa⁷⁸, ainsi que Dosso pour la malnutrition chronique.

Au total, on estime que 2 038 895 personnes ont besoin d'une assistance nutritionnelle en 2019⁷⁹ ; 65% sont des femmes ou des filles, et 65% sont des enfants (dont 53,5% de garçons et 46,5% de filles). Environ 396 539 enfants de 6 à 59 mois atteints de malnutrition aiguë sévère (MAS) ont besoin d'une prise en charge (dont 200 252 garçons et 196 287 filles), ainsi que 846 847 enfants de 6-59 mois souffrant de MAM (dont 464 072 garçons et 382 775 filles), et 627 485 femmes enceintes et allaitantes malnutries. Quelque 89 790 accompagnantes (principalement des mères) de 69 070 enfants hospitalisés pour MAS avec complications médicales ont besoin d'une assistance alimentaire pour pouvoir rester auprès des enfants malades et éviter ainsi l'abandon du traitement. De plus, 78 235 enfants de 6 à 23 mois issus de ménages pauvres et très pauvres ont besoin d'une supplémentation préventive à la malnutrition.

Projections pour 2020

Si l'afflux de réfugiés/déplacés internes allait croissant dans les régions de Diffa/ Tillabéri/ Tahoua et Maradi en 2020, les moyens d'existence pourraient manquer aux réfugiés/ déplacés comme aux communautés hôtes ; les services de santé, eau et assainissement peineraient à faire face aux besoins ; et il serait encore plus difficile d'instaurer ou maintenir de bonnes pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Une recrudescence d'attaques pourrait aussi entraîner la fermeture de centres et cases de santé. Le nombre de cas de malnutrition pourrait augmenter localement, avec une qualité moindre de la prise en charge, entraînant des besoins d'accompagnement accrus. Cependant, comme le système de santé, avec l'aide des partenaires, prend en charge chaque année

plus ou moins 380 000 enfants souffrant de MAS et 500 000 enfants souffrant de MAM (dont toujours légèrement plus de garçons que de filles), il devrait être capable d'absorber les cas additionnels représentés par les réfugiés et déplacés, présents dans un nombre limité de villages.

Suivi des besoins

Les partenaires appuieront, au niveau national, le suivi des prévalences de MAG, MAM et MAS par l'enquête nutritionnelle SMART annuelle (Institut National des Statistiques), et à Maradi, des dépistages mensuels dans les aires de santé recevant des réfugiés du Nigéria (DRSP).

Indicateurs de suivi des besoins

#	TITRES	PERIODICITES	SECTEURS	SOURCES/ RESPONSABLES
1	Malnutrition aiguë globale chez les enfants < 5 ans	Annuelle	Nutrition	INS
2	Malnutrition aiguë sévère chez les enfants < 5 ans	Annuelle	Nutrition	INS
3	Malnutrition chronique chez les enfants < 5 ans	Annuelle	Nutrition	INS

3.6

Abris et Bien Non Alimentaires



PERS. DANS LE BESOIN	FEMMES	ENFANTS	PERS. ÂGÉES	AVEC UN HANDICAP
644k	53%	61%	3%	4.2%

Aperçu des besoins

Le nombre de personnes dans le besoin a connu une hausse assez significative en 2019 surtout pour les déplacements liés aux conflits armés. L'augmentation par rapport aux années 2019 et 2018, relève de plusieurs facteurs dont la crise de Maradi qui s'est aggravée avec 41 818 réfugiés en septembre 2019 (HCR), la reprise des attaques du côté de Diffa avec 26 725 déplacés en mai 2019⁸⁰ ainsi que l'exacerbation de la situation sur la frontière Niger- Burkina Faso. À tout cela, s'ajoutent les bénéficiaires ayant des besoins non satisfaits depuis une ou plusieurs années.

La majorité de ces personnes ne vit pas dans un habitat décent et se déplace généralement sans emporter leurs biens, ce qui les expose à des intempéries climatiques et affecte leur dignité. L'absence de structures d'accueil les conduit à l'occupation d'infrastructures publiques et/ou à la cohabitation avec des familles d'accueil. Pour se protéger, certains se confectionnent des abris de fortune sur des terrains inondables ou litigieux induisant quelques fois des conflits avec les propriétaires et la réduction des moyens de production des populations hôtes. Les nouveaux sites occupés sont couramment dépourvus de toutes infrastructures hydrauliques, sanitaires, et scolaires. L'hospitalité des familles d'accueil n'est pas sans conséquence car ces familles voient également leurs moyens de subsistance réduits car, étant dans l'obligation de partager les différents services sociaux de base qui, bien souvent ne satisfont pas la totalité de leurs besoins.

Les besoins émergents suite aux conflits armés (problématique humanitaire de mouvements de population) sont plus concentrés dans les régions suivantes : i) Diffa dans les départements de Diffa, Mainé-Soroa, Nguigmi et Bosso, ii) Agadez (migration mixte), iii) Tillabéri dans les départements d'Abala, Ayorou, Banibangou, Bankilaré, Gotheye, Ouallam, Say, Téra, Tillabéri, Torodi, iii) Tahoua (Tassara, Tillia) et iv) Maradi (Guidan Roudji, Madarounfa). Concernant les inondations, l'ensemble du pays est affecté, notamment les régions d'Agadez, Dosso et Zinder.

Populations affectées de façon générale

Le GTABNA estime que 643 933 personnes seront dans le besoin (223 316 filles, 189 830 garçons, 125 503 femmes et 105 284 hommes). Parmi elles, 152 714 sinistrées des inondations en 2020. Pour le GTABNA, les plus vulnérables sont les personnes affectées

par un choc qui ne date pas de plus de six mois et qui n'ont pas bénéficié d'une assistance en abri, ceux vivant dans des abris de fortune (précaire) ou détériorés et non conformes aux standards, les maisons/cases détruites suite aux inondations.

Les personnes affectées sont les déplacés internes, les réfugiés, les retournés, les familles hôtes vulnérables et les sinistrés des inondations dont le profil évolue selon les régions. À Diffa, au regard des chiffres de la DREC, la population réfugiée constitue le groupe le plus élevé suivi des personnes déplacées internes puis des retournées. Toutes ces personnes sont majoritairement sédentaires et cohabitent avec des éleveurs dont l'effectif est non négligeable. Au contraire, la population sur la frontière du Mali (régions de Tahoua et de Tillabéri) est majoritairement déplacée interne et nomade alors que du côté de la frontière avec le Burkina Faso, la population est sédentaire. Pour les sinistrés des inondations, il n'existe pas de profil particulier des populations touchées étant donné que chaque année, c'est l'ensemble du pays qui est touché.

Partout, les enfants, les femmes et les personnes âgées constituent le nombre le plus élevé en situation de vulnérabilité. La population en situation de handicap est estimée à 15 % de la population globale affectée. En effet, dans bien des cas, les femmes sont les cheffes de ménages avec plusieurs enfants en charge. On retrouve aussi dans une certaine mesure des personnes âgées avec des enfants à leur charge.

Analyse des besoins sectoriels

Parmi les groupes de personnes affectées, le GTABNA va porter une attention particulière sur les besoins des femmes cheffes de ménages et des personnes âgées et/ou vivants avec un handicap. Une prise en compte des besoins selon le contexte et les réalités socioculturelles est une préoccupation du GTABNA. Quoique les besoins en abris et BNA paraissent assez généraux pour tous, des nuances se présentent en fonction de l'âge, du sexe et du groupe ethnique. Chez les personnes âgées et personnes vivants avec un handicap, il ne suffit pas de distribuer des kits abris mais, il est aussi important d'appuyer le transport et la construction. Il en est de même chez les femmes cheffes de ménage car dans tous les groupes affectés sauf chez les Touaregs, la construction des abris est une responsabilité des hommes. D'autre part, il est important qu'à partir d'un certain âge, les enfants garçons soient séparés des parents. Par contre, les filles doivent toujours habiter avec les parents dans un

souci de protection renforcée. Aussi, le choix du type d'habitat diffère en fonction du caractère nomade, sédentaire, citadin ou rural d'une communauté. En termes de BNA, il est clair que les femmes en âge de procréer présentent des besoins spécifiques à considérer dans les planifications.

Les besoins sont généralement renforcés du fait : i) de la dégradation de la situation sécuritaire et des menaces accompagnées de nouveaux mouvements ou des déplacements répétés et/ou anticipés, ii) des aléas climatiques (destruction rapide des abris) et du non renouvellement à temps des abris, iii) des moyens limités face à l'accroissement régulier des besoins, iv) de la faible capacité du gouvernement à réagir et à répondre aux problèmes de protection, v) des crues fluviales, vi) de l'action anthropique, vii) de l'occupation anarchique (zones inondables), viii) du non-respect du plan d'aménagement, ix) et de la faible communication/sensibilisation.

Ces différents facteurs et aléas causent nécessairement des besoins de renforcer les activités de protection dont : i) la prise en compte de la sûreté et de la dignité dans la construction des abris (abris conformes aux standards sphères, abris construits sur des lieux non inondables, choix de la configuration des sites), ii) prise en compte des personnes à besoins spécifiques (dans l'emplacement des abris, dans la construction et le transport des kits etc.), iii) prévention des risques (renforcement des abris avant leur détérioration, sensibilisation sur la cohabitation pacifique, la prise en compte de la population hôte vulnérable dans les assistances, sensibilisation sur les incendies, sur la gratuité de l'assistance, sur les GBV etc.).

Projection des besoins

Au regard de l'évolution de la situation sécuritaire dans les pays

frontaliers avec le Niger (dans les différentes régions concernées par la crise de mouvement de populations), il est à craindre une dégradation de la situation surtout du côté de Maradi, de Diffa et aussi de la frontière avec le Burkina Faso. La situation sur les trois fronts affectés par les crises armées (Tillabéri, Maradi et Diffa) reste volatile. Selon les prévisions du HCR pour la crise humanitaire de Maradi, il y aura plus de 50 000 réfugiés à la fin de l'année 2019 et ce chiffre atteindrait les 100 000 personnes en 2020. Avec la situation sécuritaire qui se dégrade le long de la frontière avec le Nigeria/Maradi, le GTABNA estime que la situation ne tardera pas à devenir mixte avec les PDI venant des villages nigériens proches de la frontière avec le Nigeria (estimation de 10 800 personnes déplacées internes – PDI). La frontière avec le Burkina Faso préoccupe aussi le GTABNA avec la situation sécuritaire qui tend à se dégrader. Le GTABNA anticipe une augmentation des personnes affectées dans la région de Tillabéri frontalière avec le Burkina Faso et le Mali à 15 000. Selon les évaluations faites par les partenaires RRM et le monitoring de protection, la majorité des personnes qui arrivent sont en besoin d'abris et/ou de biens non alimentaires.

Suivi des besoins

Le suivi des besoins se fera à travers les MSA, la matrice des réalisations du GTABNA, la DTM pour Tillabéri et Tahoua, le monitoring de protection et la matrice de suivi du Gouvernement sur les inondations au Niger.

Indicateurs de suivi des besoins

#	TITRES	PERIODICITES	SECTEURS	SOURCES/RESPONSABLES
1	Nombre de ménages sinistrés des inondations ou affectés par un conflit ayant besoin d'un abri conforme aux normes sphères	Trimestrielle	GTABNA	RRM/ GTABNA/ OIM (DTM)/ Cluster Protection
2	Nombre de ménages sinistrés ou affectés par un conflit n'ayant pas d'articles nécessaires à la protection de leur dignité	Trimestrielle	GTABNA	RRM/ GTABNA/ OIM (DTM)/ Cluster Protection

3.7 Education



Aperçu des besoins

Au Niger, les problématiques humanitaires qui impactent et pourraient continuer à impacter négativement le secteur de l'éducation en 2020 sont principalement les mouvements de populations liés aux conflits armés aux frontières avec le Mali, le Burkina et le Nigeria, le ciblage des symboles de l'Etat dont le système éducatif par les GANES, les catastrophes naturelles dont les inondations et le déficit fourragé (dû à la sécheresse). À ces trois problématiques humanitaires pourraient s'ajouter les épidémies qui peuvent affecter les écoles à cause de la méconnaissance des pratiques essentielles en matière d'hygiène et de santé par les élèves et de la faible couverture en infrastructures d'eau, hygiène et assainissement en milieu scolaire.

Le secteur éducatif nigérien déjà fragile, présente des vulnérabilités énormes en termes d'accès à l'éducation justifié par un taux brut de scolarisation de l'enseignement primaire de 69,6% en 2019, plus de 2.6 millions d'enfants en dehors du système éducatif selon l'étude menée sur les enfants et adolescents(es) ; filles et garçons en dehors de l'école (EADE) au Niger (Mars 2018) ; le taux de participation/brut de scolarisation des filles à l'école primaire est de 64,3% (2008-2012) contre 76,9% pour les garçons.

La qualité de l'éducation est extrêmement faible : les résultats des études menées dans le cadre du PSEC 2014 ; seulement 8% des élèves du CM2 qui atteignent le seuil minimum de compétences (lecture mathématique). Environ 80% des enseignants hommes et femmes des écoles primaires sont des contractuels, ce qui ne favorise pas l'amélioration de la qualité de prestations avec des mouvements de grèves fréquents qui perturbent les enseignements / apprentissages ; avec un impact sur la qualité et la fréquentation des filles et des garçons qui sont à risque de non scolarisation / déscolarisation en raison de pratiques culturelles néfastes, des moyens de subsistance de leurs familles, et du contexte sécuritaire et de l'environnement protecteur qui prévaut et qui ne permettent pas d'exercer leur droit à l'éducation, et à réaliser leur plein potentiel.

Par ailleurs, les groupes armés non étatiques poursuivent leur campagne contre les symboles d'autorité publique, y compris l'éducation. Des menaces sont faites sur les populations civiles notamment le personnel enseignant qui continue à offrir leur service, et les parents d'élèves qui inscrivent leurs enfants à l'école. Les enlèvements ciblés et la destruction des infrastructures et matériels scolaires créent une psychose généralisée, avec comme

conséquences la fermeture de 115 écoles dont 14 brûlées et 29 attaquées. L'inaccessibilité aux zones d'intervention par les organisations humanitaires notamment nationales et internationales exacerbe le désespoir des communautés à voir leurs enfants continuer leur scolarité, et prive ces derniers de leur droit à l'éducation.

Les problématiques mentionnées ci-dessus sont aggravées par l'insuffisance de financement de l'éducation en situation d'urgence, les interdictions momentanées d'accès à certaines zones, l'insécurité grandissante et l'expansion de zones des conflits, la faible prévision pluviométrique rapportée pour certaines régions risque de provoquer un déficit fourragé en 2020 et causer des nouveaux déplacements des populations, l'imposition des escortes, les problématiques émergentes comme la difficulté de redéploiement des enseignants qui refuse de se rendre à leur poste par crainte pour leur sécurité, etc.

Populations affectées de façon générale

Les enfants filles et garçons, y compris les handicapés en âge scolaire de 4-17 ans affectés par les problématiques humanitaires sur l'ensemble du territoire.

A Diffa, 106 925 enfants de 4 à 17 ans (dont 51 % de filles) réfugiés, déplacés internes et ceux des communautés d'accueil vulnérables⁸¹.

A Tillabéri et Tahoua, 68 785 enfants de 4 à 17 ans (35 080 filles) réfugiés, déplacés internes et vulnérables des communautés d'accueils sont dans le besoin d'une éducation dans des environnements sûrs et protecteurs⁸².

Dans la région de Maradi, 23 312 enfants de 4 à 17 ans (dont 51 % de filles) réfugiés et issus des communautés d'accueil touchées par les mouvements de populations⁸³.

Sur l'ensemble du territoire, 64 601 enfants de 4 à 17 ans (dont 51 % de filles) affectés par les inondations⁸⁴.

Pour le cluster Education, 53 445 enfants seront considérés comme ayant des besoins éducatifs. On a soustrait le nombre d'enfants vivant dans les départements affectés par les autres problématiques humanitaires afin d'éviter le double comptage.

Analyse des besoins sectoriels

Projection des besoins

Au Niger, les problématiques humanitaires qui impactent et pourraient

continuer à impacter négativement le secteur de l'éducation en 2020 sont principalement les mouvements de populations liés aux conflits armés aux frontières avec le Mali et le Burkina (crise malienne) ainsi qu'avec le Nigeria (crise du bassin du Lac Tchad), le ciblage des symboles de l'État dont le système éducatif par les GANES, les catastrophes naturelles dont les inondations et le déficit fourragé (dû à la sécheresse). À ces deux problématiques humanitaires pourraient s'ajouter les épidémies qui peuvent affecter les écoles à cause de la méconnaissance des pratiques essentielles en matière d'hygiène et de santé par les élèves, et de la faible couverture en infrastructures d'eau, hygiène et assainissement en milieu scolaire.

Ces problématiques humanitaires sont venues fragiliser un système déjà faible. En effet, l'accès à une éducation de qualité est déjà loin d'être universel, avec en 2018 un taux de brut de scolarisation de 70,6% dont 65,4% pour les filles et un taux d'achèvement de 62% dont 57,2% pour les filles. En outre, selon l'étude EAHE, 2,626,576 enfants de 9 à 14 ans, soit 2 jeunes sur 3 sont déscolarisés ou non scolarisés.

Du point de vue de la qualité, selon l'évaluation du PASEC conduite en 2014, seulement 8,5% d'élèves en fin primaire atteignent le seuil désiré en lecture et ce taux est de 7,6% en mathématiques pour le même niveau.

En outre, Environ 80% des enseignants des écoles primaires sont des contractuels, ce qui ne favorise pas l'amélioration de la qualité de l'éducation. Cette situation est aussi aggravée par une réduction notoire du temps scolaire due à un démarrage tardif de la rentrée des classes et une fermeture précoce liée aux activités champêtres et aux mouvements de grèves des enseignants et des élèves.

Les défis principaux sont :

- L'insuffisance des capacités d'accueils des écoles au vu de l'augmentation de la demande due aux mouvements des populations
- L'absence de structures scolaires fonctionnelles dans les zones de déplacement de populations
- La non fonctionnalité des écoles en raison des risques sécuritaires ou liés aux catastrophes
- Les infrastructures scolaires souvent défectueuses offrant un environnement scolaire peu sécurisé et non attrayant
- Un faible niveau de connaissance des enseignants
- Un manque de moyen du système éducatif (enseignants contractuels, insuffisance des fournitures scolaires et matériels pédagogiques pour les enseignants etc...)

- le traumatisme du conflit et la peur des communautés
- un environnement éducatif lacunaire en capacités humaines et matérielles pour délivrer un service adéquat
- les crises liées à la pauvreté et le manque d'une bonne gouvernance.

Les tendances de religiosité, hostile à l'éducation dite moderne et la montée de l'extrémisme violent observées au début du dernier trimestre de 2019 dans la région de Tillabéri et Tahoua risquent de se poursuivre et s'intensifier en 2020 et d'augmenter le risque de non scolarisation / déscolarisation des enfants.

Divers conflits régionaux qui se poursuivent dont la crise aux frontières du Mali et Burkina qui affectent les régions de Tillabéri et Tahoua, où plus de 100 000 enfants d'âge scolaire ont besoin d'une éducation en situation d'urgence, la crise régionale dans le bassin du lac Tchad avec plus de 107 072 enfants d'âge scolaire et l'insécurité croissante dans les États du nord du Nigeria qui provoquent d'importants déplacements vers et à l'intérieur du Niger avec 17 000 enfants réfugiés de 04-17 ans en rupture scolaire. Plus de 50.000 enfants filles et garçons sont exposés à des catastrophes naturelles notamment les inondations.

Cette situation affecte les enfants de manière alarmante dans les régions citées plus haut, les sources officielles renseignent que plus de 115 écoles restent fermées dont 29 attaquées.

Suivi des besoins

Le suivi de l'évolution se fait à deux niveaux : au niveau des régions, le GTE (groupe de travail éducation) avec l'appui du Cluster, organisera les évaluations de besoins et des études complémentaires y compris une analyse âge et genre pour faire un état des lieux de la situation et partagera les résultats et les recommandations. Au niveau national, le Cluster participera dans des missions d'évaluation inter Cluster et coordonnera des missions conjointes sectorielles suivant les alertes pour ressortir les besoins et des actions prioritaires, afin d'assurer que chaque enfant bénéficie de son droit à l'éducation dans des environnements sûrs et protecteurs.

Ces évaluations se feront selon les besoins et les alertes, en tenant compte des conditions d'accessibilités physiques et sécuritaires. Par ailleurs, une situation compilée sera produite chaque trimestre. Le Cluster disposera d'un IMO qui sera en charge de la gestion, du traitement des données qui seront ventilées par sexe et par âge et seront disséminées régulièrement sous la coordination du coordonnateur du Cluster.

Indicateurs de suivi des besoins

#	TITRES	PERIODICITES	SECTEURS	SOURCES/RESPONSABLES
1	# d'enfants (filles et garçons) affectés par les problématiques humanitaires n'ayant pas accès aux offres éducatives de qualité disponibles dans des environnements d'apprentissage protecteurs	Trimestrielle	Education	Rapport de mission d'évaluation conjointes, suivi de besoins du Cluster/ DREP, Coord Cluster, et autres acteurs
2	# enfants de 4 à 17 ans (filles et garçons) non scolarisés et déscolarisés affectés par les problématiques humanitaires (taux net de scolarisation étant de 61,5 %) qui ont besoin des fournitures scolaires et matériels didactiques pour continuer leurs scolarités ;	Trimestrielle	Education	Rapport de mission d'évaluation conjointes, suivi de besoins du Cluster/ DREP, Coord Cluster, et autres acteurs
3	# d'élèves du primaire (filles et garçons) affectés par les problématiques humanitaires qui ne sont pas encadrés par des enseignants formés en soutien psychosocial	Trimestrielle	Education	Rapport des formations, rapports statistiques de fréquentation des élèves produit par les acteurs du secteur

Partie 4

Annexes

AWARIDI/DIFFA, NIGER

Personnes déplacées du site d'Awaridi.

Décembre 2019

Photo: OCHA/Niger



Annexe 1: Conséquences humanitaires liées à la protection

PROBLEMES CRITIQUES	ZONES CONCERNÉES	GROUPES/SOUS GROUPES CONCERNÉS	VULNERABILITES	CAUSES	FACTEURS ASSOCIÉS
Incidents de protection liés à la violation des droits, notamment les enlèvements, les assassinats, les agressions physiques, les vols et pillages, l'intimidation, les menaces.	Tillabéri, Tahoua, Diffa et Maradi	L'impression générale est que les incidents de protection semblent toucher de manière égale l'ensemble de la population, qu'il s'agisse de personnes déplacées, de retournés, de réfugiés ou de communautés hôtes. Toutefois pour : -Enlèvements : les leaders communautaires, femmes et enfants (majorité filles), personnes avec bon statuts économique/social -Assassinats : beaucoup plus les adultes -Agressions physiques : Tous -Vol et pillages : éleveurs, commerçants et population en générale -Intimidation et menaces : leaders communautaire, parents d'élèves, élèves, enseignants et représentants de cultes.	Localisation dans les zones à conflits -Déplacement (mouvement de population) -Statut économique et social -Âge et sexe -Situation d'handicap physique et déficience intellectuelle -Séparation familiale - Niveau de scolarisation	-Crise actuelle -Besoins de ressources (matériels, financières, humaines, etc.) et volonté d'expansion de GANES -Absence de FDS à certains endroits -Conflits intercommunautaires -Accès facile aux armes et insuffisance de contrôle dans la circulation des armes (trafic)	-Réduction de denrées alimentaires sur le marché -Mouvement de populations -Operations militaires -Démographie -Affiliation volontaire et parfois sur menace de GANES
VBG : mariage d'enfants, sexe de survie, violence sexuelle, abus sexuelle, violence physique, violence psychologique, violence économique, accès et qualité aux services, les enfants et adolescents survivants de VBG	Tout le pays mais exacerbé dans les zones de crise et de migration (Agadez, Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri) Zones à faible accès aux services de prise en charge (santé, assistance psychosociale, endroit sécurisé)	Femmes, adolescents et enfants -Sous-groupes : enfants non-scolarisés et déscolarisés, enfants non accompagnés, les familles à ressources financières limitées. -Les femmes enceintes et les femmes illettrées. -Les enfants et adolescents survivants de VBG	Sexe et âge -Situation financière et déscolarisation -Isolement -Séparation familiale -Position sociale -Déplacement	Normes socio-culturelles -Déplacement -Présence de GANES -Perte de l'environnement protecteur -Manque de structures de prise en charge adaptée -Ressources financières limitées -Stigmatisation -Inégalités structurelles liées au faible pouvoir décisionnel des femmes, à leur dépendance financière vis-à-vis des hommes et à leur accès réduit à l'éducation et aux moyens de subsistances	Déscolarisation et non scolarisation -Insuffisance des services sociaux -Impunité -Faible niveau d'information -Manque d'acteurs spécialisés sur les VBG -Difficultés d'accès aux structures en place -Peur de représailles de la part des auteurs -Lacunes dans les textes de loi et absence de textes de loi spécifiques aux VBG ; non-respect des textes existants ; manque d'harmonisation avec certaines normes internationales (par ex sur le mariage des enfants et l'âge de la fille) -Coexistence de trois sources de droit (coutumier, religieux et positif)

PROBLEMES CRITIQUES	ZONES CONCERNEES	GROUPES/SOUS GROUPES CONCERNES	VULNERABILITES	CAUSES	FACTEURS ASSOCIES
Lexistence de EEI et REG posent un risque pour la population	Tahoua, Tillabéri et Diffa	Population vivant dans les zones à risque -Commerçants -Enfants -Personnes avec un handicap	-Habitants des zones à conflit -Utilisation des espaces publics non décontaminés après passage des GANES -Fréquentation des axes routiers -Axes secondaires/détours limités en périodes hivernales -Manque d'information sur les EEI et REG -Déplacements pour la survie (eau, bois de chauffage, champs, etc.)	-Manque de cartographie des zones à risque -Activisme et stratégie des GANE -Non décontamination après les opérations militaires (restes de guerre)	-Méconnaissance des risques ; -Absence de programmes d'éducation aux risques des mines -Analphabétisme
Recrutement et utilisation des enfants par les groupes armés	Diffa et Tillabéri	-L'ensemble de la population (e personnes déplacés, de retournés, de réfugiés ou de communautés hôtes) -Adolescents, jeunes, enfants -Enfants vulnérables : non accompagnés, séparés, chef de familles, désœuvrés, déscolarisés/non scolarisés, enfants talibés -Conjointes des éléments des GANE, membres de familles des éléments des GANE,	Situation financière familiale et communautaire précaire -Âge et sexe -Non-scolarisation/déscolarisation -Déplacement/mouvement -Séparation familiale -Oisiveté/manque d'occupation --Membre de famille d'un élément GANE -Méconnaissance des risques d'association, -Manipulations	Conflits -Présence des GANE -Présence insuffisante des forces armées dans les zones à risque -Pauvreté -Manque de structures éducatives -Affinités culturelles, ethniques et religieuses entre les GANE et la population -Frustrations des jeunes (sans emploi, oisiveté, etc.) -Etat d'urgence (difficulté d'accès aux motos, au commerce, à l'agriculture, aux îles du Lac Tchad et la limite des zones pâturage)	Manque de structures d'apprentissage, d'insertion professionnelle et éducation scolaire et supérieure -Manque de ressources financières -Désir d'appartenance aux GANE lié aux prêches, manipulations... -Menaces et intimidations envers les membres de la famille et de la communauté (association pour la protection de membres de la famille/communauté)

PROBLEMES CRITIQUES	ZONES CONCERNÉES	GROUPES/SOUS GROUPES CONCERNÉS	VULNERABILITES	CAUSES	FACTEURS ASSOCIÉS
Rupture de la cohésion sociale due au conflit inter et intra-communautaire exacerbés par la crise	Tillabéri, Tahoua et Diffa (Nguigmi, Chetimari Diffa)	Éleveurs et agriculteurs Groupes ethniques spécifiques Populations déplacées	-Appartenance à un groupe ethnique ou religieux spécifique -Accès limité aux ressources naturelles -Restrictions des couloirs de passage (transhumance) - Sinistre suite aux catastrophes naturelles (sécheresses, inondations) -Suspicion d'affiliation aux GANES -Arrivée de nouveaux déplacés -Victime de pillages des ressources -Vengeances suite aux VBG subis par un membre de la famille	Déplacements -Conflits -Accès limités aux ressources naturelles et ressources naturelles limitées ; -Réduction des aires de culture et de pâturage -Démographie galopante -Evolution du cheptel et surcharge -Impunité -Injustice et lenteur/lourdeur des procédures judiciaires	Stigmatisation de population déplacée -Eloignement des services de justice/police -Conflits latents (rebondissements)
Les incidents de protection créent une détresse psychologique au sein des populations	Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri	L'ensemble de la population (personnes déplacées, retournées, réfugiés et communautés hôtes) -Enfants vulnérables (séparés, non accompagnés, enfants associés aux groupes armés) et enfants survivants -Femmes et adolescentes survivantes -Personnes du 3ème âge -Femmes enceintes ; femmes chefs de ménages -Personnes vivant avec handicap	Vivre dans une zone à conflit -Inaccessibilité à des services de santé mentale adaptés -Méconnaissance de la problématique -Mouvements de populations -Opérations militaires -Présence et activisme de GANE	Opérations militaires) -Présence des GANE dans les populations Incidents : VBG, actes de torture, enlèvements, attaques ciblées, agressions, vengeances et conflits internes communautaires, etc.	Absence des forces de défense et de sécurité par endroit -Manque de confiance aux FDS -Développement des groupes d'autodéfense

PROBLEMES CRITIQUES	ZONES CONCERNÉES	GROUPES/SOUS GROUPES CONCERNÉS	VULNERABILITES	CAUSES	FACTEURS ASSOCIÉS
La protection des enfants est compromise par les violences liées à la crise. MRM ()	Diffa, Maradi, Tillabéri et Tahoua	-Enfants (déplacés, réfugiés et population hôte) affectés par la crise -Enfants associés aux groupes armés -Enfants séparés et non accompagnés, orphelins -Survivants VBG (dont les adolescents) -Enfant déscolarisés/non scolarisés -Elèves -Enfants vivant avec handicap - Parents et familles proches	-Enfants vivant dans les zones à conflit - Déplacement/Mouvement de population -Statut économique et social -Age et le sexe -Handicap physique et déficience intellectuelle -Séparation familiale - Non-scolarisation -Manque de structures de prise en charge -Abandon des enfants	-Conflits et attaques diverses -Déplacements -Présence des GANE dans les populations -Manque de ressources par les parents -Absence et/ou décès des parents ; -Démission des parents -Structures communautaires faibles	-Enrôlement forcé -Manque d'encadrement familial et communautaire -Travail des enfants -Impunité des auteurs -Justice traditionnelle et religieuse -Méconnaissance du droit de l'enfant -Us et mauvaises coutumes
Enfants en mobilité	Agadez, Tahoua, Zinder (Kantché)	-Enfants migrants -Enfants séparés et non accompagnés, orphelins -Enfants non scolarisés et déscolarisés -Familles nombreuses - Filles (mariage des enfants)	-Pauvreté : manques de ressources -Familles monoparentales -Démographie -Manque de structures de prise en charge Traite des personnes	-Manque de ressources -Exclusion familiale -Familles nombreuses -Insécurité alimentaire -Mariage des enfants -Déplacements -Manque de structures (éducation, santé, etc.)	-Séparations familiales -Déperdition scolaire -Familles nombreuses -Population jeune Transhumance/déplacement
Délinquance juvénile	Diffa/N'guirmi/Gueskerou	Jeunes désœuvrés Talibés	-Oisiveté/manque d'occupation -Situation financière précaire -Non-scolarisation/déscolarisation -Déni familial -Conflit -Déplacement	-Manque de ressources -Manque d'occupation -Manque de formations disponibles, -Manque de stratégie d'insertion des jeunes -Explosion du noyau familial expose/séparation familiale -Conflit -Démographie	Consommation des substances néfastes ou prohibés -Frustrations -Certaines mesures de l'état d'urgence

PROBLEMES CRITIQUES	ZONES CONCERNÉES	GROUPES/SOUS GROUPES CONCERNÉS	VULNERABILITES	CAUSES	FACTEURS ASSOCIÉS
Problèmes fonciers (installation, accès à la terre, etc.)	Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri	PDIs, retournés et réfugiés	-Déplacement -Terres cultivables non accessibles	-Conflit et attaques -Déplacements -Manque de titres et documents fonciers -Insuffisance de terres pour les PDI -Processus de relocalisation	-Conflits entre propriétaires, terriens -Stigmatisation de personnes déplacées -Fragilisation du tissu social
Manque de documentation légale	Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri	PDIs, retournés et réfugiés Enfants (actes de naissance) Elèves	-Déplacement -Accès limité à l'état civil -Méconnaissance et indifférence des parents	-Absence et éloignement des centres de l'état civil ; dans les maternités et centres de santé -Méconnaissance de l'importance des documents légaux -Insuffisance des structures en place et personnel Etat civil	

Sources des données

Le nombre d'évaluations réalisées en 2019 a quasiment doublé comparativement à l'année dernière, avec 139 évaluations (incluant les MSA, ERP, Flash) contre 76 en

2018. Cette hausse est remarquable tant en termes d'évaluations rapides que d'évaluations sectorielles approfondies (évaluations REACH, SMART, Cadre harmonisé), ce qui montre que davantage d'informations sont disponibles au profit de la communauté humanitaire pour informer leurs interventions.

La mise en place d'évaluations multisectorielles thématiques localisées à l'échelle des sites (cartographies des sites de déplacés par REACH, évaluations des besoins des

migrants à Agadez) ou d'une région (CASH – Diffa) a largement contribué à l'amélioration de la qualité et la disponibilité des informations humanitaires en vue d'apporter une réponse plus appropriée et adéquate aux populations dans le besoin.

Nombre d'évaluations

NOMBRE D'ÉVALUATIONS	ÉVALUATIONS PRÉVUES	PARTENAIRES
139	114	17

	Abris/BNA	EHA	Éducation	Nutrition	Protection	Santé	Sécurité alimentaire
Agadez	2	2	2	-	-	2	2
Diffa	45	31	29	5	67	32	46
Maradi	24	25	25	3	25	25	26
Tahoua	5	5	5	1	16	5	11
Tillabéri	21	22	22	3	40	22	22
Total	97	85	83	12	148	86	107

(*note: Les études menées au niveau national "enquête SMART 2019", Cadre Harmonisé et "report CCPM 2019" ne sont pas incluses dans ce tableau

Les chiffres de ce tableau ne peuvent pas être additionnés car certaines évaluations touchent plusieurs secteurs et plusieurs régions à la fois.

Nombre d'évaluation par secteur

SECTEUR	TYPE D'ÉVALUATION	NOMBRE	CHEF DE FILE
ABRIS/BNA	Analyse des besoins multisectoriels	76	REACH
	Evaluation faisabilité cash	1	REACH
	Evaluation sectorielle	1	REACH/OCHA/RRM

SECTEUR	TYPE D'ÉVALUATION	NOMBRE	CHEF DE FILE
EHA	Analyse des besoins multisectoriels	76	REACH
	Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques	1	REACH/OCHA/RRM
EDUCATION	Analyse des besoins multisectoriels	76	REACH/OCHA/RRM
NUTRITION	Analyse des besoins multisectoriels	73	REACH/OCHA/RRM
	Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques	1	REACH
	SMART	1	INS
	CCPM	1	GTN
	Analyse des besoins multisectoriels	76	REACH/OCHA/RRM
PROTECTION	Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques	1	REACH
	Evaluation faisabilité cash	2	REACH
	Evaluation Rapide de protection	48	CLUSTER PROTECTION
SANTE	Analyse des besoins multisectoriels	75	REACH/OCHA/RRM
	Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques	1	REACH/OCHA/RRM
	Analyse des besoins multisectoriels	76	REACH/OCHA/RRM
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	Cadre harmonisé	2	SAP
	SMART	2	REACH
	EFSA	2	PAM
	Evaluations sectorielles	2	PAM



INATES/TILLABERI, NIGER

Photo : OCHA Niger, 2018

Méthodologie

PROTECTION

Le cluster protection utilisera une approche « bottom-up » pour déterminer les personnes dans le Besoin (PDB) en raison de la disponibilité des données désagrégées (communes/site).

Le calcul des PDB sera fait sur le total des déplacés et des populations hôtes.

Ainsi, les formules suivantes ont été appliquées pour déterminer :

La population hôte dans le besoin

Population hôte dans le besoin = Population hôte totale * % population déplacée vs population totale

Remarque : Lorsque le % des déplacés est supérieur à 100%, toute la population hôte est ciblée.

1. Les populations déplacées

Dans le cadre du processus de cette année, la cible est de 100% du total des personnes déplacées.

2. PDB du cluster protection

Donc le PDB du cluster Protection= La population hôte dans le besoin + Total des déplacés.

Pour le sous-cluster protection de l'enfance, la proportion nationale étant de 58%, les PDB est égale à : PDB du SCPE = 58% de la population hôte totale * % des déplacés + Total des enfants déplacés (réfugiés, retournés, PDI et Migrants).

Pour le cluster VBG, le taux de prévalence étant de 28,4%, les PDB sont égaux aux chiffres de la protection générale auxquels ont été appliqué le taux de prévalence des VBG au Niger.

EDUCATION

Les données sur la population déplacée, réfugiée et retournée proviennent de la dernière mise à jour de la DREC Diffa (Septembre 2019), UNHCR (Septembre 2019), OIM (31 Aout 2019) et de la population hôte de l'INS (projection 2019).

La population hôte du département de Guidan Roumdji sera uniquement prise en compte dans l'estimation des besoins en raison de la caractéristique de la crise.

En raison de la disponibilité des données à l'échelle départementale, l'agrégation sera faite du niveau département vers le niveau région. Toutes les données seront ventilées par statut et genre.

Pour déterminer la population hôte, il a été ciblé 41,3% d'enfants scolarisables dans la moitié (50%) de la population hôte 2019.

Egalement, 41,3% des enfants scolarisables sont tirés dans la population déplacée, réfugiée, retournée et migrante entière.

Les femmes représentent 51% de la population.

Les personnes vivant avec handicap représentent également 4.2% de la population.

Pour éviter le double comptage, Les populations des départements non affectés par les mouvements des populations ont été pris en compte dans le calcul des personnes affectées par les inondations et comptabilisées dans la cible des personnes affectées par le mouvement.

ABRIS

Le Niger fait face à trois défis simultanés qui ont engendré une augmentation des besoins en termes d'abris et de biens non-alimentaires à savoir : la crise de déplacement prolongée dans la région de Diffa, le pic de déplacement dans les régions de Tillabéri et de Tahoua qui s'est étalé sur la frontière Burkina Faso/Niger, la nouvelle crise réfugié dans la région de Maradi liées à l'insécurité dans les trois régions du Nord Nigeria de Sokoto, Zamfara et Katsina et la problématique récurrente des inondations.

Diffa

Selon les chiffres de la DREC, la région de Diffa compte 258 899 personnes déplacées. A ce chiffre total, il a été soustrait les bénéficiaires qui ont reçu un abri transitionnel au cours de 2019 (2 576 ménages soit 15 102 personnes) pour un total de 243 797 personnes dans le besoin. A ce chiffre, il a été également additionné la moyenne des personnes sinistrées par les inondations depuis les trois dernières années, soit 13 695 personnes. Sur cette population déplacée, GTABNA a ajouté 25% comme chiffre indicatif de la population hôte en besoin soit 62 242 personnes.

Par conséquence, le chiffre qui a été pris en compte pour le HNO et la planification de 2020 est 280 370 personnes en besoin (289 389 personnes y compris pour la réponse aux inondations).

Tillabéri/Tahoua (Frontière Burkina Faso et Mali)

Pour les besoins des PDI dans les régions de Tillabéri et Tahoua (frontière Malien et Burkina Faso), il a été considéré le chiffre officiel

de 130 731 personnes déplacées, auquel 14% de la populations hôte comme personnes en besoin (17 358 personnes) ont été ajoutés.

Ce qui donne un total de 148 089 personnes affectées qui auront des besoins en abris et en BNA. A ce chiffre s'ajoute la moyenne des personnes dans le besoin d'assistance ABNA suite aux inondations des trois dernières années, soit 18 212 personnes. Ce qui fait un total de 166 301 personnes dans le besoin pour les deux régions.

Maradi

Pour estimer les besoins dans la région de Maradi, les chiffres du HCR qui est estimé à 41 818 personnes réfugiées déjà enregistrées ont été utilisés. A ces chiffres, il a été soustrait les personnes déjà assistées en abri d'urgence qui sont de 2 100 personnes. Ceci donne un total de 39 718 personnes. A ce dernier, il a été ajouté 63% de la population d'accueil qui selon les MSA conduits par le mécanisme RRM sont dans le besoin d'abri comparativement à 41% de la population d'accueil qui sont dans le besoin des BNA. 63% de la population des 42 villages accueillant les réfugiés est égale à 17 779 personnes selon les chiffres INS du recensement général de 2012, soit un totale de 59 597 personnes. En plus de cette population en besoin, le GTABNA a ajouté la moyenne des personnes sinistrées à Maradi sur les trois dernières années qui est de 38 753 personnes (6 458 ménages). Et donc, il est retenu un total pour le HNO de 96 250 personnes dans besoin dans la région de Maradi.

Inondations

Les personnes qui peuvent être considérées comme ayant des besoins plus élevés en abris et BNA sont celles dont les maisons se sont effondrées par les inondations et/ou dont les BNA ont été emportés ou endommagés par les eaux.

L'estimation des besoins pour 2020 a été faite en considérant les chiffres moyens par régions sur les trois dernières années des personnes sinistrées par les inondations ayant eu besoin des réponses en abri et/ou bien non alimentaires (BNA). Les personnes dans le besoin en ABNA sont estimées à 152 712 personnes.

EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

1. Insécurité alimentaire

La pertinence d'intégrer une réponse EHA dans l'insécurité alimentaire est toujours en réflexion. Afin d'éviter les risques de doublon, il faudra sans doute l'assistance du cluster sécurité alimentaire dans la démarche pour déterminer quel ciblage et quel besoin, sachant que les activités WASH sont destinées à couvrir l'ensemble des 4 autres crises.

2. Malnutrition

Interventions WASH-in-NUT pour le cluster WASH :

- Les zones d'intervention concernent les départements qui sont au-dessus de la moyenne nationale (MAS) et en fonction de la présence d'un acteur WASH-in-Nut (pour éviter les doublons) à travers le paquet minimum WASH.
- Les données proviennent des données 2019 sur la Malnutrition Aigüe Sévère MAS (sources : Cluster Nutrition).

- Les enfants de 0 à 59 mois admis pour le traitement MAS (Malnutrition Aiguë Sévère) et n'ayant pas accès à l'eau potable sont estimés à 222.531 personnes

3. Mouvement de population

- Les zones d'intervention concernent les régions de Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi actuellement affectées par les mouvements de population.
- Les données sont recueillies des données 2019 des personnes en mouvement (Refugiés, PDI et Migrants) et de la population hôtes affectées par ces mouvements (Sources DREC, UNHCR, OIM, INS, MSA).
- Les personnes dans le besoin pour tous les réfugiés, PDI et retournées sont estimées à 435.660 personnes et la population hôte sans accès à l'eau dans les départements affectés sont estimées à 674.110 personnes.

4. Epidémie (choléra, Hépatite E)

- Les zones d'intervention concernent les 19 districts Hot Spot choléra et les départements affectés par le mouvement de population.
- Les données utilisées proviennent des Chiffres 2019 de personnes affectées par le choléra et l'hépatite E (en collaboration avec le cluster santé)
- Le cluster WASH se focalise sur le choléra avec 1 cas de Choléra = 5 ménages (soit 35 personnes). De manières globales, le chiffre d'épidémies et celui de mouvement de population sont comparés pour sélectionner le plus grand pour la réponse WASH.
- Etant donné qu'il n'y a pas eu de cas de choléra en 2019, les PiN de mouvement de population est considéré.

2. Inondations

- Les zones affectées par les inondations sont concernées.
- Les données proviennent des Chiffres 2019 de personnes affectées par les inondations (sources : Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) et la Direction des Secours Humanitaires d'Urgence (DSHU)+ snapshot OCHA, carte inondations).
- Nombre de personnes affectées en 2019 est de 226.616 personnes

SANTE

La population de 2019 par département ou district sanitaire selon la projection faite par l'INS a été considérée.

Identifier les populations vivant dans les régions accueillant les réfugiés, les déplacés internes, migrants, retournés et ayant connu une épidémie au courant de l'année 2019 sont considérées comme personnes affectées ;

Dans les régions regorgeant les populations affectées, l'ensemble de personnes dans les groupes des déplacés internes, les réfugiés, les migrants, les retournés, les personnes de 3è âge ainsi que tous les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes, plus la proportion de personnes handicapés dans la région⁸⁵ et 15% de

populations d'accueil sont considérées comme populations dans le besoin.

NUTRITION

1. Nombre de cas de MAS - Enfants

Prenant en compte les limitations des recommandations au niveau mondial pour estimer le facteur d'incidence pour la malnutrition aiguë sévère (MAS), l'estimation des besoins en ce qui concerne la MAS est basée sur le nombre des nouvelles admissions enregistrées lors de l'année 2018 (les chiffres pour 2019 n'étant pas encore disponibles) chez les enfants de 6 à 59 mois, corrigé par un facteur d'accroissement de la population représentatif par région pour 2019 (données INS).

L'estimation des besoins est alors équivalente à l'estimation de la cible 2020 (nombre d'enfants pouvant être pris en charge dans les programmes de traitement de la malnutrition), ce qui sous-estime probablement les besoins réels au niveau national, la couverture programmatique au Niger étant estimée autour de 50%. La répartition par sexe reflète les admissions réelles.

Sources : Direction de la Nutrition, rapports mensuels du programme national PCIMA des DRSP ; données de population de l'INS.

Accompagnantes CRENI

La même méthode est utilisée pour l'estimation des besoins, sur la base des cas de MAS avec complications pour les enfants de 0 à 59 mois et le nombre total d'admissions en CRENI.

Le nombre d'accompagnantes (mères, grands-mères, tantes, autres) ayant besoin d'une assistance alimentaire pour rester auprès des enfants malades dans les CRENI est calculé à raison d'1,3 accompagnante par enfant.

Nombre de cas de MAM – Enfants

Concernant l'estimation des besoins pour la malnutrition aiguë modérée (MAM) chez les enfants de moins de 5 ans, la même méthode basée sur les admissions ne pouvait s'appliquer car le programme de prise en charge MAM ne couvre pas tout le pays, et s'adresse seulement aux enfants de la tranche d'âge de 06 à 23 mois.

Par conséquent, pour l'estimation des PiN des enfants en MAM, il a été recouru à un calcul basé sur la population des 6 à 59 mois projetée pour 2019, avec la prévalence de la MAM ressortie de l'enquête SMART 2019 pour cette tranche d'âge, et un facteur d'incidence de 2,6 (correspondant à une pratique courante, mais dont on sait qu'elle ne reflète pas forcément la réalité).

Nombre de cas d'insuffisance pondérale – Femmes enceintes et allaitantes

Pour estimer les besoins concernant le nombre de femmes enceintes et allaitantes en malnutrition (IMC <18,5), le calcul s'est fait sur la base de la projection de population pour 2019 de l'INS, la proportion des femmes enceintes et des femmes allaitantes dans cette population, la prévalence ressortant de l'EDSN 2012 et un facteur d'incidence de 2,6.

Sources : EDSN 2012 ; données de population de l'INS ; données de planification PAM

Bénéficiaires BSFP

Pour les interventions relevant du programme dit « *Blanket Supplementary Feeding Programme* » (BSFP), les personnes dans le besoin sont les mêmes que les cibles. Celles-ci ont été calculées en considérant que les enfants de 6-23 mois, visés par cette intervention, représentent 8% de la population totale à assister (c'est-à-dire des ménages pauvres et très pauvres ciblés pour une assistance alimentaire – soudure, résilience, camps et sites de déplacés/ réfugiés), d'après les résultats du Cadre Harmonisé de l'Insécurité Alimentaire.

Sources : rapports mensuels du PAM ; données de réalisations PAM et Cluster Sécurité Alimentaire

N.B. Les PiN en termes de prévention des carences en micronutriments ne sont pas incluses dans les estimations chiffrées qui augmenteraient significativement (par exemple, pour la supplémentation en Vitamine A, la cible dépasse 4 millions d'enfants).

SECURITE ALIMENTAIRE

Le plan de réponse 2020 du Cluster sécurité alimentaire a pour objectif global de fournir une assistance d'urgence coordonnée à près de 908 000 personnes sur une estimation de 1,9 millions de personnes en insécurité alimentaire selon le Cadre Harmonisé de Novembre 2019. Les besoins de 100% des réfugiés en insécurité alimentaire dans les camps et en dehors des camps. Sur la base des analyses du cadre harmonisé le nombre total de réfugiés dans le besoin est estimé à environ 106 000 personnes.

En 2020, dans les départements classifiés en Phase 3 ou plus, sera pris en charge 75% de la population dans le besoin pour un total de 529 000 personnes. Ces départements sont notamment Bosso, Diffa et N'Guigmi (Diffa) ; Aguié (Maradi) ; Abalak (Tahoua) ; Abala, Ayorou, Banibangou, Bankilaré, Ouallam et Torodi (Tillabéri) ; Gouré et

Tesker (Zinder). Les camps de Abala, Ayorou et la ZAR Intikane sont également classifiés en Phase 3.

Le Cluster SA couvrira Les régions les plus affectées sont Zinder (490 998), Tillabéri (466 238), Maradi (339 315) et Tahoua (339 612).

Personnes vivant avec le handicap

Pour déterminer le pourcentage des personnes en situation d'handicap dans tous les secteurs, il a été considéré que les personnes handicapées représentent 4,2% (Enquête INS de 2012 au Niger sur la proportion des personnes handicapées par région fournies par UNICEF) de la population totale du Niger. Les données régionales sont :

RÉGION	TAUX DE HANDICAP
Diffa	2.6
Dosso	2.5
Maradi	3.2
Tahoua	4.1
Tillabéri	4.5
Zinder	5.3

Lacunes et limitations des informations

L'information dans la planification de la réponse humanitaire reste un outil essentiel, pour ainsi dire, de premier plan. Cela suppose un travail de collecte, de traitement, d'analyse et de gestion de l'information relative aux crises humanitaires. De la qualité de l'information élaborée dépend tout le reste.

Mais force est de constater que l'information produite dans le cadre de l'assistance humanitaire comporte souvent des insuffisances liées à l'absence d'outils harmonisés de collecte de l'information, à la faiblesse de l'analyse, quelques fois à l'inadéquation de l'information collectée avec la réalité sur le terrain et à la gestion de l'information tout court.

Pour pallier ces insuffisances, il urge de renforcer les programmes d'information et de communication avec les communautés de manière à davantage impliquer les personnes assistées dans le processus de la réponse, d'où le respect des principes de transparence et de redevabilité tant recommandés. Il urge également de faire en sorte que les nombreux programmes d'information et de communication communautaire mis en place par divers acteurs puissent se parler dans le souci d'atteindre à une meilleure efficacité dans la réponse globale au niveau du pays.

Sur la question particulière de la prise en compte des besoins spécifiques de chaque catégorie de personnes affectées par les crises : les femmes, personnes âgées (homme et femmes), personnes handicapées et ou souffrant de maladies chroniques, l'expérience a montré que les réponses aux crises et catastrophes peuvent être encore plus efficaces qu'elles ne le sont, si les programmes d'interventions contenaient des informations de qualité relatives aux besoins spécifiques de ces catégories

de personnes.

En termes de gestion de l'information, d'importantes lacunes subsistent encore sur les besoins et l'accès aux services des populations affectées par la crise dans la région de Tillabéri et Tahoua au cours de l'année 2019. Mais le dernier semestre de l'année voit toutefois l'implémentation de plusieurs systèmes de veille (DTM, suivi de la situation humanitaire dans la zone des 3 Frontières par REACH) permettant de pallier à ces lacunes à l'horizon 2020.

Il existe encore de nombreux défis en termes d'agrégation des données et de comparaison des besoins sectoriels et intersectoriels à l'échelle régionale en 2019. L'implémentation d'évaluations MSNA permettra d'obtenir des données multisectorielles statistiquement représentatives au niveau départemental dans les régions affectées par la crise (Tillabéri, Tahoua, Diffa, Maradi).

Par ailleurs, on denote un manque de données et d'évaluations des besoins en protection touchant la vulnérabilité des personnes affectées. Une situation qui a affaiblit les capacités d'analyse des besoins en protection et le calcul des PIN basés sur la vulnérabilité et non le statut ; notamment sur l'accessibilité par les acteurs des zones, les services de protection accessibles à la population et l'état de leur fonctionnement (voies de référencement, documentation, réunification familiale, prise en charge des ESNA, traçabilité des familles, etc.)

Les enjeux importants pour 2020 :

- * Renforcement de la coordination inter-cluster pour la production d'une analyse multisectorielle des besoins

- * Accent à mettre sur la collection de données désagrégables par genre, âge et profil de vulnérabilité

L'information dans la planification de la réponse humanitaire reste un outil essentiel, pour ainsi dire, de premier plan. Cela suppose un travail de collecte, de traitement, d'analyse et de gestion de l'information relative aux crises humanitaires. De la qualité de l'information élaborée dépend tout le reste.

Mais force est de constater que l'information produite dans le cadre de l'assistance humanitaire comporte souvent des insuffisances liées à l'absence d'outils harmonisés de collecte de l'information, à la faiblesse de l'analyse, quelques fois à l'inadéquation de l'information collectée avec la réalité sur le terrain et à la gestion de l'information tout court.

Pour pallier ces insuffisances, il urge de renforcer les programmes d'information et de communication avec les communautés de manière à davantage impliquer les personnes assistées dans le processus de transparence et de redevabilité tant recommandés.

Il urge également de faire en sorte que les nombreux programmes d'information et de communication communautaire mis en place par divers acteurs puissent se parler dans le souci d'atteindre à une meilleure efficacité dans la réponse globale au niveau du pays.

Sur la question particulière de la prise en compte des besoins spécifiques de chaque catégorie de personnes affectées par les crises : les femmes, personnes âgées (homme et femmes), personnes handicapées et ou souffrant de maladies chroniques, l'expérience a montré que les réponses aux crises et catastrophes peuvent être encore programmes d'interventions contenaient des informations de qualité relatives aux besoins spécifiques de ces catégories de personnes.

Acronymes

ACF	Action contre la faim	FRM	Suivi des risques de famine
AfCFTA	Zone de libre-échange continentale africaine	FTS	Financial Tracking Service
ANJE	Alimentation du nourrisson et du jeune enfant	FVR	Fièvre de la vallée du rift
BM	Banque mondiale	GANE	Groupe armé non étatique
BNA	Biens non alimentaires	GBV	Gender-Based Violence
BSFP	Blanket supplementary feeding program	GBVIMS	Gender-Based Violence Information Management System
CH	Cadre harmonisé	GTABNA	Groupe de travail abris et biens non alimentaires
CIA	Central Intelligence Agency	GTE	Groupe de travail Education
COHA	Coût de la Faim en Afrique	HEA	Household Economy Approach (Analyse de l'économie des ménages)
CNESS	Centre national d'études stratégiques et de sécurité	HNO	Humanitarian Needs Overview (aperçu des besoins humanitaires)
CRENAS	Centre de récupération nutritionnelle ambulatoire pour sévères	HVE	Hépatite virale E
CRENI	Centre de récupération et d'éducation nutritionnelle intensif	IASC	Inter-Agency Standing Committee
DHIS	Système National d'Information Sanitaire	IDP	Personne déplacée interne
DGPC	Direction Générale de la Protection Civile	IED	Engins explosifs improvisés
DNPGCA	Dispositif national de prévention et de gestion des catastrophes et des crises alimentaires	IMC	Indice de masse corporelle
DREC	Direction régionale de l'état civil	IMO	Information management officer
DREP	Direction régionale de l'enseignement primaire	INS	Institut national de la statistique
DSHU	Direction des Secours Humanitaires d'Urgence	IPC	Integrated Phase Classification
DSRE	Direction de la surveillance et riposte aux épidémies	MAG	Malnutrition aiguë globale
DRSP	Direction régionale de la santé publique	MAM	Malnutrition aiguë modérée
DS	District sanitaire	MAS	Malnutrition aiguë sévère
DTM	Displacement Tracking Matrix	MCLA	Évaluation localisations multisectorielle
EADE	Enfants et adolescents(es)s en dehors de l'école	MDO	Maladies à déclaration obligatoire
ECLAC	Economic commission for Latin America and the Caribbean	MHA	Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement
EFGA	Emergency food security assessment (analyse de la sécurité alimentaire d'urgence)	MHR	Matrice harmonisée des réalisations
ESNA	Enfant séparé et non accompagné	MSA	Multi sectors assesments (évaluation multi sectorielle)
EHA	Eau, hygiène et assainissement	MSP	Ministère de la santé publique
ENISED	Etude nationale d'évaluation des indicateurs socioéconomiques et démographiques	MSNA	Multi sectors needs assesments
ERM	Education aux risques des mines	3N	Les nigériens nourrissent les nigériens
EUCAP	European union Capacity Building Mission	NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
FAO	Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture	NFI	Non food items (biens non alimentaires)
FDS	Forces de défense et de sécurité	NUT	Nutrition
Fewsnet	Famine early warning systems network	NV	Naissance vivante

OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies	VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/ syndrome d'immunodéficience acquise
OIM	Organisation internationale des migrations	WASH	Water sanitation and hygiene promotion (eau, hygiène & assainissement)
OMD	Objectif du millénaire pour le développement	WFP	World food program
OMS	Organisation mondiale de la santé	ZAR	Zones d'accueil de réfugiés
PCIMA	Prise en Charge intégrée de la malnutrition aiguë		
PAM	Programme alimentaire mondial		
PDB	Personnes dans le Besoin		
PDES	Plan de Développement Economique et Social		
PE	Protection de l'enfance		
PEM	Poste d'eau moderne		
PSEC	Primary Science Education Conferences		
PDI	Personnes déplacées internes		
PDM	Post Distribution Monitoring		
PEV	Programme élargi de vaccination		
PIB	Produit intérieur brut		
PIN	People in need		
PROSEHA	Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement		
R-CAP	Resilience Common Analysis and Prioritization		
REG	Restes explosifs de guerre		
RRM	Rapid response mechanism		
SA	Sécurité alimentaire		
SAP	Système d'alerte précoce		
SCPE	Sous cluster protection de l'enfance		
SECAL	Sécurité alimentaire		
SMART	Standardized monitoring and assessment of relief and transitions (suivi et évaluations standardisées des urgences et transitions)		
STMR	supervised trials median residue		
TEP	Tonne d'équivalent pétrole		
TFPM	Task Force on Population Movement		
TMS	Tonne de matières sèches		
UA	Union africaine		
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine		
UN	United nations		
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework		
UNECA	United Nations Economic Commission for Africa		
UNFPA	Fonds de nations unies pour la population		
UNHCR	Haut-commissariat des nations unies pour les réfugiés		
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance		
VBG	Violences basées sur le genre		

Notes finales

- 7 (1) United Nations Population Division. World Population Prospects: 2019 Revision. (2) Census reports and other statistical publications from national statistical offices, (3) Eurostat: Demographic Statistics, (4) United Nations Statistical Division. Population and Vital Statistics Reprot (various years), (5) U.S. Census Bureau: International Database, and (6) Secretariat of the Pacific Community: Statistics and Demography Program. https://databank.worldbank.org/views/reports/reportwidget.aspx?Report_Name=CountryProfile&Id=b450fd57&tbar=y&dd=y&inf=n&zm=n&country=NER
- 8 INS, rapport définitif de la 2ème enquête nationale sur les conditions de vie de ménages, 2016
- 9 UNDAF
- 10 Nombre plus élevé du monde
- 11 Taux brut de scolarisation des filles : 70,2 % en 2016 au primaire, 28,8 % au 1er cycle du secondaire, 5,7 % au second cycle du secondaire
- 12 UNDAF (2019-2021)
- 13 L'indice de Gini était estimé à 0,345 en 2014 et l'indice d'inégalité de genre à 0,7136 en 2015, UNDAF (2019-2021)
- 14 UNDAF Niger 2019-2021.
- 15 Worldbank.org/en/country/niger/overview
- 16 PDES
- 17 Les « nigériens nourrissent les nigériens »
- 18 <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2019/05/29/pr19184-niger-imf-staff-completes-program-review-and-article-iv-mission-to-niger>
- 19 <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2019/05/29/pr19184-niger-imf-staff-completes-program-review-and-article-iv-mission-to-niger>
- 20 worldbank.org/en/country/niger/overview
- 21 UNDAF pp 14 - Ministère Energie et du Pétrole, Système d'information énergétique du Niger, 2015
- 22 UNDAF pp 14 - INS, Enquête sur les conditions de vie des ménages, 2016
- 23 UNDAF 2019-2021.
- 24 Voir Zoom sur Diffa HNO 2019
- 25 Cette loi réprime durement les acteurs de trafics de migrants avec des peines lourdes d'emprisonnement et la confiscation des véhicules
- 26 ENISED, 2016
- 27 D'après les mesures poids/ taille pour la malnutrition aiguë, et taille/ âge pour la malnutrition chronique. SMART 2019
- 28 Rapport STMR, MSP 2018
- 29 Cf. partie sectorielle nutrition

- 24 Les différences ne sont pas toujours significatives, avec des intervalles de confiance qui se chevauchent pour la malnutrition aiguë.
- 25 Bulletin de surveillance de décès maternels, UNFPA 2019
- 26 Les districts sont les suivants : Niamey I, Niamey II, Niamey III, Niamey IV, Madarounfa, Maradi, Madaoua, Aguié, Guidam-Roundji, Malbaza, Keita, Birni Koni, Diffa, Magaria, Mirriah, Zinder, Tanout, Aderbissanat.
- 27 Les chiffres disponibles datent de 2015.
- 28 Stratégie de coopération de l’OMS avec le Niger 2017-2021, OMS, 2017.
- 29 Taux disponible au 31 décembre 2018, Référentiel 2018 des points d’eau modernes du Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement.
- 30 Manifestée à travers l’incendie volontaire de cinq écoles dans des villages frontaliers du Mali et du Burkina Faso.
- 31 Aperçu de la situation et des besoins humanitaires dans les villages d’accueil, REACH, Août 2019.
- 32 Analyse intégrée du contexte effectuée par le PAM en mai 2018
- 33 Veille de la situation par Fews Net.
- 34 Niger – Mise à jour sur la sécurité alimentaire, Fews Net, Août 2019.
- 35 Agriculture et conditions de vie des ménages au Niger, INS Niger, 2014.
- 36 Evaluation de la faisabilité du transfert monétaire multisectoriel dans la région de Diffa – Août 2019.
- 37 Niger – Rapport de situation, OCHA, Septembre 2019.
- 38 ACTED. MSA. BANIBANGOU. LOCALITES HAMATEY. KABEBANGOU. BANIBANGOU. JUILLET 2019. ACTED. MSA BANIBANGOU. LOCALITE SINE GODAR. JUILLET 2019
- 39 Rapport d’évaluation sectorielle abris et biens non alimentaires, Dedi, Juillet 2019.
- 40 NIGER : RAPPORT DE SITUATIONS, 15 novembre 2019 – MAH/GC
- 41 Rapport d’évaluation sectorielle abris et biens non alimentaires, Dedi, Juillet 2019.
- 42 REACH, Aperçu de la situation et des besoins multisectoriels dans les villages d’accueil de la région de Maradi, AOÛT 2019
- 43 CLUSTER PROTECTION. RAPPORT D’ANALYSE DE MONITORING DE PROTECTION FRONTIERE NIGER –MALI-BURKINA FASO. MAI 2019
- 44 Parmi ces personnes, 153 000 sont de déplacés internes, 177 000 des réfugiés et 26 000 des retournés.
- 45 (UNDAF 2019-2021).
- 46 FAO 2016.
- 47 FAO 2016.
- 48 PRODUCTION DE BIOMASSE AU NIGER EN 2019, ACF
- 49 PRODUCTION DE BIOMASSE AU NIGER EN 2019, ACF -
- 50 Départements de Ayorou, Banibangou, Filingue, Gotheye, Ouallam, et Tillabéri.
- 51 Selon INFORM Niger
- 52 RCAP Vulnérabilités
- 53 UNDAF Niger, 2019-2021.
- 54 INFORM Global Risk Index 2020.
- 55 Rapport FEWSNET : Niger perspectives sur la sécurité alimentaire oct2019
- 56 Analyses des crises par l’inter-clusters octobre 2019
- 57 Enquête nutritionnelle nationale SMART 2019
- 58 L’émaciation et le retard de croissance chez l’enfant : il est temps de ne plus les séparer. Note de synthèse à l’attention des décideurs politiques et responsables de la mise en œuvre des programmes. Groupe d’intérêt technique émaciation- retard de croissance (WASSt TIG), ENN, juin 2018.
- 59 Analyse des crises du groupe inter-cluster octobre 2019
- 60 Résultats de la campagne agricole 2019

- 61 Voir tableau de référence CH pour les indicateurs et seuils de sévérité.
- 62 Référentiel 2018 des points d'eau modernes du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.
- 63 Référentiel 2018 des points d'eau modernes du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.
- 64 Etude UNFPA 2015.
- 65 Bulletin de surveillance de décès maternels, UNFPA 2019
- 66 Child Mortality, Estimates developed by UN Inter-Agency Group for children, Report 2019
- 67 Maladies à déclaration obligatoire-MDO, DSRE/MSP 2019
- 68 Rapport de l'Enquête de couverture vaccinale OMS-UNICEF 2017
- 69 EDSN 2012
- 70 Charlson, F., van Ommeren, M., Flaxman, A., Cornett, J., Whiteford, H., & Saxena, S. (2019). New WHO prevalence estimates of mental disorders in conflict settings: a systematic review and meta-analysis. *The Lancet*.
- 71 Groupe de Travail Santé Mentale et Soutien Psychosocial, Niger.
- 72 D'après les mesures poids/ taille pour la malnutrition aiguë, et taille/ âge pour la malnutrition chronique. SMART 2019
- 73 D'après les mesures poids/ taille pour la malnutrition aiguë, et taille/ âge pour la malnutrition chronique. SMART 2019
- Cette tendance a été observée dans plusieurs pays par diverses études, sans que l'on en connaisse précisément les raisons ; cf. Note de synthèse du Groupe d'intérêt technique Émaciation – Retard de croissance (WaSt TIG) de juin 2018 : « L'émaciation et le retard de croissance chez l'enfant : il est temps de ne plus les séparer ».*
- 74 Rapport STMR, MSP 2018
- 75 Taux d'accès théorique à l'eau potable en milieu rural (où vit 84% de la population) = 46,31% au 31/12/2018 - Référentiel 2018 des points d'eau modernes du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement- MHA)
- 76 Enquête de base sur les indicateurs de la phase 1 du PROSEHA, Rapport Provisoire, Août 2018, MHA
- 77 Rapport de l'étude Coût de la faim en Afrique (COHA), l'incidence sociale et économique de la malnutrition chez l'enfant au Niger. UA, NEPAD, PAM, ECLAC. 2018
- 78 Les différences ne sont pas toujours significatives, avec des intervalles de confiance qui se chevauchent souvent, surtout pour la malnutrition aiguë.
- 79 Ce chiffre s'entend sans rajouter les besoins en supplémentation en vitamine A ni les besoins en sensibilisation sur les pratiques adéquates d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) qui se situent à une échelle nationale.
- 80 Il s'agit de villages nouvellement attaqués mais aussi des mouvements secondaires.
- 81 Chiffres publiés par la DREC, septembre 2019.
- 82 Chiffres publiés par la DREC, septembre 2019.
- 83 Rapport de la DREC et du UNHCR, 14 octobre 2019.
- 84 Données fournies par le ministère de l'action humanitaire, septembre 2019
- 85 Enquête de 2012 au Niger sur la proportion des personnes handicapées par région

